



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M.ABDELAZIZ BOUTEFLIKA
**Le Président grec en visite d'Etat
en Algérie à partir d'aujourd'hui**



Page 28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

17° : ALGER
26° : TAMANRASSET p.2

Samedi 6 Décembre 2014 - 13 Safar 1436 - N° 802 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**Le Premier ministre éthiopien
prochainement en visite
officielle en Algérie**

Page 28



ÉGYPTE-ALGÉRIE

Entretiens au Caire
Yousfi-Cherif Ismaïl
sur le renforcement
de la coopération dans
le domaine énergétique

Page 28

ALGÉRIE-FINLANDE
Relance
de la coopération
dans le domaine
de l'éducation

Page 28

2^E SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

ALGÉRIE-FRANCE

Regards tournés vers l'avenir

**9 ACCORDS SIGNÉS**

DÉVELOPPEMENT

**L'exploit de Tindouf :
le chômage chute
de 36% à 2,8%**

Page 3

MÉDICAMENTS :

Entrée en service de la nouvelle
ligne de production de
médicaments du laboratoire
«El Kandy»

M. KHELIL MAHI L'A AFFIRMÉ :

**La révision de
l'allocation touristique
«est du ressort de
la Banque d'Algérie»**

Page 7

SANTÉ

Cancer du seinUn vaccin
thérapeutique
prometteur testé
cliniquement

Pages 14-15

CULTURE

Retour
sur le
colloque
consacré
au patrimoine
musical
de la Kabylie

Page 17

FOOTBALL

13^E JOURNÉE
DE LA LIGUE 1 MOBILIS
**MOB-USMA
OU LE CHOC
DES TITANS**

Page 15

DGSN

VOL DE TÉLÉPHONES
CELLULAIRES**2 500**appareils
récupérés durant
les 10 premiers
mois de 2014

Page 12

Météo



Régions Nord : 17° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies, s'améliorant progressivement en fin de journée sur l'Ouest et le Centre.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur la Saoura et le Nord Sahara.

Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles.

	Max	Min
Alger	17°	10°
Oran	16°	11°
Annaba	17°	10°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	26°	08°

Horaires des prières

Samedi 13 Safar 1436

Fajr	06:07
Dohr	12:39
Asr	15:13
Maghreb	17:37
Isha	19:01



MOUDJAHIDINE Zitouni aujourd'hui et demain à Illizi



Le ministre des Moudjahidines, Layeb Zitouni, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection du secteur dans la wilaya d'Illizi. Le ministre procédera à l'inauguration de la place du 11-Décembre au chef-lieu de la wilaya.

SPORTS Tahmi demain et lundi à Adrar

Le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi, effectuera demain et lundi, une visite de travail dans la wilaya d'Adrar au cours de laquelle il visitera divers projets et réalisations dépendant de son département.



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Les droits de l'enfant»



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, le professeur Mostefa Khiati, chef de service pédiaatrie à l'EPH d'El Harrach et président de la Forem et M. Fawzi Oussédik, juriste, pour

une conférence-débat portant sur «Les droits de l'enfant, à la lumière du projet de loi sur la protection de l'enfant».

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

RESSOURCES EN EAU Hocine Necib demain à Tizi-Ouzou

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain dimanche 7 décembre une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le ministre inspectera, entre autres, le projet de réalisation du barrage de Souk N'deta, dans la région de Tadmaït, et l'état d'avancement des travaux de réalisation du réseau d'AEP de la ville de Bouzguen.



DU 7 AU 9 DÉCEMBRE À ALGER 9^e Sommet nord-africain du pétrole et du gaz

Le neuvième Sommet nord-africain du pétrole et du gaz se tiendra du 7 au 9 décembre à Alger. L'événement qui aura lieu pour la première fois en Algérie, se veut un lieu de rencontre des principaux acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz d'Afrique du Nord, a souligné le groupe Sonatrach, co-organisateur de l'événement.



AUJOURD'HUI À DJELFA Réunion régionale des cadres des wilayas du Sud de l'ANR



Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera aujourd'hui à la Maison de jeunes (Hay Edhil), de Djelfa, la conférence régionale des cadres des wilayas du Sud du parti.

CE MATIN À ZERALDA Session ouvrière du PT



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louiza Hanoune, présidera ce matin à la mutuelle des travailleurs de la construction à Zéralda, les travaux de la session ouvrière du parti.

AUJOURD'HUI AUX SABLETTES Portes ouvertes sur la prévention routière



La Direction générale de la Sécurité nationale organise aujourd'hui, en collaboration avec l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW), à la promenade des Sablettes (Alger), des journées portes ouvertes sur la prévention routière, sous le slogan «Une journée sans accidents». Dans ce sillage, le Forum de la Sécurité nationale abritera une journée d'étude sur le même thème dimanche 7 décembre à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi.

DEMAIN AU FORUM DE LIBERTÉ Conférence sur «Le rôle des médias dans une démocratie moderne»

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit demain au siège du journal à El Aouchour, M. Aled Eirug, membre du Conseil d'administration de British Council, dans le cadre d'une conférence-débat sur «Le rôle des médias dans une démocratie moderne».



DEMAIN À L'HÔTEL AURASSI Journée d'étude sur le rôle du Conseil de la nation dans le système constitutionnel

Le ministère des Relations avec le Parlement organise demain à l'hôtel El Aurassi, une journée d'étude sur «le rôle législatif du Conseil de la nation dans le système constitutionnel algérien et les systèmes comparés».

LUNDI 8 DÉCEMBRE AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence historique sur les manifestations du 11 décembre 1960

Le musée national du Moudjahid organise lundi 8 décembre à partir de 14h, une Conférence historique qui portera sur les manifestations du 11 décembre 1960.

AUJOURD'HUI À BÉJAÏA «Cheng Hai» en spectacle

Dans le cadre du renforcement des relations amicales algéro-chinoises, la troupe «Cheng Hai», se produira aujourd'hui à partir de 18h à la maison de la Culture de Béjaïa.

DÉVELOPPEMENT

L'exploit de Tindouf : le chômage chute de 36% à 2,8%

• Le wali présente le bilan du développement socio-économique de la wilaya

Le wali de Tindouf, Zergoune Slimane, a présenté jeudi à Alger, lors d'une réunion au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, le bilan du développement socio-économique de la wilaya de Tindouf durant ces dernières années.

La rencontre a permis de procéder à une évaluation des réalisations dans la wilaya de Tindouf au double plan économique et social, a indiqué M. Zergoune lors de cette réunion, présidée par le secrétaire général du ministère, Ahmed Adli, et en présence de cadres centraux, avant de saluer les efforts de l'Etat en faveur des wilayas éloignées et, tout particulièrement Tindouf.

Dans une déclaration à la presse, le wali de Tindouf a insisté sur les efforts consentis ces dernières années pour la relance du développement



dans la wilaya notamment en matière d'électrification, d'alimentation en eau et d'interconnexion téléphonique et Internet ainsi que d'autres structures publiques comme les hôpitaux, les transports et l'habitat. Pour ce qui est du logement, il a annoncé que les citoyens de la wilaya bénéficieront en janvier prochain, de 990 logements sociaux, rappelant que 2500 logements ruraux ont été distribués

rythme accéléré dans le but d'améliorer le cadre du vivre du citoyen, prévoyant un développement industriel "important" dans le champ de Ghar Djebilet où la région devra être raccordée au chef lieu de la wilaya par voie ferroviaire.

Les efforts se poursuivent à la même cadence notamment dans les secteurs agroalimentaire, du froid, d'hôtellerie, des transports et d'emploi, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, le wali de Tindouf a affirmé que les démarches entreprises en matière de développement socio-économique à Tindouf ont permis de réduire le chômage de 36% à 2,8%. Selon les responsables, ces réunions visent à établir des canaux de communication entre les autorités centrales et l'administration locale et permettent aux responsables de débattre des préoccupations du citoyen et d'examiner les projets retenus pour les régions de la wilaya en vue d'une prise en charge optimale.

SELON LES P/APC DE LA WILAYA D'ALGER

La distribution du logement social doit être une prérogative du maire

La distribution des logements sociaux locatifs doit être redonnée aux maires, qui sont en contact permanent avec la population, ont estimé jeudi des présidents de plusieurs APC de la wilaya d'Alger.

Lors d'une réunion de travail avec le bureau de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les présidents, ou leurs représentants, des APC de Ain Bénian, Baba Hassan, El Achour, Hammamet, Zéralda, Mâhelma et Dely Ibrahim ont exprimé leur disposition à assumer la responsabilité de distribuer les logements sociaux locatifs à leur niveau.

La réunion, qui devait se pencher sur la préparation des conférences de wilaya sur l'éducation en janvier et le développement local en mars, selon l'ordre du jour, a été entièrement consacrée au dossier du logement. Les élus ont à cette occasion critiqué leur "mise à l'écart" dans la gestion du programme de recasement des familles issues des sites précaires et de l'étude des demandes de recours, qui en découlent ainsi que dans l'établissement des listes des bénéficiaires de logements sociaux dans le cadre du programme ordinaire de distribution.

"Je reçois jusqu'à 200 personnes par jour (de réception), mais je suis incapable de répondre à leurs doléances qui tournent autour du logement et de l'emploi. Les courriers que j'adresse à la wilaya restent sans réponse. La commune est en principe une cellule fondamentale



dans l'édition de l'Etat, mais cela ne se voit pas sur le terrain", s'est plaint le maire de Ain Bénian Abdelmadjid Amarnia. M. Amarnia ne comprend pas pourquoi un président d'APC qui est au-devant de la scène à travers le contact direct et permanent avec la population, soit ainsi "privé" des prérogatives qui touchent à la gestion des principales préoccupations de ses administrés.

S'agissant de la distribution de logements sociaux dans le cadre du programme ordinaire, doté de 6.010 unités pour 57 communes, le maire de Baba Hassan, M. Gharabai s'est voulu plus précis: "Nous voulons participer activement à l'établissement des listes des bénéficiaires".

Cette distribution est l'œuvre d'une commission au niveau de la wilaya déléguée où le président de l'APC concernée n'a qu'une seule voix. Quant à la commission de recours, elle est installée au niveau de la wilaya où les intérêts des personnes ayant introduit des recours, sont censés être défendus par un représentant de la wilaya déléguée, la commission n'étant pas ouverte aux maires.

"La commission de recours travaille à la wilaya en l'absence de l'APC. Est-ce que le représentant de la wilaya déléguée est mieux placé que le maire pour défendre les intérêts de la population de la commune?", s'est interrogé le président de l'APC d'El Achour, Dahmane Selini. Résumant ces doléances des élus locaux, le président de la commission de

l'urbanisme et de l'habitant de l'APW, Abdelwahab Benzaïm a indiqué à l'APS: "Nous demandons avec insistance à ce que la prérogative de la distribution du logement public social soit attribuée aux présidents d'APC qui connaissent mieux la question." Comment? "Cette prérogative était donnée aux présidents d'APC avant qu'elle ne soit transférée, par décret du chef du gouvernement Ahmed Ouyahia, aux chefs de daïras. Elle peut donc leur être redonnée dans les mêmes formes, avec un décret du Premier ministre", a répondu M. Benzaïm.

Le programme de recasement des familles issues des sites précaires, entamé en juin et qui est à sa 14^e opération, se déroule "dans le calme", mais l'implication des communes est une "condition inévitable" pour sa réussite, a souligné le président de l'APW, Karim Bennour.

M. Bennour a promis de soulever cette question à l'ouverture des travaux de la prochaine session de l'APW le 17 décembre, qui sera consacrée à l'étude du budget primaire (BP) 2015 de la wilaya.

JUSTICE

Toutes les affaires de corruption enrôlées lors des prochaines sessions criminelles

Le ministre de la justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a affirmé, jeudi à Alger, que "toutes les affaires de corruption présentées devant la justice seront enrôlées lors des prochaines sessions criminelles en vue d'en juger les auteurs".

"Toutes les affaires de corruption présentées devant la justice seront enrôlées lors des prochaines sessions criminelles après finalisation de leur examen par la justice", a précisé le ministre lors d'une déclaration à la presse, en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

Concernant les procédures judiciaires engagées à l'encontre des deux terroristes Amari Saifi, alias Abderrazak El-Para et Hassan Hattab, poursuivis pour enlèvement de touristes en 2003, M. Louh a indiqué que "cette affaire est devant la Justice qui doit se prononcer à son sujet".



EGYPTE-ALGÉRIE

Entretiens entre Yousfi et Cherif Ismaïl sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine énergétique

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, s'est entretenu avec son homologue égyptien, Cherif Ismaïl, du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie dans le cadre de l'application des décisions de la 7^e session de la Grande commission mixte tenue en octobre dernier au Caire, sous la co-présidence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, et son homologue Ibrahim Mahleb.



La rencontre qui s'est déroulée jeudi a porté sur un accord entre les entreprises des deux pays visant à approvisionner le marché égyptien en gaz naturel liquéfié algérien (GNL), a affirmé l'ambassadeur d'Algérie au Caire, et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Nadir Larbaoui. Les deux parties ont convenu également de renforcer le partenariat entre les deux pays dans le domaine de la prospection et de l'exploration du pétrole à travers la création d'une joint-venture sur la base d'une coopération en matière de raffinage de pétrole entre les entreprises des deux pays et l'échange d'expériences dans le domaine de l'exploration le gaz et pétrole de schiste.

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales a annoncé la conclusion d'un accord entre les sociétés EGAS et Sonatrach pour approvisionner l'Egypte en gaz naturel liquéfié à partir d'avril jusqu'en septembre 2015.

L'Algérie et l'Egypte avaient convenu, lors de la réunion en octobre dernier de la Grande commission mixte au Caire sous la co-présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue, Ibrahim Mahleb, de poursuivre les entretiens entre les sociétés EGAS et Sonatrach sur l'approvisionnement du marché égyptien en GNL algérien à travers les visites échangées en prévision d'un accord à cet effet et en fonction des capacités de Sonatrach. Concernant la création d'une joint-venture de prospection et d'exploration, la commission a souligné la nécessité de dynamiser les mécanismes retenus dans cadre du mémorandum d'entente signé entre les deux pays en date du 26 septembre 2012 notamment dans un volet relatif à la création d'une société algéro-égyptienne de prospection, d'exploration et de production du pétrole brut et du gaz dans les deux pays et à l'étranger.

La commission a invité d'autre part, la compagnie Sonatrach et l'organisme égyptien public de pétrole à définir les mesures à prendre dans ce sens. Au volet coopération en matière de raffinage de pétrole, la commission a indiqué dans son procès-verbal, la poursuite des discussions et contacts en cours sur le raffinage du Sahara Blend algérien pour définir les opportunités de coopération et de partenariat à partir d'une étude réalisée par la société Midor. Par ailleurs, des ministres du pétrole d'Algérie, d'Egypte des Emirats arabes unis et de Koweït, avaient rencontré également le Premier ministre égyptien, Ibrahim Mahleb. M. Youcef Yousfi s'était rendu mercredi dernier au Caire pour une visite officielle de deux jours en Egypte à l'invitation de son homologue, Cherif Ismaïl.

APS

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

Les mesures arrêtées par les deux pays "commencent à porter leurs fruits"

Les mesures arrêtées conjointement par l'Algérie et la France pour la promotion de leur partenariat économique "commencent à porter leurs fruits", a relevé M. Sellal. "Les mesures arrêtées conjointement par l'Algérie et la France pour la promotion du partenariat économique et les échanges commerciaux commencent à porter leurs fruits", a souligné M. Sellal à l'ouverture des travaux de la 2^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français.

Le Premier ministre a cité dans ce sens la sortie de l'usine d'Oran de la 1^e Renault Symbol fabriquée en Algérie qui constitue, a-t-il dit "le bon exemple des partenariats gagnants-gagnants que nous ambitionnons de démultiplier avec les opérateurs français dans d'autres domaines d'activité tels l'agriculture, l'énergie et le tourisme".

M. Sellal a estimé que les mécanismes de suivi mis en place par les deux pays "fonctionnent bien et ont permis de fluidifier les procédures de montage des projets et de faciliter l'investissement". Les entreprises françaises, qui connaissent bien le marché algérien, peuvent être assurées de notre disponibilité à les accueillir, à les mettre en relation directe avec les opérateurs algériens publics et privés et à les associer à notre démarche de modernisation et de diversification de l'économie algérienne", a assuré le Premier ministre. Par ailleurs, il a souligné que la vision partagée entre l'Algérie et la France d'ouvrir tous les dossiers y compris ceux ayant trait à la mémoire, "a permis de dissiper les malentendus".

"La vision partagée en Algérie et en France d'ouvrir tous dossiers bi-

latéraux qu'ils soient économiques, culturels ou liés à notre mémoire commune, a permis de dissiper les malentendus et de construire un climat de confiance, désormais socle de notre dialogue politique", a-t-il dit. M. Sellal a ajouté que la convergence de vues sur la majorité des questions internationales, les nombreuses visites gouvernementales et parlementaires concrétisées cette année ainsi que la tenue à Alger de la 1^e session du dialogue stratégique bilatéral, sont "autant d'indicateurs positifs sur l'essor et le développement de nos relations politiques à l'égard desquelles j'exprime la satisfaction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du gouvernement algérien". Par ailleurs, le Premier ministre a exprimé la "disponibilité" de l'Algérie à encourager l'installation d'établissements scolaires français en Algérie et son souhait de voir s'implanter en France des structures algériennes culturelles et éducatives.

Il a également exprimé la satisfaction de l'Algérie devant le rythme "soutenu" et "régulier" des travaux des groupes de travail sur la dimension humaine, l'harmonisation des procédures de mise en œuvre de l'accord de 1968, les archives, le traitement du dossier des essais nucléaires et enfin l'assainissement des situations entre la CNAS et les hôpitaux français.

"Les dossiers sont nombreux et parfois compliqués. Mais nous sommes convaincus que chaque question réglée et chaque projet mené à son terme, constituera une pierre supplémentaire que nous ajouterons à l'édifice de l'amitié algéro-française que nous appelons de nos vœux", a conclu M. Sellal.

Signature de 9 accords de coopération

Neuf (9) accords de coopération ont été signés jeudi à Paris entre l'Algérie et la France à l'issue des travaux de la deuxième session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français.



Il s'agit d'une convention de partenariat pour la création d'un centre d'excellence algéro-français de formation aux métiers de l'énergie et de l'électricité et d'une convention de coopération dans le domaine du sport.

Ces deux documents ont été signés par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra du côté algérien, et par la secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Geneviève Fioraso et par le secrétaire d'Etat en charge du Sport, Thierry Braillard, côté français.

Il s'agit également d'un mémo-randum pour l'élaboration d'un accord de promotion de la

recherche scientifique en Méditerranée. Par ailleurs, une déclaration d'intention sur la coopération de défense a été signée par le général-major Mohamed Kaïd, chef du centre des opérations de défense de l'état-major de l'ANP et le général de division Delort Laval, officier général chargé des relations internationales militaires, co-présidents de la commission mixte de coopération de défense.

Un accord de coopération scientifique et technique dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire a été également signé par Mohamed Derdour, Commissaire algérien à l'énergie atomique et

Bernard Bihot, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique.

En outre, les deux parties ont signé un protocole d'accord relatif notamment à la fabrication et la maintenance d'autorails de même qu'un Protocole d'accord pour la constitution d'une société mixte en matière de semences céréalières et fourragères.

L'Algérie et la France ont également signé une convention cadre de partenariat économique et d'appui technique à la structuration et au développement de la filière bovine algérienne.

Sellal : «La prudence observée par le passé ne doit plus être de mise»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, hier à Paris, que la prudence observée par le passé ne doit plus être de mise dans la relation algéro-française, tout en appelant les entreprises françaises à participer à l'effort d'industrialisation de l'Algérie. Intervenant devant le patronat français, M. Sellal a déclaré que «la prudence observée par le passé ne doit plus être de mise dans notre relation, particulièrement en cette période favorable au développement de la coopération algéro-française».

«Le temps est à la confiance affirmée comme socle pérenne d'un partenariat économique mutuellement fructueux», a-t-il indiqué, appelant les entreprises françaises à participer à l'effort d'industrialisation de l'Algérie «en tirant profit de la dynamique économique» qui connaîtront les secteurs de l'industrie et des mines, les industries de transformation et l'appui au développement des activités agricoles productives, ainsi que le tourisme qui «constituent les priorités pour les prochaines années».

Rappelant que l'Algérie s'est engagée dans un effort de diversification de son économie en ciblant l'industrie, l'agriculture, le

tourisme, l'énergie et le numérique, M. Sellal a relevé que les sociétés françaises qui se sont déjà engagées en Algérie «ont tiré profit des nombreux avantages comparatifs qu'offre l'Algérie, en l'occurrence une stabilité politique et macroéconomique durable, une disponibilité de l'énergie, une qualification de la main-d'œuvre et un dynamisme du marché local».

Il a cité également le réseau d'infrastructures «neuf et performant», un système bancaire avec des capacités de financement et des possibilités pour «aller ensemble» sur des marchés étrangers, notamment en Afrique.

En outre, le Premier ministre a noté que l'Algérie et la France connaissent une «période charnière» dans leur relation d'exception qui «ne cesse de s'amplifier qualitativement comme l'attestent les résultats de la 2^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau à l'issue de laquelle des accords institutionnels, ainsi que des accords de partenariat économique entre nos entreprises ont été signés».

«Le partenariat économique que nous construisons ensemble répondra ainsi aux intérêts de nos deux peuples, en raison de

son impact sur le développement durable et particulièrement à travers la création de milliers d'emplois directs ou indirects en Algérie ou en France», a ajouté dans le même sens M. Sellal. Il a précisé que les projets qui ont été signés «viennent consolider la dynamique de coopération mutuellement avantageuse entre l'Algérie et la France et dont le cap a été fixé par la Déclaration d'Alger». «Les entreprises françaises qui ont fait le pari de l'Algérie en s'engageant dans des projets de partenariat, ont bien mesuré le potentiel et les avantages qu'offre le marché algérien, qui a connu et connaît encore une expansion remarquable, grâce aux multiples plans d'investissements publics et à une gestion judicieuse de nos capacités financières», a poursuivi le Premier ministre.

M. Sellal a saisi cette occasion pour rappeler que la croissance économique de l'Algérie a enregistré, durant les quatre dernières années, une moyenne de 4% et ambitionne de la porter à 7% dans les années à venir et que sa dette extérieure se situe, à fin juin 2014, aux environs de 3,79 milliards de dollars, soit un niveau «relativement bas» qui fait d'elle un pays «très peu endetté». «Nous



avons entamé, sous la supervision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la concrétisation d'un programme quinquennal ambitieux de développement économique pour la période 2015-2019 pour un taux annuel de croissance de 7% sur la base des efforts que nous maintiendrons en matière d'investissements publics, mais aussi en favorisant davantage les investissements directs et les partenariats publics-privés», a-t-il poursuivi.

Il a souligné, dans ce sens, que la réforme du système bancaire et financier est une «priorité absolue» pour promouvoir, notamment, la modernisation du système de paiement, ajoutant que «c'est au niveau de la sphère commerciale que nous avons des efforts à faire pour permettre la jonction entre la banque et le commerce grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication».

APS

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

Sellal souligne la convergence de vues sur la manière d'aborder les questions de sécurité dans la région

Sellal a souligné La convergence de vue entre l'Algérie et la France sur la vision et la manière d'aborder les problèmes de la sécurité qui se posent à la région. "Sur les questions de sécurité, nous avons abordé l'ensemble des problèmes de la région et de la sous-région et même les problématiques qui se posent au Moyen-Orient ou il y a une identité de vues sur la vision et sur la manière d'aborder les problèmes", a-t-il précisé dans une conférence de presse animée conjointement avec son homologue français Manuel Valls à l'issue des travaux de la 2^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN).

"Ce qui est sur, c'est que nous recherchons la paix et l'Algérie travaille de concert avec le partenaire français notamment en ce qui concerne la sous-région et nous sommes certains qu'avec cette coopération nous allons aboutir", a poursuivi M. Sellal.

● Interrogé sur l'assassinat des moines de Tibhirine, il a rappelé que cet acte "a eu lieu à un moment où le pays connaissait une vague de terrorisme face à laquelle nous étions seuls que nous avons chèrement payé avec 200.000 morts et des dizaines de milliards de dollars de pertes".

"C'est un drame douloureux qui a touché des personnes que tout le monde aimait. En ce qui nous concerne, même si je n'ai pas pour habitude de commenter les décisions de la justice, nous sommes totalement

• Valls : «L'Algérie a combattu et vaincu le terrorisme seul»



sereins. Nous coopérons avec le juge français chargé de cette affaire avec le juge algérien". "Je peux vous affirmer qu'il y a une excellente coopération en matière judiciaire", a-t-il relevé, rappelant les commissions rogatoires lancées par les juges français et algérien chargés de cette affaire et la présence du juge et d'experts français lors de l'autopsie et les prélevements pratiqués sur les crânes des victimes à Alger.

"Il n'y a strictement aucun problème en matière d'évolution du dossier. Je vous le dis et vous le confirme. Nous sommes totalement et définitivement sereins dans cette affaire", a-t-il martelé.

M. Sellal a saisi cette occasion pour revenir sur l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel pour réaffirmer que le gouvernement algérien et les forces de sécurité "sont décidés à aller jusqu'au bout dans cette affaire". Le Pre-

mier ministre a rappelé que des juges algériens ont engagé une procédure sur cette affaire et que les forces de sécurité sont sur le terrain pour rechercher le cadavre et les terroristes impliqués dans cet assassinat, rappelant qu'un terroriste avait été abattu.

"Nous irons jusqu'au bout de cette affaire car il ne faut jamais faire de concession au terrorisme qui est devenu un défi civilisationnel", a-t-il affirmé, soulignant qu'"il faut que le monde entier soit conscient de cette situation".

"Il faut aller jusqu'au bout dans ces affaires. Car il y va des valeurs humaines et de l'humanité", a-t-il insisté. Réitérant la position du gouvernement algérien en matière de lutte contre le terrorisme, M. Sellal a rappelé la réaction de l'Algérie suite à l'attaque terroriste contre le site gazier de Tiguentourine.

SELLAL CONFIRME :

«L'Algérie prête à aider les associations cultuelles algériennes en France activant pour la préservation de l'image de l'Islam»

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a réitéré la disponibilité de l'Algérie à aider les associations cultuelles algériennes établies en France qui activent pour la préservation de l'image de l'Islam.

"Nous sommes là pour aider la communauté algérienne établie en France à mettre en place une connexion entre les deux pays, notre but est de donner la plus belle image des musulmans et de l'islam", a précisé M. Sellal lors d'une rencontre à la grande Mosquée de Paris. En réponse à de nombreux représentants d'associations et de mosquées demandant l'aide, M. Sellal a répondu "on peut aider on peut participer mais on ne peut pas tout faire en avance avec vous", demandant par la même occasion aux associations de "s'entendre entre elles" et les encourageant à mettre en place d'une fondation pour gérer les biens immobiliers acquis en France et servant de lieux de culte. Evoquant la situation du pays, il a indiqué que "l'Algérie exporte la paix, la sécurité et le dialogue. Nous sommes là pour préserver l'image de l'islam", a en outre indiqué le Premier ministre qui a souligné dans ce sens que le nombre d'Algériens ayant rejoint les groupes terroristes "est très faible" et que cela "est une

preuve qu'un travail a été fait ici (en France) et en Algérie". L'Algérie grâce à sa stabilité dérange. "Elle se porte bien et est capable de résister aux chocs malgré la baisse du prix du pétrole".

● De son côté, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Mohamed Aissa a souligné que la mosquée "a toujours été la passerelle entre les peuples algérien et français, entre les religions et entre les deux rives de la Méditerranée. Elle est appelée à prendre sa place comme pôle des mosquées de France et même d'Europe, pour la promotion d'un Islam modèle et symbole de convivialité". Il a également évoqué une mise à niveau de l'institut El Ghazali dépendant de cette mosquée pour l'équivalence de ses diplômes avec des universités françaises et algériennes.

Les mosquées se sont débarrassées des extrémismes"

"Nous avons arrêté un programme pour que les musulmans français puissent apprendre les principes fondamentaux de l'islam tel que pratiqué par nos parents et grands-parents, pour que l'institut soit un centre de formation pour les

imams de France", a-t-il précisé. Il a ajouté que cet apprennissage "mérite un accompagnement qui jaillit d'une expérience qui a réussi en Algérie où les mosquées se sont débarrassées des extrémismes".

"Nous allons œuvrer à reformer par une volonté propre à la mosquée de Paris mais avec l'assistance de caravanes culturelles et culturelles, il y aura aussi la sollicitude des uns et des autres au niveau européen comme cela se fait en Algérie avec les pays du Sahel".

A cette occasion, M. Aissa a annoncé la participation de la grande Mosquée de Paris à la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, afin de partager les expériences. Il a annoncé à cette occasion que l'Algérie est disposée à offrir des bourses aux Français qui désirent suivre des formations d'imams.

De leur côté, les représentants d'associations cultuelles algériennes établis en France ainsi que des directeurs de mosquées ont réitéré l'adhésion de la communauté aux préceptes de l'islam authentique. Par ailleurs, certaines associations ont sollicité l'aide de l'Algérie pour l'achat des biens immobiliers servant de lieux de culte.

De son côté, Abdallah Zekri

Le Medef insiste sur le rapprochement des groupes de PME algériens et français

Le président du Medef international (groupement des chefs d'entreprises françaises), Pierre Gattaz, a indiqué, hier à Paris, avoir insisté auprès du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur le rapprochement entre des groupes de PME (petites et moyennes entreprises) algériens et français.

«Nous avons insisté sur le rapprochement des PME, car ce sont beaucoup plus les grands groupes français qui viennent en Algérie.

Je pense qu'il y a des groupes de PME des deux pays qui peuvent s'entraider», a déclaré M. Gattaz à l'issue d'une séance de travail tenue avec Abdelmalek Sellal, ajoutant qu'il y a «une avancée» sur ce sujet.

Lors de cette rencontre, le Premier ministre a fait un exposé aux patrons français sur l'évolution de l'économie algérienne et ses orientations actuelles. M. Gattaz a expliqué que le Premier ministre avait insisté, lors de cette rencontre, sur la «confiance», point qu'il partage, d'autant qu'il y a «beaucoup de choses» à faire en Algérie, a-t-il relevé.

«Nous sommes voisins, on se connaît et nous avons une histoire commune. Nous sommes très motivés dans une démarche de confiance. M. Sellal a beaucoup insisté sur la confiance et nous en sommes d'accord», a précisé M. Gattaz, ajoutant qu'il y a des «projets immenses en Algérie, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et du gaz».

Il a estimé qu'"il faut travailler sur des projets concrets pour un partenariat gagnant-gagnant, afin de créer de l'emploi en Algérie et en France».



président de l'Observatoire contre l'islamophobie et vice-président du Conseil français du culte musulman a déploré la

stigmatisation de l'islam en France et la montée de l'islamophobie.

APS

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

LE MESSAGE FORT DE SELLAL À PARTIR DE PARIS : «Les institutions fonctionnent normalement, ne vous inquiétez pas»...»

Boualem Branki

"L'Algérie a ses institutions, elles fonctionnent normalement, ne vous inquiétez pas". Cette phrase, le Premier ministre Abdelmalek Sellal l'a servie jeudi à Paris sur un plateau rehaussé de la présence de plusieurs ministres français et algériens, et devant son homologue Manuel Valls aux journalistes à la conférence de presse qu'il a animée à la fin des travaux de la seconde session du Comité intergouvernemental de haut niveau.

- Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a indiqué jeudi à Paris que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika se portait "correctement" et qu'il "dirige le pays". "Le président Bouteflika a effectué récemment un contrôle médical en France comme toute personne malade et il se porte correctement. Il n'y a aucun problème. Il dirige le pays, je peux vous l'affirmer", a-t-il précisé dans une conférence de presse animée conjointement avec son homologue français Manuel Valls à l'issue des travaux de la 2^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN). En réponse à une question sur une éventuelle visite du président de la République en France, il a indiqué que "moi-même j'ai insisté ce matin auprès du président Hollande pour qu'il visite l'Algérie et je crois qu'il n'est pas contre et cela lui permettra de constater l'évolution correcte de l'état de santé du président". "L'Algérie a ses institutions, elles fonctionnent normalement, ne vous inquiétez pas", a conclu le Premier ministre.

APS

La question avait des contours malsains, puisque M. Sellal avait été interrogé si le président Bouteflika allait effectuer prochainement une visite de travail en France.

Il a répondu, tout à fait calme que "moi-même j'ai insisté ce matin auprès du président Hollande pour qu'il visite l'Algérie et je crois qu'il n'est pas contre, et cela lui permettra de constater l'évolution correcte de l'état de santé du président". Il rassure même sur l'état de santé du président et rappelle que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, se portait "correctement" et qu'il "dirige le pays".

"Le président Bouteflika a effectué récemment un contrôle médical en France comme toute personne malade et il se porte correctement. Il n'y a aucun problème. Il dirige le pays, je peux vous l'affirmer", a-t-il expliqué.

En fait, M. Sellal, devant un aréopage de décideurs, banquiers, politiciens, journalistes et officiels français et étrangers tenu à rassurer autant sur l'état de santé du président que sur sa capacité à gouverner le pays.

Il a, en fait, tenu à déjouer certaines rumeurs et certaines démarches qui tendent à discréditer autant l'action du gouvernement que celle du président



de la République. Les objectifs d'une telle stratégie sont connus. A Paris donc, le Premier ministre se devait de délivrer un message fort, rassurant sur l'état de santé du président, et plus encore rassurer sur l'Algérie, qui a vaincu seule le terrorisme comme l'a reconnu Valls devant le même parterre durant sa conférence de presse, et sa capacité à organiser son développement, à multiplier ses partenariats et assurer un climat

politique sain aux investisseurs étrangers.

Une tâche qui n'est pas simple ni facile dans le climat politique actuel en France où le danger de la propagation du terrorisme au Maghreb inhibe toute volonté d'investir. Le message de l'Algérie aux Français a été clair, c'est celui qu'avait développé M. Sellal : l'Algérie est ouverte au partenariat, à une relation forte et dense avec la France, loin des préjugés et des

malentendus, et à ouvrir tous les dossiers, y compris celui du dossier des essais nucléaires français dans le Sud algérien.

Mieux, "l'Algérie exporte la paix, la sécurité et le dialogue. Nous sommes là pour préserver l'image de l'islam", a expliqué avec une certaine fierté M. Sellal, qui a prévenu que "l'Algérie grâce à sa stabilité dérange. Elle se porte bien et est capable de résister aux chocs malgré la baisse du prix du pétrole".

Un programme non stop

Kamel Cherif

Aussitôt rentré de France, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, accueillera ce samedi à Alger le président de la République hellénique, Károlos Papoulias, qui effectue une visite d'Etat en Algérie du 6 au 8 décembre. Une visite qui fait suite à celle effectuée par le ministre des Affaires étrangères en Grèce, en juin dernier pour relancer les relations bilatérales.

Le président grec avait alors signifié à Lamamra qu'il serait «heureux» d'effectuer une visite en Algérie pour revoir, avait-il dit, «un ancien ami (le Président Bouteflika) et écouter ses analyses et éclairages sur la situa-

tion actuelle». C'est donc aujourd'hui que Sellal reçoit le président grec, après avoir effectué une visite pleine, chargée et intense en France où il avait présidé avec son homologue Manuel Valls, les travaux de la 2^e réunion du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau. Sellal a été fortement sollicité lors de cette visite qui revêt un caractère spécial du fait des liens historiques et profonds qui unissent les deux pays.

Auparavant, Sellal avait reçu à Alger, le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, avec qui il a eu de longs entretiens. Le Premier ministre doit continuer sur sa lancée et le même rythme à l'occa-

sion de la visite du président grec en Algérie et maintenir la même cadence en vue d'une visite officielle qu'il effectuera au courant de cette semaine (mercredi) à Londres pour co-présider le Forum algéro-britannique.

Auparavant, Sellal était à Doha où il avait pré-légié la commission mixte algéro-qatarie. Quelques jours au préalable, il était au Caire pour la haute commission mixte algéro-égyptienne ! L'agenda arrangé du Premier ministre dénote que l'Algérie est loin d'être un pays immobile ou inerte, tel que le prétendent certaines parties.

C'est un pays qui bouge et qui est, encore mieux, sollicité dans le cadre de la coopération et

du partenariat par différents pays. L'intense activité de Sellal ne peut être que bénéfique pour l'Algérie qui développe ainsi des partenariats dans le cadre de la coopération et du transfert de la technologie et du savoir-faire.

Rien n'empêche l'Algérie d'aller de l'avant et de gagner davantage de terrain, après avoir été isolée dans les années du terrorisme, comme l'ont toujours rappelé les dirigeants algériens. Sellal l'avait encore répété lors de sa conférence de presse à Paris en rappelant que l'Algérie était seule à combattre le terrorisme. Grâce à sa détermination, elle l'a vaincu et demeure aujourd'hui un pays écouté et respecté !

AUTOROUTE EST-OUEST

Le Japon demande à l'Algérie un délai à Cojaal pour le règlement du litige

Le Gouvernement japonais a demandé à l'Algérie "d'accorder au Consortium japonais pour l'autoroute algérienne (Cojaal) un délai pour trouver une issue au litige qui l'oppose à l'Agence nationale des autoroutes concernant la réalisation du deuxième tronçon de l'autoroute Est-Ouest", a annoncé jeudi le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi.



En réponse à une question orale lors d'une séance plénière au Conseil de la nation sur le recours de Cojaal à l'arbitrage international pour résoudre le litige l'opposant à l'Agence nationale des autoroutes au sujet de la réalisation du deuxième tronçon de l'autoroute Est-Ouest, le ministre a précisé que "l'ambassadeur japonais à Alger a demandé aux autorités algériennes d'accorder un délai à Cojaal pour tenter de trouver une issue au litige".

"Les négociations qui s'effectuaient auparavant entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre sont désormais menées entre les deux Etats", a souligné le ministre. Le contrat avec Cojaal a été résilié à la suite d'une mise en demeure adressée par l'Agence nationale des autoroutes au consortium japonais, en juin dernier, le sommant de poursuivre les travaux du marché n°3 dans un délai de 8 jours. Cette mise en

demeure intervient à l'issue du retard accusé dans la réalisation du deuxième tronçon de l'autoroute Est-Ouest d'une longueur de 399 km, reliant trois wilayas de l'est du pays (Constantine, Annaba et El Tarf).

Le ministre avait, récemment, souligné que le retard du parachèvement de l'autoroute Est-Ouest s'expliquait par les "réserves" émises par la partie algérienne sur la qualité des travaux réalisés sur certains tronçons comme ce fut le cas à Constantine.

En attendant l'expiration du délai, le ministre a rappelé que l'Algérie avait mobilisé tous les moyens pour la réalisation d'une rocade à la suite de l'affondrement du tunnel de Constantine dont la réalisation a été confiée à la partie japonaise.

Le premier responsable du secteur a fait savoir que "la réalisation de cette rocade coûtera un montant supplémentaire de 5 milliards de dinars,

soulignant que le projet de réalisation du tunnel de Constantine, objet de litige avec Cojaal, "ne sera pas pour autant abandonné".

"Les fonds existent pour la réalisation de la rocade, et des instructions ont été données au maître d'oeuvre pour accélérer les travaux et remettre le projet avant mars 2015", a insisté le ministre.

L'Algérie a payé à l'entreprise japonaise 65 % de la valeur des contrats qui la lient à cette entreprise, a indiqué M. Kadi qui a ajouté que 9 % du projet n'ont pas été réalisés en raison des problèmes soulevés.

Le ministre a estimé que "l'Algérie ne peut payer une entreprise absente qui a arrêté ses travaux de manière définitive et n'a même pas daigné négocier pour tenter de trouver une issue".

M^{ME} NOURIA BENGHEBRIT :

«Evaluation des performances au cycle secondaire à partir de janvier»

Le ministère de l'Education nationale procédera, à partir de janvier, à une évaluation des performances au cycle secondaire en prévision de la tenue en juillet d'un séminaire national, a annoncé jeudi à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

L'objectif de cette évaluation est de déterminer "une nouvelle approche pour l'évaluation des élèves, notamment ceux de terminale", a indiqué M^{me} Benghebrit qui répondait à une question orale posée par un membre du Conseil de la nation.

Par ailleurs, elle n'a pas exclu le recours, à l'avvenir, à une session de rattrapage à l'examen du baccalauréat "si les résultats de cette évaluation venaient à en confirmer la pertinence". La ministre a réaffirmé le non recours cette année au rachat ou à une session de rattrapage à l'examen du baccalauréat, ni à la limitation du seuil des cours, "étant donné qu'il s'agit de mesures ex-



ceptionnelles prises auparavant à la faveur d'une conjoncture tout aussi exceptionnelle". Elle a, toutefois, annoncé le maintien cette année de l'option de deux sujets au choix pour les épreuves des matières essentielles à l'examen du baccalauréat. Le ministère a décidé cette année de se focaliser sur les dimensions analytique et synthétique dans la formula-

tion des questions des deux sujets au choix, a-t-elle souligné.

Durant l'année en cours, la fiche d'évaluation de l'élève de terminale ayant obtenu une moyenne annuelle élevée et ayant été reçu au baccalauréat avec une moyenne variant entre 10/20 et 11/20, sera prise en compte lors de son orientation universitaire selon les voies ex-

M. KHELIL MAHI L'A AFFIRMÉ
La révision de l'allocation touristique "est du ressort de la Banque d'Algérie"

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi a affirmé, jeudi à Alger, que la révision de l'allocation touristique, "relève des prérogatives de la Banque d'Algérie (BA)".

M. Mahi qui répondait au nom du Premier ministre Abdelfmalek Sellal à une question orale d'un membre du Conseil de la nation, a souligné que la révision de l'allocation touristique "relève des prérogatives du gouverneur de la Banque d'Algérie", ajoutant que cette question avait été soulevée à maintes reprises notamment à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le ministre a rappelé que l'Algérie avait adopté les dispositions de l'article 8 des statuts du Fonds monétaire international (FMI) à travers le parachèvement de la conversion du dinar ajoutant que la conversion progressive a été adoptée tout en respectant l'évolution de la situation financière externe notamment pour ce qui est de la balance des paiements extérieurs".

Il a expliqué que la conversion du dinar dans le cadre des transactions internationales concerne les biens et les services "est en augmentation eu égard à la forte hausse des importations, ce qui impacte la balance des paiements extérieurs".

Il a ajouté que "la chute des cours de pétrole en 2014 et son impact sur le déficit de la balance des paiements extérieurs, entraîne l'objectif d'approfondir cette conversion au profit des ménages", sachant que la Banque d'Algérie élaborait actuellement une étude sur ce sujet.

"En fonction de l'évolution de la balance des paiements extérieurs, la Banque d'Algérie procédera à l'évaluation nécessaire et prendra les mesures adéquates concernant les conversions relatifs aux soins, aux études et aux voyages à l'étranger", a-t-il indiqué.

"L'élargissement des transferts courants du dinar au profit des ménages doit se faire en fonction de la pérennité de la balance des paiements extérieurs du pays à moyen terme", a-t-il conclu.

AUTOROUTE EST-OUEST

Lancement d'une nouvelle étude pour l'aménagement du tronçon reliant Lakhdaria à Bouira

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi a annoncé jeudi à Alger le lancement d'une nouvelle étude pour la réalisation du projet d'aménagement du tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant Lakhdaria à Bouira à la suite du grand retard enregistré après l'échec des études précédentes.

A une question orale lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, le ministre a précisé que "le retard accusé dans la réalisation du projet en question est dû à l'échec des études précédentes, à la nature du sol et aux problèmes rencontrés par l'un des trois délais d'œuvre.

M. Kadi a déclaré que suite à l'inefficacité des résultats obtenus, le secteur a procédé à l'élaboration d'une nouvelle étude pour rattraper le retard cumulé. Le ministre avait déclaré auparavant que le tronçon de l'autoroute locale Est-Ouest reliant Lakhdaria à Bouira à l'instar de celui reliant Blida à la Chiffa, avait été réalisé sur l'ancienne voie de l'autoroute dont la réalisation remonte à 25 ans ce qui a provoqué sa détérioration.

M. Kadi a indiqué que 2,7 des 33 km linéaires du tronçon concerné par l'aménagement ont été réceptionnés outre un autre qui sera réceptionné prochainement en parallèle avec le lancement des travaux sur un autre tronçon.

La réalisation des 16 km restants "requiert des techniques de pointe" en raison de la difficulté du terrain, a-t-il estimé. Les salaires des travailleurs de la société Altro de Skikda en charge du projet ont été versés de même pour deux entreprises privées ce qui devrait faire avancer les travaux, a indiqué le ministre.

Des instructions ont été données, a ajouté M. Kadi, pour améliorer l'éclairage au niveau de ce tronçon.

APS

Signature d'une charte d'adhésion entre le ministère de la Pêche et les professionnels

Le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et la Chambre nationale de la pêche ont signé, jeudi à Alger, une charte d'adhésion volontaire à travers laquelle les professionnels du secteur s'engagent à développer la pêche et l'aquaculture d'une manière «responsable et durable».

Elaboré dans le cadre du plan «AquaPêche bleue», ce document a été paraphé par le Secrétaire général du ministère, Mustapha Lagha, et le président de la Chambre nationale de la pêche, Chaïb Aakab, en présence du ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi.

AquaPêche bleue 2020 a été élaboré, rappelle-t-on, par le ministère de la Pêche dans le cadre du plan d'action du gouvernement 2015-2019 dans ce secteur, qui vise à atteindre une production de 200.000 tonnes par an à l'horizon 2020 contre 120.000 tonnes actuellement.

«Cette charte, objet d'une large concertation avec les professionnels, traduit la conscience et l'engagement des pêcheurs, des aquaculteurs et des plongeurs à participer et à collaborer à un développement préservant les ressources et les écosystèmes halieutiques», a souligné M. Ferroukhi.

La charte, qui porte sur les différents mécanismes appliqués au niveau international et englobant les lois liées à la pêche, devrait permettre d'organiser les zones de pêche en collaboration avec les vrais professionnels du secteur, selon le ministre.

«Il s'agit d'un nouveau jalon pour une pêche et aquaculture responsable et durable à travers l'accompagnement et la collaboration des professionnels», a-t-il estimé. Cette charte vise principalement à atteindre les objectifs de production, de création et de préservation des emplois ainsi que le développement des filières de l'aquaculture.

Elle permet également de renforcer le rôle des organisations et associations professionnelles dans la consolidation des droits des pêcheurs artisans et métiers qui y sont liés et optimiser leurs interventions dans l'action de développement sectoriel.

Il s'agit aussi d'améliorer les conditions de travail dans l'ensemble des segments d'activité du secteur (capture, manipulation, commercialisation, valorisation, transport) et de protéger l'environnement naturel, les territoires marins et côtiers.

Outre la signature de ce document, il a été également présenté un premier bilan du «Projet d'ap-



pui à la formulation de la stratégie nationale de la pêche». A ce propos, le ministre a affirmé que les résultats de ce projet allaient définir la stratégie du secteur durant le prochain programme quinquennal, et dont la mise en œuvre débutera en 2015.

Initiée en 2013 avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette stratégie sera orientée principalement vers la pêche et l'aquaculture artisanale, qui «joue un rôle important dans l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire de milliers de ménages en Algérie», selon M. Ferroukhi.

rié», selon M. Ferroukhi.

Cette activité compte quelque 10 000 petites embarcations et 20 000 employés dont 75% ont une famille à charge, selon les chiffres avancés par le ministre.

Menée par 11 experts dont 6 de la FAO et du Pnud, ce projet a abouti à l'élaboration d'une quinzaine de rapports sur des thématiques précises qui concernent essentiellement l'aquaculture, le fonctionnement des circuits de commercialisation des produits de la pêche, l'écotourisme et l'environnement. Il vise également à améliorer le système de commercialisation et les prix à la consommation, à renforcer les capacités humaines et

techniques des organisations professionnelles et à structurer et promouvoir les filières de la pêche et de l'aquaculture. «L'objectif principal est de participer au développement de l'économie nationale et de prendre en charge le volet socio-économique dans le développement du secteur», selon M. Ferroukhi. Pour le représentant de la FAO en Algérie, Nabil As-saf, cette stratégie permettra de constituer la «locomotive» d'une longue expérience des trois collaborateurs du projet pour aboutir à une gestion et un développement durable du secteur de la pêche en Algérie.

Pour sa part, la Représentante résidente du Pnud, Cristina Amaral, a affirmé la disponibilité de cette organisation pour accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de cette stratégie. Par ailleurs, M. Ferroukhi a annoncé l'organisation par l'Algérie en mai 2015 de la Conférence des pays de la Méditerranée et de la Mer noire en collaboration avec la commission générale des pêches pour la Méditerranée.

Cette conférence sera une occasion supplémentaire pour mettre en lumière les spécificités de la pêche artisanale et de consolider un programme d'accompagnement à l'échelle régionale pour ces acteurs.

L'Algérie exportera 6 cargos de GNL vers l'Egypte en 2015

L'Algérie exporterà 6 cargos de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Egypte l'année prochaine, a indiqué jeudi un communiqué du ministère égyptien du Pétrole. Le communiqué a été rendu public à l'issue des entretiens au Caire entre le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, en visite de travail au Caire, et le ministre égyptien du pétrole, Chérif Ismail. La visite du ministre de l'Energie au Caire intervient en application des recommandations de la réunion de la 7ème session de la grande commission mixte, tenue le 13 novembre dernier, sous

la présidence d'Abdémalek Sellal, et de son homologue égyptien, Ibrahim Mahleb. «Il a été convenu de l'importation de 6 cargos de GNL algérien durant la période s'étendant du mois d'avril à septembre 2015, avec une moyenne d'un cargo par mois», précise la même source. L'Egypte et la compagnie norvégienne Hoegh avaient officiellement convenu début octobre dernier de lancer en mars une unité flottante de stockage de GNL et de regazéification au port d'In Sokhna en vue de satisfaire les besoins importants de l'Egypte en énergie.

L'augmentation des exportations hors hydrocarbures exige la multiplication du nombre d'entreprises et amélioration de la qualité

L'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures passe inéluctablement par la multiplication du nombre d'entreprises productives et la disponibilité des produits en quantité et qualité selon les normes mondiales, a indiqué, jeudi à Tlemcen lors d'une rencontre, le président directeur général de la Compagnie algérienne d'assurances et de garantie des exportations (Cagex), Djilali Triket.

Lors d'une journée d'étude sur l'amélioration et la promotion des exportations hors hydrocarbures, M. Triket a souligné que l'enjeu actuel est de «créer un grand nombre d'entreprises productives qui peuvent exporter leurs produits face à la rude concurrence», affirmant que l'Algérie dispose des moyens humains et naturels et de dispositifs pour réaliser cet objectif à moyen et long termes. Après avoir insisté sur la nécessité de s'adapter aux

mutations et aux défis imposés par la chute des prix du pétrole, le P-DG de Cagex a indiqué que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint, l'an dernier, 2,20 milliards de dollars US dont 50 % couverts par Sonatrach et entre 20 et 30 % d'exportations relatives aux hydrocarbures et minéraux. Le reste représentant des produits divers d'une valeur de seulement 600 millions de dollars.

Pour le conseiller du directeur de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, Abdelmadjid Karim, cette rencontre permet de «rapprocher les opérateurs économiques locaux et les imprégner du système d'exportation et ses mécanismes». Il a rappelé les conditions d'accès aux marchés extérieurs parmi lesquelles créer des sociétés de marketing et offrir le produit destiné à l'exportation. M. Abdelmadjid Karim a indiqué que son Agence tend à en-

courager et à accompagner les opérateurs algériens pour se positionner par rapport aux marchés internationaux, en faisant connaître leurs produits par la participation à des manifestations internationales, l'échange d'informations sur les possibilités d'exportation de leurs produits et les nouveaux marchés.

Après une intervention de Ali Bey Nasri, président de l'Association nationale des exportateurs algériens sur l'évolution qu'a connue le domaine export à la faveur de l'ouverture économique, un débat s'est instauré entre opérateurs privés et représentants d'instances concernées par l'exportation dont les banques, les impôts et les douanes. Cette journée d'étude a été initiée par la chambre du commerce et d'industrie Tafna de Tlemcen.

APS

EL-BAYADH

La culture de la pomme de terre donne des résultats «encourageants» à Brezina

L'expérience de la culture de la pomme de terre, introduite depuis deux ans dans la plaine de «Dayet El-Bagra», dans la commune de Brezina (El-Bayadh), a donné des résultats «encourageants» cette saison, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA). La pomme de terre saisonnière, généralement cultivée au printemps et récoltée au début de l'été, a donné lieu à une production de 40 000 quintaux sur une superficie ensemencée de 260 hectares, exploitée par la société des facteurs de production agricole «Sofapro» dans le cadre de la concession agricole, a indiqué le directeur du secteur, Ramdane Haimoudi. Le rendement à l'hectare se situe entre 200 et 300 quintaux au niveau de cette plaine de Dayet El-Bagra, située à quelque 80 km au Sud du chef-lieu de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-il précisé. Les services de la DSA s'emploient, en coordination avec les responsables de la «Sofapro», bénéficiaire d'une concession de 946 hectares, à l'extension des surfaces dédiées à la culture de la pomme de terre, et qui avait commencé la première année avec 10 hectares seulement, au regard des résultats «encourageants» obtenus et dans le but aussi d'approvisionner le marché et régional en produits de grande consommation, a-t-on fait savoir à la DSA. La plaine de Dayet El-Bagra recèle de diverses potentialités lui assurant un avenir prometteur dans le domaine des cultures stratégiques, notamment un sol fertile et sa localisation proche du barrage de Larouya d'une capacité de 123 millions m³ d'eau, estime le même responsable.

SELON L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Stagnation des salaires dans les économies développées

Les salaires ont stagné dans les pays développés et déceléré au niveau mondial en raison d'un net ralentissement de la croissance, pesant sur les performances économiques globales, a indiqué vendredi l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Avec une croissance de 0,2% l'an dernier, contre 0,1% en 2012, les salaires moyens réels, tenant compte de l'inflation, des économies développées ne rattrapent pas leur niveau d'avant 2007, note l'OIT dans son rapport biennal. L'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni voient même leurs salaires moyens inférieurs à ceux de 2007.

Cette stagnation globale des salaires explique le net ralentissement de ces économies, analyse l'OIT. «Tout cela a pesé sur les performances économiques globales, conduisant à une reprise économique molle dans la plupart de ces économies et à un risque accru de déflation dans la zone Euro», explique Sandra Polaski, directrice générale adjointe de l'OIT.

À niveau mondial, la croissance des salaires a ainsi déceléré par rapport à 2012, atteignant 2%, contre près de 3% six ans auparavant. Ce chiffre est porté principalement par les économies émergentes et en développement, avec



toutefois de fortes disparités entre ces pays.

Si les salaires ont augmenté en 2013 de 6% en Asie et de 5,8% en Europe orientale et en Asie centrale, cette augmentation se limite à 0,8% en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au Moyen-Orient, les salaires ont progressé de 3,9% mais seulement de 0,9% en Afrique.

«Au cours des dix dernières années, on observe une lente convergence des salaires moyens des pays émergents et en développement avec ceux des économies développées, mais les salaires des économies développées restent en moyenne trois fois plus élevés que

dans la catégorie des économies émergentes et en développement», souligne Kristen Sobeck, économiste à l'OIT et l'une des auteures du rapport.

L'organisation onusienne relève également l'écart grandissant entre la productivité du travail, toujours en hausse, et sa redistribution salariale. Cette tendance signifie que les travailleurs et leur famille n'obtiennent qu'une plus petite part de la croissance économique tandis que les propriétaires de capitaux en bénéficient davantage. L'OIT souligne aussi la persistance des inégalités salariales entre les hommes et les femmes.

ALLEMAGNE

Hausse de 2,5% des commandes industrielles en octobre



Les commandes à l'industrie allemande ont grimpé de 2,5% en octobre sur un mois, mieux qu'attendu, selon un chiffre provisoire publié vendredi qui suggère que l'horizon s'éclaircit pour ce secteur. Pour le ministère de l'Economie, qui publie ces données corrigées des variations saisonnières et de prix, il y a «plusieurs indices que l'économie allemande commence à surmonter sa phase de faiblesses». Mais «les chiffres ne marquent pas encore de retournement de tendance», tempère le ministère, faisant valoir que les commandes à l'industrie sont marquées ces temps-ci par «des grosses variations mensuelles». Le chiffre de septembre est restonné finalement mieux que prévu (+1,1% contre +0,8% annoncé initialement). Pour octobre, les analystes attendaient une progression de 0,5%. Les commandes en provenance d'Allemagne, à la traîne les mois précédents, ont bondi de 5,3% sur un mois, celles de l'étranger n'ont augmenté que de 0,6%. La tendance était inverse le mois précédent. Sur deux mois, septembre/octobre par rapport à juillet/août, les commandes domestiques affichent un recul de 0,5% et celles de l'étranger une hausse de 0,8%.

L'économie allemande a échappé à la récession au troisième trimestre, mais tout juste, avec une hausse du Produit intérieur brut de 0,1%. La bonne tenue de l'industrie dans les derniers mois de l'année sera déterminante pour la performance du quatrième trimestre.

ESPAGNE

La production industrielle s'est accélérée en octobre

La production industrielle s'est accélérée en Espagne en octobre, augmentant de 1,2% sur un an, selon des chiffres publiés vendredi par l'Institut national de la statistique de l'Espagne (Ine). Ce chiffre intègre des données corrigées des variations saisonnières. En septembre, la production industrielle avait cru de 1%, après avoir ralenti de 0,2% en août, rappelle l'Ine dans un communiqué. La production de biens intermédiaires, qui entrent dans la fabrication d'autres produits, progresse de 3,5%, tandis que celle de biens d'équipement flétrit de 0,6%, selon l'Ine.

Dans le cas des biens de consommation, si la production de biens durables baisse de 0,6%, celle de biens non durables progresse de 2,4%. Il s'agit du douzième mois dans le vert pour cet indicateur, après deux ans de baisse. En avril, la progression de la production industrielle avait atteint 3,9%.

L'UE s'ouvre sur les OGM à partir de 2015

L'Union européenne (UE) a ouvert la porte à la culture des organismes génétiquement modifiés (OGM), les premières autorisations seront données en 2015 mais les Etats pourront interdire les semences sur tout ou une partie de leur territoire, a annoncé jeudi la Commission européenne.

Un «accord de principe» a été trouvé dans la nuit entre la présidence italienne de l'UE et le Parlement sur les règles régissant les autorisations de mise en culture. Il doit encore être formellement approuvé par les Etats et par un vote du Parlement européen en plénière.

La décision était attendue par les grands groupes du secteur. Quatre mises en culture ont reçu un avis favorable de l'Efsa, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, et attendent la publication de l'autorisation de culture. Quatre autres sont en attente, précise-t-on à la Commission.

«La délivrance des autorisations ne se fera pas demain ni après-demain. Il faut attendre la mise en application de la nouvelle réglementation», a expliqué le porte-parole à la Santé Enrico Brivio.

Si rien ne vient entraver le processus, l'accord de principe trouvé jeudi doit être avalisé par la commission environnement du Parlement européen le 15 décembre, puis par le conseil des ministres de l'Environnement de l'UE le 17 décembre afin de pouvoir être soumis au vote du Parlement européen lors de la session plénière de janvier 2015, a-t-on expliqué. Les Etats auront alors un mois pour le valider formellement.

«Rien ne se passera avant mars-avril, trop tard pour les semaines, ce qui renvoie les premières mises en culture à 2016», a-t-on souligné de source européenne. Les premières cultures devraient concerner un petit nombre de pays. Le MON810, seul OGM actuellement autorisé dans l'UE, est cultivé dans trois Etats: 110 000 hectares en Espagne, 9 000 au Portugal et 3 000 en République tchèque.

Dix-neuf Etats se sont par ailleurs opposés à la demande de culture du TC1507. Les Etats rétifs aux OGM pourront invoquer des raisons socio-économiques, environnementales ou liées à l'utilisation des terres agricoles, a-t-on précisé.

La liste de ces motifs figurera dans l'accord final. Mais cette renationalisation des autorisations de culture risque d'être un cheval de Troie pour les OGM au sein de l'UE, ont déploré des eurodéputés vert.

Selon eux, cette évolution sur le court terme permettra à des multinationales d'utiliser les faiblesses juridiques et d'attaquer les interdictions nationales devant l'OMC, voire devant des tribunaux arbitraux si les accords bilatéraux de libre-échange comme le Ttip étaient finalisés.

Les cours du pétrole en baisse en Asie

Les cours du pétrole étaient en baisse vendredi en Asie, pénalisés par l'annonce de la réduction des prix de l'or noir saoudien destiné à l'Asie et aux Etats-Unis. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier perdait 31 cents, à 66,50 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à la même échéance cédait 38 cents, à 69,26 dollars.

«L'Arabie saoudite vient juste de baisser le prix du brut vendu en Asie et aux Etats-Unis et cela va avoir de grosses conséquences sur les marchés, aujourd'hui et en

début de semaine prochaine», a prédict Daniel Ang, analyste chez Phillip Futures à Singapour.

Saudi Aramco, la compagnie nationale de pétrole et de gaz d'Arabie saoudite, a décidé jeudi de baisser ses prix officiels pour les exportations vers l'Asie et les Etats-Unis.

«Ils sont sans aucun doute en train de se battre pour leurs parts de marché», a ajouté Daniel Ang. Saudi Aramco avait déjà le mois dernier fortement secoué le marché de l'or noir après l'annonce d'une baisse de ses prix pour les exportations de

brut vers les Etats-Unis. L'Arabie saoudite est le membre de plus influent de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui a décidé la semaine dernière de maintenir sa production à 30 millions de barils par jour malgré le plongeon des cours du brut depuis l'été.

Le chef de file de l'influent cartel veut selon les analystes rivaliser avec les Etats-Unis dont la production a explosé ces dernières années, dopée par le pétrole issu du schiste. Selon la United Overseas Bank de Singapour, l'Arabie saoudite «estime que les

cours doivent se stabiliser autour de 60 dollars le baril». «Il y a également des rumeurs selon lesquelles les autorités saoudiennes tentent d'exclure du marché les producteurs les plus chers.» Jeudi à la clôture, le baril de WTI pour livraison en janvier a perdu 57 cents à 66,81 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance a fini à 69,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 28 cents par rapport à la clôture de mercredi.

ASSURANCES

Rencontres à Annaba sur les risques, les assurances et les responsabilités

Les mécanismes d'assurance contre les risques encourus par une entreprise et le mode de dédommagement ont été mis en exergue, jeudi à Annaba, lors d'une rencontre régionale sur "les risques, les assurances et les responsabilités" organisée par la Compagnie d'assurances des hydrocarbures (CASH).

La rationalisation de la gestion des risques et l'accompagnement des entreprises et des groupes "sont au cœur des missions de la CASH", a affirmé à cette occasion son président-directeur général, Abdelhak Benalleg, qui a indiqué que sa compagnie "ambitionne d'augmenter ses parts sur le marché des assurances et œuvre à offrir des services d'assurances adaptés à la nature des entreprises en activité".

Quelque 180 chefs d'entreprises et de cadres gestionnaires ont pris part aux travaux de cette rencontre qui a donné lieu à des débats autour des mécanismes d'assurance contre les risques encourus par une entreprise quelle que soit sa taille, ainsi que sur le mode d'évaluation des actifs et de calcul des taux de couverture en cas de dédommagement.

La CASH prévoit de lancer, début 2015, une assurance des personnes dans le cadre d'un partenariat algéro-koweïtien, a-t-on indiqué à l'occasion de cette rencontre.

ENERGIE-GAZ

Distribution de plus 10.000 bonbonnes de gaz par jour à Mascara

L'entreprise Naftal distribue, dans la wilaya de Mascara, 10.500 bouteilles de gaz butane par jour depuis novembre dernier, afin d'assurer un approvisionnement régulier durant la saison hivernale, a-t-on appris jeudi du directeur de l'énergie et des mines.

Naftal a mis au point, en collaboration avec la direction du secteur, un programme d'alimentation des communes dépourvues en gaz de ville et d'approvisionnement en gaz butane, mis en œuvre depuis novembre dernier, selon M. Lamamri Ali.

Le programme consacre entre 2.205 et 2.895 bonbonnes de gaz aux communes du nord de la wilaya à partir de l'entrepôt de Mammadia alimenté par le centre de gaz butane de la zone industrielle d'Arzew (Oran).

La même entreprise dispose de 7.000 bonbonnes de gaz du centre enfumé de Mascara qui active sans arrêt en hiver et de 1.260 autres supplémentaires du centre de Saida avec la possibilité de recourir aux centres des wilayas de Tiaret et Sidi Bel-Abbes.

La wilaya de Mascara comprend un système de communication élaboré par la direction de l'énergie et des mines en collaboration avec les chefs de daïras pour annoncer tout déficit en approvisionnement en gaz butane, en vue de le combler.

Avec ses 118 points de vente de gaz butane, soit une capacité totale de 15.614 bonbonnes de gaz, la wilaya de Mascara a enregistré une stabilité dans l'approvisionnement en ce produit énergétique lors des cinq dernières années, en dépit de la hausse du nombre de la population, et à la faveur du taux élevé de raccordement au réseau de gaz naturel, qui atteint actuellement 52%.

VIEUX BÂTI

2 millions de DA pour la formation d'artisans en restauration à Oran

Une enveloppe de 2 millions DA est réservée à la formation d'artisans dans le domaine de la restauration du vieux bâti à Oran, a-t-on appris jeudi du directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya.

Cette subvention, consacrée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, est destinée à la formation de 110 artisans dont 50 apprentis, a souligné M. Tahraoui Khalid, en marge d'une journée d'information sur "Le rôle du système de production locale dans le développement local", organisé au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed.

La formation sera assurée au chantier de restauration du vieux bâti de l'association Santé Sidi El Houari (SDH) avec le soutien pédagogique de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels encadrée par des spécialistes d'une société étrangère ayant une expérience dans la restauration de vieilles bâties d'Oran et de l'association du bâtiment et de rénovation de vieux et nouveaux bâtis Ahmed Zabana d'Oran, a-t-on ajouté. Chaque session profitera à 15 éléments qui pourront acquérir, dans deux semaines, des compétences et des techniques de restauration du vieux bâti.

Cette subvention intervient pour soutenir le système de production locale, lancé en 2008 à Oran et qui a permis de créer l'association Ahmed Zabana, pour



contribuer à la concrétisation de projets de restauration et de réhabilitation des anciens immeubles, a indiqué la même source.

Par ailleurs, le président de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, M. Yagoubi a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer les artisans dans des opérations de rénovation du vieux bâti, pour former le noyau du système de production locale à Oran, signalant que plus de 25.020 artisans exercent dans des activités de bâtiment.

Un montant de 1,6 milliard DA a été débloqué pour la réhabilitation du vieux quartier Sidi El Houari qui compte le plus grand nombre de vieux bâts à Oran.

Cette rencontre est une occasion pour ouvrir le débat sur le rôle du système de production locale dans le développement local, un mode réglementaire de la petite et moyenne entreprise PME favorisant le succès des pro-

grammes de développement. Le débat a porté sur les moyens de sensibiliser les artisans sur l'importance de ce dispositif qui a nécessité l'implication de tous les responsables de secteurs dont les collectivités locales.

En marge de cette rencontre, initiée par la direction du tourisme et de l'artisanat, la chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la wilaya, l'assemblée populaire de wilaya (APW), une convention a été signée entre la chambre et l'agence de wilaya de l'emploi pour intégrer des bénéficiaires de la formation dans le monde de l'emploi.

Il a été procédé, à cette occasion, à la remise d'un protocole d'accord aux participants pour renforcer leurs compétences locales en restauration et réhabilitation des bâtiments, en vue de l'enrichir avant sa signature par la chambre et la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

SETIF : ODEJ

Formation de jeunes diplômés en entrepreneuriat

De Sétif : Azzeddine Tiouri

Afin d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat et d'entreprise, le coup d'envoi d'un programme de formation au bénéfice de 700 jeunes diplômés, garçons et filles, sera donné demain au niveau national pour une durée de 10 mois dans cinq pôles régionaux qui sont : Blida, Sétif, Thénemcen, Adrar et Béchar.

Organisé par le ministère de la Jeunesse, avec celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en collaboration avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche, cette formation en entrepreneuriat au profit des jeunes diplômés a pour objectif essentiels de développer les

compétences nécessaires chez cette catégorie juvénile de la population algérienne afin de créer des mini-entreprises. Ce programme est basé sur les qualifications d'approche recueillies dans la créativité, la motivation, la persévérance, le leadership et la communication ainsi que sur les compétences techniques nécessaires en matière de droits et de devoirs, de marketing, de gestion de projets et de la production, des ressources humaines, des fiancées et de planification pour chaque entrepreneur pour la réussite de son projet. Dans ce domaine, la wilaya de Sétif abritera neufs rencontres régionales au profit de 30 jeunes diplômés de 17 wilayas. La première rencontre débutera demain, le 7 décembre jusqu'au 11 du même mois au centre de

divertissements scientifiques d'El Bez. Les réunions restantes seront divisées en dix mois réparties tout au long de l'année 2015, c'est ce qui a été rapporté par M. Adel Tedjar, le directeur de l'Office des établissements de la jeunesse (Odej).

Le programme est une occasion pour les jeunes diplômés de profiter de l'expérience dans ce contexte et vise à les aider et les accompagner dans le domaine de l'entrepreneuriat afin de les encourager à créer leurs propres entreprises après avoir reçu une formation dans cette branche leur permettant de mieux les gérer et diriger plus facilement, tout en insufflant un nouvel élan aux mécanismes de l'emploi existants tout en créant de nouveaux postes de travail.

OUARGLA

500 millions DA pour la modernisation du réseau routier

Une enveloppe de 513 millions DA a été réservée pour la modernisation du réseau routier de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris des services de wilaya.

Ce montant a été retenu dans le cadre du budget primitif de la wilaya d'Ouargla de l'année 2015, pour la réalisation de plusieurs axes routiers, dont celui reliant le village de Debbiche, dans la commune de N'goussa, à la RN-5 sur une distance de 20 km dotés de signalisation. Le programme concerne aussi la réhabilitation d'un tronçon du chemin de wilaya CW-206 traversant la localité de Chott, dans la commune de Ain-Beida et ce, sur un linéaire de 2 km, selon la même source. Il sera procédé, par ailleurs, à l'achèvement de l'opération de doublement du CW-305 reliant la RN-3 à la commune de Sidi Slimane,



dans la daïra de Mégarine, sur 3 km ainsi que de l'étude de réalisation concernant le dédoublement de la route entre l'aéroport de Sidi-Mahdi (Touggourt) et la RN-16.

Ces opérations entrent dans le cadre des efforts visant la modernisation et le développement des réseaux routiers à travers la wilaya qui a enregistré, ces dernières années, une avancée dans la réalisation de dédoublements de routes et l'extension du réseau routier.

Le réseau routier de la wilaya d'Ouargla atteint les 2.500 km, constitués de 1.500 km de routes nationales, de plus de 400 km de chemins de wilaya et de près de 600 km de routes communales, selon les services de la wilaya.

VÉTÉRINAIRES

La création de l'ordre national en débat à Tizi-Ouzou

Le projet de création de l'ordre national des vétérinaires a été abordé lors d'une réunion nationale des professionnels qui s'est déroulée, jeudi, à Tizi-Ouzou.

Au cours de cette rencontre placée sous le thème "vétérinaire et société" et qui a regroupé des vétérinaires d'une trentaine de wilayas, le Dr Chabane Ait El Hadj, patricien libéral, a annoncé que l'un des objectifs de cette journée de travail est le lancement d'un débat autour des préoccupations de la corporation dont "l'organisation statutaire des vétérinaires".

La sensibilisation des pouvoirs publics, en vue d'une "reconsidération spécifique" du statut de cette profession au regard de son implication dans des secteurs sensibles de la vie sociale et économique du pays est l'autre objectif recherché par les organisateurs.

M.Ait El Hadj, un des organisateurs de cette réunion, a indiqué à l'APS que "l'idée de mise en place de l'ordre national des vétérinaires a germé à Mostaganem, en septembre dernier, et a été approfondie, en octobre dernier, à l'occasion de la célébration de la journée nationale des médecins vétérinaires qui s'est déroulée à Guelma, par la mise en place d'un noyau de cinq personnes qui sera élargi pour être plus représentatif au niveau national". Tout en rappelant que les démarches pour l'or-



ganisation de la corporation par la mise en place d'un ordre des vétérinaires remontent aux années 1990, il a souligné la nécessité de création d'un "syndicat national des vétérinaires, qui va porter leurs préoccupations, dont plus d'implication dans le mandat sanitaire et son élargissement pour ne pas limiter l'action des vétérinaires aux seules campagnes de vaccination".

Les participants à cette rencontre ont insisté sur le rôle des vétérinaires dans la société tant par leur implication dans la préservation de la santé publique qu'en luttant contre les maladies animales transmissibles à l'homme, rôle démontré à travers des communications sur des thèmes liés à l'activité du vétérinaire, telle que la lutte contre les zoonoses. Les Dr Benmahi Bouzaghi et Bounar ont relevé, pour leur

part, que les moyens de lutte contre ces maladies deviennent de plus en plus inopérants, en raison notamment de la mutation des virus et la non éradication des vecteurs de propagation de ces zoonoses, à l'instar de la brucellose qui est en continue propagation dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis 2011, selon une étude réalisée par le laboratoire vétérinaire de Draa Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et couvrant la période 2006/2014. Pour faire face à ces zoonoses, ces conférenciers ont préconisé la garantie d'une formation initiale de qualité et actualisée au profit des étudiants en sciences vétérinaires, d'assurer une formation continue à travers des journées d'études et des rencontres thématiques au profit des vétérinaires et la mise en place d'un système d'alerte aux zoonoses.

BLIDA

Formation en entrepreneuriat pour des diplômés du Centre

Belhadj

A ceux qui veulent se lancer dans les affaires et de le faire en toute connaissance, l'entrepreneuriat est une science qui s'apprend dans les grandes écoles. Dans ce contexte, une trentaine de jeunes diplômés, des wilayas du Centre, ont participé, du 30 novembre au 4 décembre, à un programme de formation en entrepreneuriat à la médiathèque de Blida. Ce programme fait partie d'un projet dénommé "Ibtikari", lancé par le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale en collaboration avec l'institut des Nations Unies pour la formation et la re-

cherche (UNITAR). Plusieurs jeunes diplômés des différentes régions du pays sont concernés par cette formation, organisée en cinq pôles régionaux, dont Blida pour la région Centre, qui est divisée en cinq promotions par pôle. Première du genre, selon sa coordinatrice, le projet Ibtikari est un programme de formation et d'accompagnement visant à développer chez le jeune diplômé des écoles supérieures des capacités entrepreneuriales qui lui permettent de créer et de gérer de manière juste son entreprise. C'est donc un outil qui contribue au développement économique du pays en aidant à la création d'entreprises fiables dans des secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée.

C'est aussi un programme qui permettra la création de nombreux emplois, réduisant ainsi la proportion de chômage parmi les diplômés. Ceux qui sont intéressés par ce programme doivent être titulaire d'un diplôme universitaire ou de technicien supérieur d'un centre de formation professionnelle dans l'un des secteurs ciblés par le programme (TIC, tourisme, agriculture et pêche, énergies renouvelables, activités annexes à l'industrie automobile, transformation des produits agricoles et, enfin, bâtiment et travaux publics). Le candidat à cette formation devra aussi s'inscrire à l'ANEM et être porteur d'un projet dans l'un des secteurs cités.

ORAN

780 personnes formées aux premiers secours par le CRA en 2014

Pas moins de 780 personnes ont été formées aux premiers secours par le Croissant-Rouge algérien depuis janvier 2014 à Oran, a-t-on appris de son comité local, en marge d'un examen de formation au profit de bénévoles.

La prochaine session de formation aux premiers secours de 14 jours profitera à 18 nouveaux bénévoles et bouclera le programme de formation de l'année en cours, a indiqué un instructeur, infirmier de son état, qui a rappelé que le programme de formation aux premiers secours a touché 150 agents (grand public), 5 agents d'une société turque (BILYAT INSHAAT), 45 autres de la société «Ferital», 200 agents de Sonatrach et d'autres entreprises privées.

La formation aux premiers secours est de type pratique sur des activités telles que le dégagement d'urgence, l'oxygénothérapie et le massage cardiaque, a-t-il expliqué, signalant que ce stage est

sanctionné par un diplôme de secouriste. Une journée «portes ouvertes» sur les activités du comité du Croissant-Rouge algérien d'Oran est prévue, selon ses membres, aujourd'hui à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat.

Le programme prévoit, au niveau du siège du comité local du CRA, boulevard de l'ALN (ex-front de mer) au centre-ville d'Oran, l'organisation d'une exposition photos, ainsi qu'une conférence sur le volontariat et l'histoire du Croissant-Rouge algérien.

Le bilan des activités du comité du Croissant-Rouge algérien d'Oran pour l'année 2014 fait état, dans le cadre de la prise en charge des personnes sans domicile fixe, d'opérations de distribution de repas chauds, de la participation à plusieurs opérations de ramassage, de formation, de couverture sanitaire, de solidarité et de prise en charge des hadjis (pèlerins).

ADRAR

Journées de formation sur la sauvegarde du patrimoine architectural à Timimoun



Les voies et moyens de sauvegarde du patrimoine matériel national bâti en terre focalisent les travaux de journées de formation sur l'architecture de terre, qui se sont poursuivies hier à Timimoun (Adrar). Initiées par le centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre, ces journées visent à faire connaître et former sur les techniques de préservation de ce type de patrimoine ancien de la région, en tant qu'élément du patrimoine matériel en parfaite harmonie avec l'environnement, a indiqué la directrice du Centre, Yasmine Terki.

PROTECTION CIVILE :

TAMANRASSET

160 participants au concours national de sports adaptés

Cent soixante (160) agents de la Protection civile, des deux sexes, relevant de différentes unités et directions de la PC du pays, ont pris part au concours national des sports adaptés aux agents de la profession de pompiers, ouvert jeudi à Tamanrasset.

Initiée par la direction générale de la PC, cette manifestation sportive qui se déroule au mont Adriane (8 km de Tamanrasset), prévoyait des compétitions dans les activités de l'escalade de montagne, la conduite de véhicules tout terrain, notamment en régions sahariennes, les recherches dans les zones à risque, le secourisme et le sauvetage en montagne et la recherche de personnes égarées.

Dominant le coup d'envoi de cette compétition, le wali de Tamanrasset, Mahmoud Djemâa, a indiqué que l'Etat ne ménage aucun effort pour renforcer tous les corps constitués, dont la Protection civile qui a bénéficié de la réalisation de nombreuses nouvelles structures.

Le sous-directeur de l'action sociale à la direction générale de la PC, le lieutenant-colonel Ali Bourri, a signalé que cette manifestation vise la valorisation des efforts déployés pour la promotion de la pratique sportive au sein de la PC.

Elle a pour but aussi de préparer les sapeurs-pompiers, selon les conditions et spécificités de chaque région, notamment sahariennes, et de créer un espace d'échange et de développement des expériences des participants.

Ce concours a été sanctionné hier par une cérémonie de remise de prix et diplômes aux vainqueurs.

BATNA

Des panneaux de signalisation sonores pour les handicapés

Des panneaux de signalisation sonores seront installés "dès 2015" dans la ville de Batna pour faciliter la traversée des chaussées aux personnes aux besoins spécifiques, notamment les malvoyants, a indiqué jeudi à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkrim Maroc.

Une "étude" est en cours pour "importer" ces équipements, a ajouté cet élu en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de 33 travailleurs handicapés de la commune. M. Maroc a précisé qu'un montant de 50 millions de dinars a été puisé du budget de la commune pour cette acquisition.

Dans le même contexte, la commune de Batna a réservé, selon le président de l'APC, au titre de l'exercice en cours, une somme d'un million de dinars pour l'aménagement de passages pour handicapés moteurs se déplaçant sur fauteuil roulants, en particulier à l'entrée d'établissements publics.

Elles ont aussi pour objectifs de promouvoir ce genre architectural très répandu dans le Sud en général, et dans la wilaya d'Adrar en particulier, et à valoriser les matériaux entrant dans sa réalisation, a-t-elle signalé.

Cette manifestation, qu'abrite l'institut agricole méditerranéen de Timimoun jusqu'à la mi-décembre, se tient, en présence de représentants de plusieurs secteurs partenaires et associations activant dans le segment de l'urbanisme et de la construction, sous forme d'ateliers de travail et de recherche encadrés par des spécialistes et devant être sanctionnés par des rapports sur la situation du patrimoine architectural et les voies de sa sauvegarde, a-t-elle ajouté.

La wilaya d'Adrar est réputée pour ses ksour anciens, plus de 460, dont la majorité des bâtisses est conçue en terre, dans un style architectural typique très harmonieux.

APS

LA POLICE FRAPPE FORT À AÏN DEFLA 7 personnes arrêtées pour plusieurs délits

Exploitant des informations liées à l'écoulement discret de stupéfiants et de comprimés de psychotropes, ainsi que le port des armes blanches et commercialisation des illégales des boissons alcoolisées, parmi les jeunes de la wilaya d'Aïn Defla, notamment les localités rurales de la wilaya, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation, et la BMPJ de la ville ont déclenché plusieurs opérations dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les stupéfiants et tous ces fléaux, qui se sont soldées par l'interpellation et l'arrestation de 7 personnes dans plusieurs villes de la wilaya.

La première opération a été effectuée au niveau de la commune de Bourached, distante de 8 kilomètres du chef-lieu de wilaya, laquelle a fait l'objet d'une perquisition qui s'est achevée par la découverte et la saisie de 100 comprimés de psychotropes et une somme d'argent estimée à 8 900 dinars et l'arrestation de deux personnes âgées de 21 et 23 ans. Soumis à la procédure d'usage, ces derniers ont été présentés devant les services judiciaires compétents qui les ont mis en détention préventive. La deuxième opération a eu lieu, au cours de l'accomplissement d'une mission de contrôle et surveillance effectuée toujours par les éléments de la B.R.I, au niveau du carrefour de la ville de Khemis Miliana, qui ont arrêté un jeune homme âgé de 22 ans, qui avait une quantité de 2.4 grammes de kif traités dissimulé dans sa poche, originaire de Sidi Lakhdar, l'accusé a été mis sous mandat de dépôt. Quant à la troisième opération, celle-ci s'est déroulée au niveau de la rue de Paris, où les policiers ont réussi à mettre la main sur le nommé Baby Zaki, âgé de 26 ans très connu par la commercialisation illégale des boissons alcoolisées.

Les policiers ont saisi 98 unités de boissons alcoolisées de différents types, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 6 550 dinars. Une autre opération et lors d'un match de football entre le SCAF et le Mascara, les policiers ont arrêté deux autres personnes pour possession d'une arme blanche prohibée et une quantité de kif traité, au cours d'une mission routinière de contrôle et de surveillance des supporters. Il s'agit d'une personne âgée de 21 ans originaire de Khemis Miliana et l'autre 24 ans, originaire de Djellida. Ces derniers ont été présentés et mis en détention préventive. Par ailleurs, et lors d'un contrôle routinier sur les routes intérieures, les policiers ont arrêté un conducteur en état d'ivresse, impliqué dans un accident de la route à Khemis Miliana. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 26 ans, il a été présenté devant le procureur général de la cour de Khemis Miliana, qui a ordonné son mandat de dépôt.

MDN

3 contrebandiers éliminés et 10 qx de kif traités saisis à Tindouf

Trois contrebandiers ont été éliminés dans une embuscade tendue jeudi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tindouf, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué, ajoutant que dix quinze kif traités chargés dans un véhicule tout-terrain ont été saisis.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Tindouf (3^e région militaire) a mis hors d'état de nuire, aujourd'hui 4 décembre 2014 à 13h00, suite à une embuscade près de la localité d'Erg Igoudi, trois contrebandiers et à saisi un fusil mitrailleur FM, une quantité de munitions, un véhicule tout-terrain chargé de dix quinze kif traité et un téléphone satellitaire de type thurya, a précisé le MDN.

BORDJ EL-KIFFAN

15 ans de prison pour l'assassin

Yazid âgé de 35 ans, est un alcoolique se dirige vers le bar, après avoir consommé des boissons alcoolisées,

Yazid veut embarquer Nadia à bord de son véhicule.

Yazid ralentit, Nadia refuse de monter, ramasse une barre de fer et l'envoie sur le pare-brise. Aveuglé par la colère, il frappe avec une barre de fer, Nadia de plusieurs coups et la laisse gisant dans une grosse mare de sang.



A.Ferrag

Une enquête est ouverte pour élucider cette affaire et identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

Les policiers ne tardent pas à embarquer Yazid; auditionné et pressé de questions, il avoue être le responsable du crime. Un an plus tard, en ce mois de décembre 2014, il comparaît, il est in-

culpé d'homicide volontaire. L'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, refit lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste, il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour, car son mandant

n'avait aucun antécédent judiciaire et insiste sur le fait que son client n'avait pas l'intention de donner la mort à la victime, arguant que son client « n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait ». Il demande des circonstances atténuantes envers son client.

Après délibérations, la cour accorde les circonstances atténuantes, le verdict tombe : 15 ans de réclusion criminelle pour l'inculpé.

SÉTIF : BILAN DE LA PROTECTION CIVILE POUR NOVEMBRE 168 accidents de la route : 6 morts et 216 blessés

A.Thouri.

Malgré la baisse remarquable enregistrée de mois en mois, depuis le mois d'août dernier, les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont enregistré, lors de leurs interventions de secours effectuées au cours du mois de novembre dernier, 168 accidents de la route sur l'ensemble du réseau de la

wilaya, faisant 6 morts et 216 blessés de diverses gravités. Ces chiffres comparés au même mois de l'an dernier, selon la même source, ont enregistré une augmentation de 25 accidents de la circulation, ainsi que deux décès et 37 blessés de plus.

Devant l'ampleur des dégâts dramatiques et le nombre des victimes, il est recommandé plus de prudence sur les routes, notamment en cette période hivernale et les intempéries rendant la circulation plus difficile.

VOL DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES 2.500 appareils récupérés durant les 10 premiers mois de 2014

Plus de 2.500 téléphones portables, volés, ont été récupérés durant la période s'étalant du 1 janvier au 31 octobre 2014, indique jeudi la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans un communiqué.

Dans le cadre des investigations menées par les services de la DGSN contre les vols de téléphones cellulaires, il a été permis durant la période allant du 1 janvier au 31 octobre 2014, la récupération de 2.556 téléphones portables, contre 3.487 téléphones récupé-

rés durant l'année 2013", a précisé la même source.

La DGSN conseille, à ce propos, les personnes qui font l'objet d'acte de vol de téléphones portables de procéder dans "l'immédiat" au dépôt d'une plainte auprès du service de police le plus proche en "fournissant le numéro d'identification du mobile (N° IMEI)".

Les utilisateurs des appareils téléphoniques sont, en outre, tenus de s'en servir "discrètement" dans les espaces publics ouverts, de même que de "ne ja-

mais abandonner leurs téléphones sur les tables des restaurants, des cafés et des bancs des voitures", a expliqué la même source. Ils sont, par ailleurs, conviés à ne "jamais" tenir leurs cellulaires à la main en circulant sur la voie publique, et enfin, de ne les "prêter à quiconque sans motif valable sous prétexte d'un appel d'urgence", a ajouté la DGSN.

Ces différentes orientations sont puissées des "modes opératoires" des actes de vols perpétrés, a indiqué le communiqué.

BATNA

Un camion-citerne transportant 27.000 litres de gas-oil se renverse et tue son conducteur

Un camion-citerne transportant 27.000 litres de gas-oil s'est renversé, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur la RN3 (Batna-Constantine) près de Ain Yagout (Batna), provoquant le décès sur place de son conducteur, a indiqué la Protection civile.

"La célérité de l'intervention des éléments de la protection civile a permis d'éviter une catastrophe sur cet axe où le trafic est particulièrement dense, de jour comme de nuit," a indiqué cette source. Cinq (5) engins étaient à pied d'œuvre peu après l'accident pour sécuriser les lieux, recouvrir de sable le gas-



oil répandu sur la chaussée et dégager le véhicule lourd.

Les secouristes de la Protection civile ont dû lutter pendant près de cinq heures pour désincarcérer la dépouille du chauffeur de la cabine du camion qui se dirigeait vers Touggourt (Ouargla) en provenance de Annaba, a-t-on précisé.

Le corps de la victime, âgée de 46 ans, a été déposé à la morgue du centre hospitalo-universitaire de Batna, tandis qu'une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

APS

CLIMAT

Ban Ki-moon espère un projet d'accord à Lima pour adoption à Paris

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a souhaité jeudi que la conférence sur le climat en cours à Lima débouche sur un projet d'accord pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

"Lima est une réunion cruciale (...) avant l'étape finale de la réunion de Paris", a-t-il souligné devant des journalistes. "J'espère que nous pourrons avoir un projet d'accord qui serait adopté à Paris", où une conférence climatique est prévue en décembre 2015.

Il a à ce titre jugé "encourageantes" les récentes initiatives climatiques présentées par les Etats-Unis, la Chine et les Européens.

M. Ban a fait référence à l'accord conclu en novembre entre Washington et Pékin sur de nouveaux engagements de réduction des émissions (réduction de 26% à 28% des émissions d'ici à 2025 par rapport à 2005) et aux engagements pris par l'Europe en la matière, qualifiés "d'avancée majeure", en particulier le plan d'action adopté mercredi par l'Allemagne.



M. Ban s'est réjoui de voir que "la chancelière allemande s'est aussi jointe à ce processus".

Le conseil des ministres allemand a adopté mercredi un plan d'action qui doit permettre au pays d'atteindre ses objectifs de réduction de CO₂ d'ici 2020, en combinant économies d'énergie, limitation du recours au charbon et mesures ciblées dans les transports.

M. Ban a aussi indiqué que le Fonds Vert mis en place par l'ONU, qui vise à aider les pays en développement à s'adapter aux effets du réchauffement de la planète, "était très proche" d'atteindre son objectif de réunir 10 milliards de dollars d'ici la fin de l'année.

"Tout cela démontre une volonté et un engagement politique très encourageants", a conclu M. Ban, qui a prévu de se rendre à Lima la semaine prochaine.

La conférence de Paris en décembre 2015 a pour objectif de conclure un accord mondial de lutte contre le réchauffement climatique, cinq ans après l'échec de Copenhague. Depuis lundi à Lima, des milliers d'experts sont réunis pour des négociations marathon destinées à avancer vers cet accord multilatéral.

USA

Un policier blanc tue un homme noir sans arme en Arizona...

Un policier blanc a tué un homme noir sans arme en Arizona (Sud), alors que des manifestations avaient lieu à New York et ailleurs aux Etats-Unis pour protester contre la mort dans des conditions similaires de deux autres afro-américains.

La police de Phoenix a indiqué jeudi dans un communiqué qu'un homme de 34 ans noir, Rumain Brisbon, avait été interpellé alors qu'il était soupçonné de vendre de la drogue.

D'après le rapport de police, M. Brisbon a tenté de s'échapper et a refusé d'obéir "à plusieurs ordres" du policier blanc âgé de 30 ans, dont le nom n'a pas été révélé, mais qui avait 7 ans d'expérience, est-il précisé.

"Une lutte" a eu lieu entre les deux hommes tandis que le policier tentait

de l'arrêter. Alors que M. Brisbon a mis sa main dans sa poche, le policier tenait sa main et a lui ordonné de garder sa main dans sa poche.

Il a "cru sentir la crosse d'un revolver" et "a tiré deux fois dans le torse de Brisbon".

Ce dernier a été déclaré mort sur place peu après l'arrivée des pompiers et des renforts policiers.

La poche de M. Brisbon contenait en réalité une boîte de pilule d'oxycodone, un analgésique puissant et adictif, parfois consommé comme drogue récréative.

Marci Kratter, une avocate de Phoenix représentant la famille, a déclaré qu'il y avait "plusieurs témoins qui contestent la version des policiers".

"C'est une tragédie. Il n'avait pas d'arme et ne menaçait personne. Nous envisageons toutes les suites possibles au regard de la loi", a-t-elle ajouté.

Cet incident fait surface alors que l'Amérique est traumatisée par la mort de deux hommes noirs sans armes, Michael Brown à Ferguson (Missouri, Centre) et Eric Garner à New York (Est), tués par des policiers blancs qui ont échappé à toutes poursuites.

Des manifestations pacifiques prenaient jeudi de l'ampleur à New York, d'autres se tenaient à Washington, Oakland ou d'autres villes américaines, quelques jours après des émeutes à Ferguson.

...Plus de 1.500 personnes rassemblées à New York contre l'impunité de la police

Plus de 1.500 personnes battaient jeudi soir les pavés de New York pour une deuxième nuit de protestation contre la décision d'un grand jury de ne pas poursuivre un policier blanc responsable de la mort d'un père de famille noir. La foule s'était massée à Foley Square, dans le sud de Manhattan, près de la mairie et du quartier général de la police de New York, a constaté l'AFP.

Les manifestants brandissaient des pancartes portant les inscriptions "La vie des Noirs comptent", "Le racisme tue", ou encore "Ferguson est partout", en référence à la ville du Missouri (centre) où un grand jury a décidé il y a une dizaine de jours de ne pas inculper un autre policier blanc responsable de la mort cet été d'un adolescent noir non

armé. Plusieurs hélicoptères survolaient la foule qui scandait "Pas de justice, pas de paix".

Il s'agit de la seconde nuit consécutive de manifestation à New York, après la décision mercredi d'un jury populaire de ne pas poursuivre le policier blanc impliqué dans le décès d'Eric Garner, un Noir de 43 ans, mort après une interpellation musclée le 17 juillet à Staten Island.

La nuit dernière, les manifestations se sont déroulées sans incidents majeurs à Manhattan mais 83 personnes ont tout de même été arrêtées.

Jeudi, les premiers rassemblements se sont formés à Union Square, où des militants se sont allongés à même le sol en reprenant les derniers mots d'Eric Garner, "Je ne peux pas respirer".

**CHINE
21 ouvriers piégés dans l'effondrement d'un tunnel d'autoroute**

Une section d'un tunnel d'autoroute en construction s'est effondrée hier dans la province chinoise du Fujian (Est), prenant au piège une vingtaine d'ouvriers, rapporte vendredi l'agence Chine nouvelle.

Les secouristes ont appris que 21 ouvriers avaient été pris au piège à la suite de l'effondrement d'une section de 30 m d'un tunnel d'autoroute dans la ville de Longyan.

Environ 5.000 m³ cubes de décombres bloquent ce tunnel qui faisait l'objet de travaux d'expansion pour accueillir l'autoroute reliant Xiamen, dans la province du Fujian, à Chengdu, capitale du Sichuan.

Les opérations de secours se poursuivent. Aucune information sur d'éventuelles victimes n'a pour l'heure été communiquée.

GUYANE

Report du lancement de la fusée Ariane 5 en raison de la météo

Le lancement d'une fusée Ariane 5, prévu jeudi soir depuis Kourou (Guyane), a été reporté en raison d'une météo "défavorable", a annoncé la société Arianespace. La fusée devait emporter deux satellites de télécommunications: le premier, DirectTV-14, pour la société américaine DirecTV, le second, GSAT-16, pour l'agence spatiale indienne ISRO (Indian Space Research Organisation).

"Les conditions météorologiques étant défavorables au-dessus de la base de lancement de Kourou", Arianespace a décidé de reporter le lancement du Vol Ariane 221 qui doit mettre ces deux satellites en orbite de transfert géostationnaire, indique la société dans un communiqué.

"Une nouvelle date de lancement sera fixée en fonction de l'évolution des conditions météorologiques à Kourou", ajoute Arianespace. Ce sera alors le 7^e tir d'une fusée Ariane 5, qui a déjà lancé 155 satellites.

KENYA-SOMALIE

Un avion militaire kényan s'écrase dans le sud de la Somalie, le groupe Al-Shebab dit avoir détruit l'appareil

Un avion militaire kényan s'est écrasé, jeudi, dans le sud de la Somalie suite à une "défaillance technique", a indiqué l'armée kényane, alors que le groupe somalien Al-Shebab a affirmé avoir détruit l'appareil.

L'avion a rencontré des problèmes techniques alors qu'il rentrait d'une mission de combat à Jamaïca, dans le sud de la Somalie, avant de s'écraser dans la région de Kismayo, a expliqué le porte-parole de l'armée kényenne, David Obonyo, dans un communiqué.

Toutefois, le porte-parole des opérations militaires des Shebab, Abdiaziz Abu Musab a déclaré que les combattants du groupe somalien ont tiré sur l'avion kényan, qui bombardait la ville de Bulagudud, affirmant avoir tué le pilote et détruit l'appareil.

Les Shebab ont multiplié récemment leurs attaques meurtrières perpétrées au Kenya, dont la dernière a fait au moins 36 morts, lundi dernier, dans une carrière près de la ville de Mandera, dans le nord-est du pays.

Le groupe extrémiste somalien reproche au Kenya son intervention militaire en Somalie vers la mi-octobre 2011 et son soutien au gouvernement somalien.

CANADA

Grippe aviaire de type H5N2, deux autres fermes en quarantaine

Les cas de grippe aviaire dans deux fermes d'élevage de Colombie-Britannique (ouest) sont indiqués jeudi les autorités sanitaires canadiennes en annonçant la mise en quarantaine de deux autres élevages de la région. Mardi, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) avait placé en quarantaine deux élevages de la vallée du Fraser, à l'est de Vancouver, après avoir découvert des volailles mortes dans ces exploitations.

Les tests ont donc confirmé ces cas de grippe aviaire dans un élevage d'environ 28.000 dindes à Abbotsford, et dans un élevage de poulets à Chilliwack dont le nombre n'a pas été précis. Jeudi, deux autres fermes ont été isolées après des cas déclarés de grippe aviaire, avec des animaux provenant de la ferme de Chilliwack.

"Les quatre fermes restent en quarantaine pour contrôler la propagation de la maladie", a expliqué Harpreet Kochhar, chef vétérinaire de l'ACIA lors d'une conférence téléphonique. "Le virus H5N2 est un sous-type dont on sait qu'il affecte les oiseaux sauvages et domestiques" qui en raison de son caractère hautement pathogène a un taux de mortalité élevée dans les élevages de volailles mortes dans ces exploitations.

"Les quatre fermes restent en quarantaine pour contrôler la propagation de la maladie", a expliqué Harpreet Kochhar, chef vétérinaire de l'ACIA lors d'une conférence téléphonique. "Le virus H5N2 est un sous-type dont on sait qu'il affecte les oiseaux sauvages et domestiques" qui en raison de son caractère hautement pathogène a un taux de mortalité élevé dans les élevages de volailles mortes dans ces exploitations.

Toutes les volailles des quatre élevages en quarantaine seront euthanasiées dans les prochains jours et les exploitants vont être indemnisés dans les meilleurs délais, a indiqué l'organisme sanitaire. La grippe aviaire de type H5N2 est très faiblement transmissible à l'être humain contrairement au virus H5N1. Cette maladie ne présente "aucun risque pour la salubrité des aliments lorsque la volaille et ses produits dérivés sont manipulés et cuits correctement", a assuré l'ACIA.

APS

CANCER DU SEIN UN VACCIN THÉRAPEUTIQUE PROMETTEUR TESTÉ CLINIQUEMENT

Des scientifiques américains ont mis en place un nouveau traitement contre le cancer du sein, dont les premiers essais cliniques ont été concluants.

Elaboré par l'Ecole de médecine de l'Université de Washington (Etats-Unis), le vaccin thérapeutique contre le cancer du sein serait efficace pour ralentir la progression de la maladie et sans danger sanitaire. C'est ce qui ressort de l'essai clinique de phase I, publié aujourd'hui dans la revue scientifique Clinical Cancer Research.

Des effets secondaires modérés

Le vaccin présenté dans l'étude incite les globules blancs du système immunitaire à détruire les cellules comportant une protéine appelée gammaglobuline-A (MAM-A).

Si son rôle n'est pas clair au sein d'un tissu mammaire sain, cette protéine est présente de façon très importante dans le tissu tumoral, dans 40 à 80% des cancers du sein. Mais chez les rares patientes dont les tumeurs cancéreuses n'expriment pas la protéine MAM-A, ce vaccin n'est donc pas efficace.

Pour l'étude, 14 patientes atteintes de cancer métastatique et exprimant la protéine MAM-A ont reçu le vaccin thérapeutique. Parmi elles, aucune n'a souffert d'effets secondaires sévères, montrant ainsi la sécurité sanitaire du vaccin. Des effets secondaires faibles ou modérés (légers symptômes grippaux, éruptions cutanées ou douleur au niveau du site de vaccination) ont toutefois été observés, chez 8 des 14 patientes vaccinées.



tômes grippaux, éruptions cutanées ou douleur au niveau du site de vaccination) ont toutefois été observés, chez 8 des 14 patientes vaccinées.

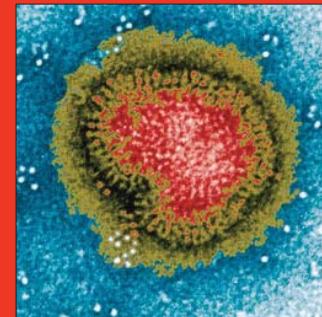
Un vaccin qui ralentit la progression du cancer

Au sein de l'échantillon, le vaccin a permis de stopper la progression du cancer chez la moitié des patientes pendant un an, même lorsque celles-ci avaient un système immunitaire affaibli par les traitements chimiothérapeutiques. Dans le groupe témoin constitué de 12 personnes non vaccinées, seules 3 femmes ont vu la progression du cancer stoppée, ce qui constitue, malgré le faible nombre de personnes, une différence significative. D'après le Dr Gillanders, co-auteur de l'étude, ces résultats sont très encourageants :

« Malgré le faible système immunitaire de ces patientes, nous avons observé une réponse biologique au vaccin en analysant les cellules immunitaires de leurs prélèvements sanguins. »

« Et maintenant que nous avons prouvé l'innocuité du vaccin, nous pensons le tester chez des patientes récemment diagnostiquées, pour nous donner une meilleure idée de la thérapie de ce vaccin. »

GRIPPE : L'EUROPE VEUT RASSURER SUR LE VACCIN



N'ayez pas peur du vaccin : c'est le message lancé par l'Union européenne pour tenter de rassurer les populations sur l'innocuité du vaccin contre la grippe saisonnière. Il y a quelques jours, on apprenait que les autorités sanitaires italiennes avaient retiré deux lots du vaccin contre la grippe Fluad, après avoir enregistré 3 décès suspects, suite à la vaccination des personnes âgées. Mais selon le dernier bulletin publié en Italie, le nombre de morts suspectées s'élèverait désormais à 19 et l'Agence de sécurité du médicament italienne annonce la saisie d'autres lots de vaccins tandis que l'enquête poursuit son cours. Pour tenter de faire face au scepticisme quant à

l'intérêt de se faire vacciner contre la grippe, les ministres de la Santé européens resserrent les rangs en ce début de semaine et lancent un appel commun : « N'ayez pas peur du vaccin », affirment-ils. La vaccination « est d'une importance fondamentale » pour la santé publique, « nous ne pouvons pas baisser la garde » devant la méfiance qui se développe en Europe « sur des bases non scientifiques », face à cet outil de prévention, a souligné Beatrice Lorenzin, ministre de la Santé italienne. L'épidémie d'Ebola en Afrique « devrait rappeler à chacun l'importance de la lutte contre les agents pathogènes », a-t-elle insisté. De son côté, le commissaire européen à la Santé, Vytenis Andriukaitis, a insisté sur le fait que « la tendance actuelle du scepticisme face aux vaccins risque de ramener en Europe des épidémies de poliomyélite, rubéole ou tuberculose ». Face au « nombre croissant de refus de vaccination dans certains Etats membres », les ministres de la santé européens ont rappelé que la protection offerte par les vaccins a une dimension collective. « Les campagnes générales de vaccination ont permis d'interrompre la circulation de pathogènes grâce au phénomène de l'immunité de groupe, qui pourrait dès lors être considérée comme un objectif des plans de vaccination nationaux », relèvent-ils.

UNE IRM DU CERVEAU PERMETTRAIT DE DIAGNOSTIQUER L'AUTISME

Faire un scan du cerveau permettrait de diagnostiquer l'autisme avec 97% de précision. À l'heure actuelle, le diagnostic des troubles comportementaux comme l'autisme s'appuie essentiellement sur les observations comportementales. Mais selon une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique PLoS One, lire les pensées d'une personne grâce à une IRM du cerveau permettrait de diagnostiquer l'autisme avec une précision quasi-parfaite.

L'auteur principal de cette étude, Marcel Just, professeur de psychologie et directeur du Centre d'imagerie cognitive de l'Université Carnegie Mellon à Pittsburgh (Grande-Bretagne) a effec-

tué une IRM sur 17 jeunes adultes autistes de haut niveau et sur 17 personnes non atteintes d'autisme. Pendant l'examen, il leur a demandé de penser à certains mots comme « caliner, humilier, frapper ou adorer » et il a mesuré l'activation de 135 petites parties du cerveau (à peine plus grandes que des grains de poivre). « Cette mesure est habituellement similaire chez les gens. Quand vous pensez à une maison ou à une banane, pendant que vous êtes dans le scanner, je peux dire à quoi vous pensez en fonction des zones activées », explique le médecin. Or, dans le cadre de cette étude, la différence entre les deux groupes était si flagrante que les cher-

cheurs ont pu déterminer, grâce au scan, qui était autiste et qui ne l'était pas. « Il y a une zone associée à la représentation de soi qui ne s'active pas chez les personnes atteintes d'autisme », déclare le Prof. Just. « Lorsqu'elles pensent au mot « être-entreindre ou adorer ou encore haïr », cela équivaut à lire une définition dans le dictionnaire. Elles ne pensent pas que ce mot pourrait s'appliquer à elles. Cela suggère que dans l'autisme, la représentation de soi est altérée, ce que les chercheurs laissent entendre depuis de nombreuses années. Mais c'est la première fois que pour diagnostiquer l'autisme nous regardons l'activation du cerveau. »



Avoir un travail complexe protège le cerveau du vieillissement



Vous voulez garder un esprit vif et alerte plus longtemps ? Devenez avocat ou enseignant. Les professions intellectuelles entretiennent la mémoire et les capacités cérébrales, selon une étude.

Les artisans auraient un cœur condamné à vieillir plus vite que celui des professions intellectuelles. Cette différenciation a priori simpliste est clairement assumée par des chercheurs de l'université d'Edimbourg en Ecosse.

Dans une étude parue dans la revue scientifique *Neurology*, ils concluent que certaines professions préserrent plus les facultés intellectuelles que d'autres.

En l'occurrence, les métiers qui impliquent des compétences de coaching, d'enseignement, d'analyse de données, de négociation ou de management présenteraient un net avantage sur les autres. Leur cerveau serait plus entraîné et donc mieux protégé contre le déclin cognitif lié à l'âge.

Le travail, un impact sur le déclin cognitif ?

Pour l'expérience, 1066 participants nés en 1936 ont été soumis à des tests d'intelligence. De nombreux facteurs ont été pris en compte comme l'éducation, leur santé, leur forme physique, leur travail, la génétique, etc. Ils ont été suivis toute leur vie. A l'âge de 70 ans, il est apparu que les adultes ayant exercé un métier intellectuellement stimulant avaient de meilleurs résultats aux exercices de mémoire et de réflexion. « Les personnes qui ont les compétences cognitives les plus développées à un âge avancé ont plus de chances d'avoir fait un métier complexe », résume au *Daily Mail* le Dr Alan Gow, co-auteur de l'étude.

Un travail complexe serait une des clés pour retarder le vieillissement cognitif, au même titre que le fait de non fumer et l'activité physique, suggèrent les chercheurs.

CHEVILLE : EN FINIR AVEC LES ENTORSES À RÉPÉTITION

Des chevilles qui se dérobent sans cesse, des entorses plusieurs fois par an ? Sans doute souffrez-vous d'une instabilité chronique de la cheville, souvent consécutive à une première entorse mal soignée. La rééducation donne de bons résultats en redonnant force et stabilité.

Une partie de football, un saut en parachute ou, plus bêtement un simple faux pas, un trottoir que l'on n'a pas vu, la cheville se tord, le pied part vers le bas et en dedans, les ligaments s'étirent, se déchirent et même parfois, se rompent. C'est l'entorse. Parfois, la douleur est vive, accompagnée d'un craquement sonore. Parfois, elle passe inaperçue. Mais quelques heures après, apparaissent souvent œdèmes et ecchymoses, empêchant parfois même le patient de poser son pied par terre.

Chaque jour en France, on dénombre environ 6000 consultations pour une entorse de la cheville. « Mais ce chiffre ne reflète pas la réalité. On estime que 6000 autres entorses de la cheville ne font pas l'objet d'une consultation médicale et ne sont donc pas soignées », indique le Dr Jean-Marie Coudreuse, responsable de l'unité de médecine du sport à l'hôpital Salvator de Marseille. Or, ajoute-t-il, « c'est tout à fait regrettable, car une entorse endommage le ligament, et parfois aussi le nerf, et ces lésions peuvent être à l'origine d'une instabilité chronique de la cheville qui entraînera à son tour de nombreuses autres entorses ».

Dans de rares cas, une intervention chirurgicale (ligamentoplastie) peut être nécessaire. Mais le médecin n'envisagera cette solution qu'après avoir constaté l'échec de la rééducation.



Réduquer pour réduire l'instabilité

Le Dr Jean-Marie Coudreuse préconise, pour chaque entorse, une série de douze séances de rééducation chez un kinésithérapeute : « Parfois, il en faudra une série supplémentaire mais, dans la majorité des cas, cela suffit et donne de très bons résultats ». La rééducation permet d'abord de réduire la douleur, ensuite de soigner les conséquences fonctionnelles de l'entorse. Chaque entorse s'accompagne d'une

perte d'amplitude, de force et de stabilité. La rééducation vise à les rétablir », indique Jean-Marie Coudreuse.

Durant ces séances, le kinésithérapeute travaillera sur le renforcement musculaire des muscles fibulaires, qui courrent sur la face externe de la jambe et maintiennent le pied dans son axe, et sur l'acquisition de nouveaux réflexes face à des situations d'instabilité. « Pour cela, les kinésithérapeutes ont longtemps utilisé des plateaux installés sur une sphère ou un cylindre, précise le Dr Coudreuse. Ils disposent désormais de plateaux plus sophistiqués permettant de mesurer, grâce à des capteurs, la progression des patients. »

Renforcer la cheville avec un nouveau dispositif

Apparu récemment, Myolux est une sorte de chausson qui enserre la cheville et stimule ses propriétés proprioceptives. « L'intérêt de ce dispositif est qu'il permet de stimuler la réponse de la cheville à l'instabilité en situation réelle et non sur un plateau instable, un dispositif peu naturel. Et cela permet de continuer à vaquer à ses occupations. Lorsqu'on marche, qu'on monte les escaliers, Myolux agit. Néanmoins, tempère le Dr Coudreuse, s'il s'agit d'un outil efficace de rééducation pour le kiné, ce dispositif ne remplace pas pour autant les séances de rééducation. Un travail sur le renforcement musculaire devra être fait par ailleurs. »

DÉPRESSION : et si c'était une infection cérébrale ?

Dans une nouvelle publication, un chercheur américain soutient que certaines bactéries pourraient être responsables du développement de la dépression, de quoi repenser les traitements qu'on lui applique.

Et si dépression rimait avec infection ? Selon le Docteur Turhan Canli, chercheur de la Stony Brook University de New-York (Etats-Unis), certaines bactéries, virus ou parasites pourraient être à l'origine de dépressions majeures.

Défendue avec des études scientifiques à l'appui, son hypothèse a fait l'objet d'un article dans la revue scientifique *Biology of Mood and Anxiety Disorders*.

Des signes qui font penser à une infection

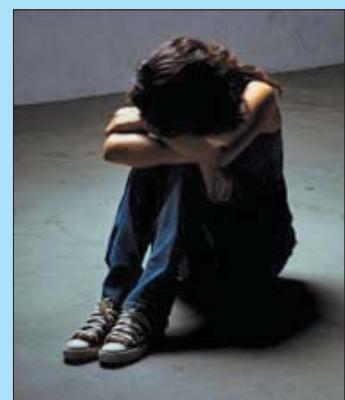
Selon le chercheur, la dépression ressemble fortement, par certains aspects, à une infection microbienne cérébrale. Ainsi, malgré des décennies de recherche, et de nombreux traitements antidépresseurs, les récidives sont fréquentes. Les patients dépressifs adoptent un comportement similaire à celui de malades, par leur manque d'énergie, leurs difficultés à sortir du lit ou leur perte d'intérêt notamment.

Enfin, les biomarqueurs signalant une inflammation peuvent parfois correspondre à l'activation du système immunitaire qui a lieu

lors d'une infection à un germe. Si l'hypothèse du Dr Turhan ne repose sur aucune certitude directe, ce dernier se base sur plusieurs études scientifiques récentes qui soulignent un lien entre microbes et dépression.

Ainsi, en 2012, dans le *Journal of Clinical Psychiatry*, une étude américaine a montré que le parasite *Toxoplasma gondii*, présent sous forme latente chez 10 à 20% de la population, était associé à une augmentation du risque de tentative de suicide chez les personnes infectées. Celles-ci pourraient avoir jusqu'à 7 fois plus de risque de vouloir se suicider que les autres. Les personnes possédant un chat, porteur naturel du germe, auraient ainsi plus de risque d'être infecté, et donc plus de risque de penser au suicide.

D'autre part, le Dr Turhan évoque l'influence du microbiome intestinal, en soulignant que certaines bactéries de notre système digestif pourraient être une autre cause de dépression ou de changements émotionnels. Dans une méta-analyse de 28 études citée par le chercheur, certains virus, comme celui de l'herpès, ont également été identifiés comme potentiellement responsable de dépressions. Pour l'auteur, il faudrait repenser le corps humain comme étant un écosystème à part entière pour les micro-organismes. Le



génome humain serait alors un hôte pour des séquences d'ADN non-humaines, appartenant à divers microbes.

Par cet article, l'auteur entend stimuler la recherche sur le sujet, et espère voir germer des études comparatives entre patients déprimés et témoins « sains » pour tenter d'identifier une éventuelle origine infectieuse.

MILA 16% de la population touchée par le diabète



Une étude récente intitulée «diagnostic du diabète et facteurs de risques cardiaques dans la ville», a évalué à 16 % la population atteinte par le diabète au chef-lieu de la wilaya de Mila, a indiqué, jeudi, le Pr Kacem Lazzaar, chef de service au CHU de Constantine.

Le Pr Lazzaar a souligné, au cours d'une journée d'étude organisée à la maison de la culture Moubarek El Mili de Mila, que 1.059 habitants de la ville de Mila ont été «diagnostiqués diabétiques entre septembre 2012 et février 2013» par une équipe de médecins travaillant en coordination avec le service d'épidémiologie du CHU de Constantine et l'Office national des statistiques (ONS).

Le même praticien a tiré la sonnette d'alarme en affirmant que les résultats de l'étude sont «préoccupants» et donnent des chiffres plus élevés que la moyenne nationale évalué à 12 pour cent et supérieurs aux indices internationaux situés entre 10 et 5 %. Les participants à cette rencontre organisée par la direction de la santé et de la population ont souligné, au cours des débats, qu'il est nécessaire d'instaurer un équilibre alimentaire, de pratiquer une activité sportive ou, à défaut, de marcher au moins une demi-heure par jour, en plus d'un suivi médical régulier pour les personnes âgées.

Le diabète frappe dans le monde une population de 220 millions de personnes, selon l'organisation mondiale de la santé (OMS). Un chiffre qui risque de doubler à l'horizon 2030 si des mesures préventives n'étaient pas prises.

MÉDICAMENTS Entrée en service de la nouvelle ligne de production de médicaments du laboratoire «El Kendy»

La nouvelle ligne de production du laboratoire algérien privé «El Kendy», spécialisée dans la synthèse de sept médicaments, est entrée jeudi en service.

«La nouvelle ligne de fabrication de médicaments du laboratoire algérien «El Kendy», inaugurée le 28 septembre dernier par le ministre de la Santé, Abdellmalek Boudiaf, est entrée en production jeudi, et produira sept classes thérapeutiques de médicaments, notamment les immunosuppresseurs, les anticancéreux et les hypotensifs», a précisé à la presse le directeur de production du laboratoire, Meziane Bentahar.

Il a également ajouté que l'usine de fabrication de médicaments synthétise les trois formes médicamenteuses à savoir les formes sèches, liquides et pâteuses. S'agissant de la capacité de production, M. Bentahar a précisé qu'elle a été multipliée par deux pour atteindre la fabrication de 13 millions de comprimés par jour.



Par ailleurs, le laboratoire «El Kendy» se lancera à partir de janvier 2015 dans la production d'inhalateurs de poudre sèche (DPI) destinés aux malades atteints d'asthme, a annoncé le même responsable. Il s'agit de la première unité de fabrication spécialisée dans le DPI en Algérie et en Afrique, lancée grâce à un transfert de technologie du leader mon-

dial spécialisé dans cette forme de médicament, a-t-il dit. Le laboratoire «El Kendy» couvre actuellement 30 % du marché médicamenteux algérien et compte exporter une partie de sa production dans un premier temps vers les pays du Maghreb, selon les données avancées par les responsables du laboratoire.

Un fleuron de l'industrie pharmaceutique

Par Sonia Belaidi

El Kendi , un laboratoire algérien d'investissement direct étranger a consenti en Algérie le plus grands investissements industriels privés dans le domaine du médicament, il s'agit de l'usine située au niveau de la zone industrielle de Sidi Abdellah (Zéralda), d'un montant global de 59 millions de dollars pour sa première phase.

Construite sur 8000 m² de surface utile, l'usine a été inaugurée le mois d'avril 2008 elle produit à pleine capacité 66 millions d'unités de vente par an.

Cet investissement atteindra les 150 millions de dollars dans un proche avenir. La conception de cette usine a été approuvée, faut-il le préciser, par la prestigieuse agence du médicament Amé-

ricaine (FDA). Les trois formes usuelles à savoir les formes sèches, les formes liquides et les formes pâteuses sont fabriquées selon les normes algériennes et internationales de bonne pratique de fabrication (BPF).

La récente inauguration par M. Abdellmalek Boudiaf ministre de la santé, des extensions de ligne qui vont doubler les capacités de production à partir du mois en cours. Afin de répondre à ces ambitieux objectifs, El Kendi ne lésine pas sur la mise en place de moyens humains et matériels destinés à propulser cette société au rang d'acteur important sur le marché Algérien et de leader dans l'exportation de médicaments à partir de l'Algérie.

L'entreprise emploie une équipe dévouée de plus de 1000 personnes, qui prouve si besoin est qu'il est possible de réussir le pari du trans-

fert technologique en faisant confiance aux jeunes diplômés algériens.

El Kendy s'est dotée d'équipements qui représentent ce que la technologie offre de plus performant, les marques les plus prestigieuses en matière d'outils de production de médicaments et d'installations annexes.

L'usine fabriquera bientôt des anticancéreux

Les formes injectables dont le projet est à un stade avancé constitueront un motif de fier supplémentaire puisqu'il est prévu de fabriquer entre autres des produits d'oncologie et des médicaments Bio-similaires.

El Kendi fabrique des produits anti cancéreux localement et un immunosuppresseur utilisé pour la prévention des rejets de la greffe d'organes disponible actuellement au niveau des hôpi-

taux. La ligne des DPI (Dry Powder Inhaler = inhalateur de poudre sèche) commencera à produire en Janvier 2015, la fabrication de cette forme de médicaments qui est une première en Algérie et en Afrique et va beaucoup servir le malade et le professionnel de la santé Algérien en particulier dans le domaine des maladies respiratoires et de l'Asthme.

Ceci représente approximativement 1/6 du marché algérien du médicament, ces chiffres permettent bien entendu d'affirmer la volonté d'El Kendy d'exporter une partie de sa production, dans un premier temps vers les pays du Maghreb et en deuxième temps vers l'Afrique francophone. L'usine des injectables et des Bio-similaires sera opérationnelle à partir de 2016.

S. B.

L'obésité peut abréger la vie de huit ans

L'obésité et l'obésité sévère sont susceptibles de faire perdre jusqu'à huit ans d'espérance de vie et jusqu'à 19 années de vie en bonne santé aux personnes concernées, selon une étude publiée vendredi. Conduite par le Dr Steven Grover de l'université McGill (Montréal) et publiée dans la revue spécialisée, The Lancet Diabetes & Endocrinology, cette étude est issue d'une modélisation mathématique, à partir d'une vaste base de données américaine (la «NHANES» 2003-2010) englobant des milliers d'adultes, âgés de 20 à 79 ans.

Les résultats sont clairs: plus un individu est en surpoids jeune, plus le retentissement sur sa santé sera important, selon le médecin épi-

démologiste. L'étude montre que l'obésité est associée à un risque accru de développer des maladies cardiovasculaires, incluant les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ainsi qu'un diabète, qui vont, en moyenne, considérablement réduire l'espérance de vie et les années de vie en bonne santé, par comparaison avec les personnes de poids normal, commente le Dr Steven Grover.

L'excès de poids est défini en fonction d'un indice de masse corporelle élevé (IMC : poids divisé par la taille au carré) : le surpoids correspond à un IMC de 25 ou plus, l'obésité à un IMC égal ou supérieur à 30 et l'obésité sévère à un IMC supérieur à 35. Les

gens en surpoids perdent entre 0 et 3 ans d'espérance de vie, selon l'étude. Les obèses (IMC de 25 à 30) entre un et six ans, tandis que les grands obèses perdent entre une et huit années d'espérance de vie.

Les pertes d'espérance de vie les plus importantes concernent les jeunes adultes, âgés de 20 à 29 ans. Le temps de «vie en bonne santé» perdu peut atteindre environ 19 ans chez les hommes et les femmes très obèses.

L'étude a pris en compte le diabète et les maladies cardiovasculaires, mais pas d'autres pathologies (cancers, problèmes respiratoires...) pouvant également être liées à l'obésité chronique. Selon l'OMS, le nombre de cas d'obé-



sité a doublé depuis 1980. Le surpoids concerne 1,4 milliard de personnes de 20 ans et plus, parmi lesquelles plus

de 200 millions d'hommes et près 300 millions de femmes sont obèses.

APS

Retour sur le colloque consacré au patrimoine musical de la Kabylie

Arslan-B.

Mode d'expression lyrique d'émotions diverses, de vœux ardents, canal d'« écoulement » de toutes sortes d'exorcismes, accompagnant généralement rituels sacrés ou profanes (voire pagano-religieux), la chanson (texte et musique) « kabyle » est cependant différemment appréciée selon sa « teneur » thématique... « ...parce que truffée de notions paillardes, la chanson était bannie des milieux familiaux... (Par contre) Le chant mystique et religieux des milieux populaires, des milieux confréries prend un nouvel essor depuis une vingtaine d'années, grâce à la reprise d'anciennes œuvres anonymes héritées du passé et qui viennent enrichir de nouvelles compositions ».

De la diversité et de la quintessence de quelques communications

Le patrimoine musical de la Kabylie (contextes, formes et système), c'est le thème qui aura donc été, pour rappel, celui d'un colloque international qui s'est déroulé les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2014 à la maison de la Culture de Béjaïa à l'initiative du CNRPAH (Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques), ministère de la Culture. Y ont pris part en qualité d'intervenants invités étrangers MM. Mahmoud Guettat (Tunisie), Pierre Augier (France), Salim Dada (Algérie-France), Mehdi Trabelsi (Tunisie), Abdellah Redha Benabdallahi (France), Abdulla-Mokhtar Sebai (Libye), Mohamed Gouja (Tunisie), François Picard (France), Yosr Bouhal (Tunisie), Mehenna Mahloufi (France), Karim Elloumi (Tunisie-France) et des femmes : Rosalia Martinez (France), Faouzia Belhachemi (Algérie-France), Anas Ghrab et Olfa Nejima (Tunisie). Côté algérien aussi, des titres d'exposés intéressants



auront été développés non sans une forte érudition. Ainsi Malha Benbrahim avec «Lecture historique du patrimoine poétique kabyle. La poésie nationalist entre universalité et ancrage politico-culturel local», ou encore Maya Saïdani avec «L'ethnomusicologie face à l'industrie du spectacle»...Dahbia Aït Kadi, Zahia Teraha, Fatima Dilmî ainsi que Sabrina Haffad figuraient également au programme de ce colloque.

L'amour au féminin : L'expression amoureuse à travers la chanson kabyle moderne est le sujet traité par Fazia Aïtel, professeure de langue, littérature et culture francophones à Claremont Mc Kenzie College, California, USA. Elle rappelle que «dans la culture kabyle qui est essentiellement orale, les événements majeurs de la vie d'une femme (mariage, naissance...) trouvent naturellement leur expression dans la chanson traditionnelle qui, souvent, exprime et reflète des valeurs collectives... où trouve-t-on l'expression de sentiments plus personnels, plus intimes tel que l'amour ?». Et de citer Tassadit Yacine : «Dans son ouvrage intitulé «L'izli ou l'amour chanté en Kabyle», Tassadit Yacine regroupe plus d'une centaine de poèmes courts que l'on appelle izlan, et qui forment un genre poétique utilisé dans les échanges amoureux. Ces poèmes chantés ont une portée sentimentale ou érotique. Yacine appelle l'izli, la poésie de l'individu...».

Pierre Augier, musicologue et musicien, a intitulé son intervention «Musique kabyle et culture européenne». Il y est question de «la délicate question des conditions à remplir pour fixer par écrit des musiques de tradition orale dans un contexte culturel différent de celui où elles se sont développées...», et également du célèbre musicien-compositeur algérien Mohamed Iguerbouchen : «...Une mise en perspective de l'œuvre considérable de Mohamed Iguerbouchen par rapport à l'environnement dans lequel il a passé son enfance et à la période, marquée par la Seconde Guerre mondiale, dans laquelle s'est déroulée sa carrière est une exigence». «La tradition orale, son traitement dans l'étude du patrimoine musical : quelques remarques sur la construction des identités en Algérie» est le thème qu'a abordé Faouzia Belhachemi (maître de conférences en anthropologie, chercheuse associée au CNRPAH-Alger) : «...L'approche méthodologique que nous développons s'appuie sur deux axes de la recherche anthropologique, l'un d'anthropologie des techniques consacrée aux chaînes opératoires dans la fabrication d'instruments de musique par les potières musiciennes et cultivatrices de l'Aïhagar, tel que l'abaga... Dans le champ de l'ambivalence des pratiques musicales, cet itinéraire suggère une hypothèse forte sur les

voies possibles empruntées par les musiques dans les sociétés berbères au contact avec les univers des sociétés sahéliennes». Brahim Bahloul (chercheur-chef de projet recherche au Ballet national d'Algérie, chorégraphe) a traité un sujet intitulé «La femme kabyle et son expression corporelle : la danse». Il fera découvrir la cinéto-graphie, méthode internationale de notation de la danse sous toutes ses formes, utilisée par des spécialistes pour la sauvegarde des danses menacées de disparition. «Daynan, patrimoine musical amazigh en voie de disparition» est l'intitulé de l'exposé de Abd Nacer Bourdouz, chercheur au CNRPAH. « Parce qu'il chante l'amour, la passion, les joies et les peines, voire l'érotisme, le genre traditionnel et ancestral musical et poétique daynan, aux paroles osées, a du mal à retrouver sa place d'antan dans une société de plus en plus conservatrice ». Ouiza Galleze (CNRPAH) s'est intéressée à « Quand la femme chante la femme : Regard sur la condition féminine dans la chanson kabyle ». Tandis que le Tunisien Mohamed Gouja (musicologue, Institut des arts et métiers, Gabès-Tunisie) a tenu à «définir une identité musicale : Le cas de l'île de Djerba »...Cette île dont le substrat culturel et civilisationnel le plus profond est fondamentalement berbère, continuellement arabisé depuis 15 siècles... ». « Le chant d'endorfissement dans le répertoire musical kabyle », un thème qu'a proposé Mehenna Mahfoufi (Chercheur émérite CNRS Paris) : « ...Le chant d'endorfissement ou berceuse (ahuzzu) constitue l'un des genres du répertoire musical kabyle que les femmes composent, diffusent et perpétuent de génération en génération depuis la nuit des temps. Mais, suite aux mutations sociales vécues par les femmes l'indépendance recouverte, cette perpétuation s'est interrompue... ». Et la musique, la chanson, les thématiques lyriques kabyles évoluent, y compris les instruments de musique et les lignes mélodiques, empruntant souvent et de plus en plus à des musiques d'autres patrimoines étrangers... Les brassages sont inévitables, surtout de nos temps, n'est-ce pas... L'essentiel étant la sauvegarde d'«au moins» (?) la quintessence de notre identité tous aspects (positifs...) confondus.

A.B.

L'exposition de designers "La tekhné" inaugurée à Alger

L'exposition "La tekhné" regroupant des objets mobiliers, des œuvres graphiques et conceptuelles réalisées en Algérie par des artistes algériens et étrangers à la faveur du 6e Festival international d'art contemporain (Fiac), a été inaugurée jeudi à Alger et sera ouverte jusqu'au 31 janvier 2015.

Unique événement du Festival, cette exposition organisée au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa), est consacrée à l'art du design, une discipline différemment approchée par la trentaine d'artistes participants qui ont conçu et fabriqué leurs œuvres en quelques semaines avec l'aide d'artisans locaux.

Ces objets (chaises, luminaires, armoires, commodes, etc.) conçus avec des matériaux très divers, allant du bois au plexiglas en passant par la céramique, ont des vocations tout aussi variées : décoratives pour les vases de Mohamed Ourad ou fonctionnelles chez Drouche Walid avec sa "Chaise le Trône" mêlant plexiglas, bois, feuilles d'or et tissus.

D'autres artistes proposent des œuvres plus conceptuelles, fabriquées à partir de matériaux de récupération et qui invitent à une réflexion sur le temps ou expriment un engagement de l'artiste dans sa société.

A l'exemple de l'artiste français Bertrand Planes qui a repeint entièrement en blanc un mobilier de bureaux pour projec-



ter dessus de images vidéo de l'aspect antérieur de ces meubles.

Intitulée "Bumbit-Alger", cette installation, réalisée en collaboration avec l'artiste algérienne Sabrina Amel Bendali, a été pensée «plus comme un objet +unique+ d'art contemporain, que comme un travail de designer» destiné généralement à être reproduit et commercialisé, explique l'artiste. Également réalisé avec des matériaux de récupération, le "Mobilier métallique

peint" de son confrère burkinabé Ouattara Ahmed porte, pour sa part, une approche très différente, tournée vers la "préservation du savoir-faire local", et l'engagement pour l'emploi des jeunes défavorisés, explique cet artiste qui a créé sa propre école de formation de designers dans son pays.

En plus de cette exposition collective, le musée MaMa a réservé son rez-de-chaussée au designer et architecte d'intérieur algérien Chérif Medjeber pour une

exposition intitulée "Baba Salem, Yasmine, souvenirs d'enfance".

Cet artiste, absent d'Algérie depuis trente ans a meublé l'espace du MaMa avec une série de tapis, de fauteuils et autres meubles pour parler avec nostalgie de son enfance algérienne.

L'exposition individuelle de Medjeber a été, par ailleurs, inaugurée en musique avec une prestation du groupe "Diwan El Casbah" et un défilé de femmes vêtues de la tenue traditionnelle du hâfik, un vernissage moyennement apprécié par les invités, certains ne voyant pas de rapport entre cette inauguration pour le moins spectaculaire et la "vocation" d'une exposition d'art contemporain.

D'autres invités se sont, par ailleurs, interrogés sur le peu d'activités organisées en marge des expositions du Fiac, alors que d'autres auraient souhaité une meilleure explication du thème de l'exposition et de la démarche du Festival pour les néophytes.

Les organisateurs et les artistes préfèrent, pour leur part, mettre en évidence le "risque" pris pour cette édition du Fiac qui propose uniquement des œuvres réalisées localement, dans un "esprit de partage" et de collaboration entre artistes confirmés, jeunes diplômés des Beaux-arts, et artisans de différentes régions d'Algérie.

APS

TUNISIE/ PRÉSIDENTIELLE Marzouki promet un "développement par excellence" s'il est élu

Le candidat au second tour de la présidentielle en Tunisie, Moncef Marzouki a promis jeudi, lors d'une visite à Douar Hicher, dans le gouvernorat de La Manouba, que les prochaines années seront "des années de développement par excellence", s'il est élu président.

M. Marzouki, cité par l'agence TAP, s'est engagé, devant ses sympathisants, à prendre en charge la question du développement et à mener la guerre contre la pauvreté et la marginalisation avec le nouveau gouvernement et le parlement.

Il s'est, également, engagé à défendre les droits et les libertés de tous les Tunisiens, qu'ils soient du côté du gouvernement ou de l'opposition. Le candidat à la présidentielle a, parallèlement, indiqué que "la phase de transition était très difficile et qui a demandé beaucoup de sacrifices pour l'instauration d'un Etat de droit et des institutions".

Au premier tour de la présidentielle, le chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi était arrivé en tête avec 39,46% des voix, devant le président sortant, M. Marzouki (33,43%), selon l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

Un second tour aura donc lieu mais sa date dépendra des recours déposés, a indiqué le président de cette instance (ISIE), Chafik Sarasser, lors d'une conférence de presse à Tunis.

L'Afrique du Sud célèbre le premier anniversaire de la mort de Nelson Mandela



Les célébrations du premier anniversaire de la mort de l'ancien président Nelson Mandela ont débuté hier à l'aube en Afrique du Sud par des prières et incantations sur une colline de Pretoria dédiée aux combattants de la liberté et de la lutte anti-apartheid.

"Nous commençons, c'est notre commencement", a récité dans sa langue, un chef Khoisan (bushman) Ron Martin, cité par l'AFP, ajoutant que «la vie de nos ancêtres est le pilier de notre sagesse».

Graca Machel, la veuve du prix Nobel de la paix, a ajouté que «Madiba est en bonne compagnie (...) cette pensée m'a soutenu tout au long de cette année». «J'ai eu ce privilège singulier d'être l'épaule sur laquelle il a pu s'appuyer au crépuscule de sa vie, et je serai éternellement reconnaissante qu'il m'ait choisie pour être celle-là», a-t-elle dit.

En l'absence du président Jacob Zuma, en déplacement à Pékin pour une visite d'Etat et un forum d'hommes d'affaires sino-sud-africains, la cérémonie était célébrée au Freedom Park de Pretoria, un lieu de mémoire de facture récente bâti avec des pierres arrachées à différents lieux d'Afrique du Sud où sont tombés des martyrs de la liberté.

Des stèles portent aussi leurs noms gravés dans la pierre, à la manière du mémorial des vétérans du Vietnam à Washington.

Toute l'Afrique du Sud est appelée à observer six minutes et sept secondes de bruit et de silence à 09h56 et 53 secondes (07h56 et 53 secondes GMT), symbolisant les 67 ans de militance et d'action politique de Mandela.

Né en 1918, Nelson Mandela ou «Madiba» de son nom de clan, premier président noir de son pays et apôtre de la réconciliation raciale après trois siècles de domination blanche, s'est éteint le 5 décembre 2013 à Johannesburg. Il repose à Qunu, son village d'enfance, dans le sud du pays.

LIBYE

Les ministres des pays voisins de la Libye appellent à la cessation de la violence et à un dialogue inclusif

Les ministres des pays voisins de la Libye ont mis en avant, jeudi à Khartoum au terme de leur réunion, l'impératif d'un arrêt immédiat de toutes les opérations armées en privilégiant un dialogue inclusif en vue de parvenir à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la réconciliation et de mettre en place une nouvelle Constitution en Libye.

Dans un communiqué commun rendu public à l'issue des travaux de la 5e conférence des pays voisins de la Libye où l'Algérie était représentée par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, les ministres ont appelé toutes les parties et acteurs politiques libyens "rejetant la violence à engager dans l'immediat un dialogue national inclusif en vue de réaliser les objectifs escomptés conformément à l'initiative de l'envoyé onusien qui sera effectuée à partir du 9 décembre à Ghadames".

Ils ont, dans ce sens, salué les efforts consentis par l'Algérie en collaboration avec les parties libyennes et les Etats voisins afin de rapprocher les positions des bellégrants libyens et asseoir un dialogue inclusif qui aboutira à une solution politique à la crise libyenne.

Le rôle des pays voisins reste "capital" et "important", non seulement pour la

DARFOUR

L'insécurité perdure et la situation humanitaire reste horrible, selon l'ONU

Le chef des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Hervé Ladsous, a souligné jeudi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Darfour, que l'insécurité perdurait dans cette région du Soudan et que la situation humanitaire y restait horrible.

«Il est regrettable que la situation sécuritaire et les conditions de protection des populations locales demeurent fragiles, principalement en raison des affrontements intertribaux omniprésents et des déplacements qu'ils engendrent», a dit M. Ladsous devant les membres du Conseil de sécurité.

Le chef des opérations de maintien de la paix a noté que la situation humanitaire restait «horrible», avec des centaines de milliers de personnes déplacées par le conflit depuis le début de l'année, qui viennent s'ajouter aux deux millions de personnes déplacées depuis longtemps.

«Il est clair que des solutions durables et véritables pour la population du Darfour sont liées au progrès des questions politiques traitées lors des discussions menées à Addis-Abeba, à savoir la nécessité d'un cessez-le-feu et d'un accord de paix exhaustif», a déclaré Hervé Ladsous.

Il a rappelé que les pourparlers directs entre le gouvernement du Soudan et les mouvements armés du Darfour, à savoir l'Armée de libération du Soudan

MALI

Trois membres d'une même famille enlevés près de la frontière avec le Niger

Trois civils maliens, membres d'une même famille, ont été enlevés par des hommes armés dans une localité proche de Ménaka (nord-est), près de la frontière avec le Niger, a-t-on indiqué jeudi de sources concordantes.

Les civils, partis en voiture de Ménaka, étaient en route pour Bani Bangou, au Niger, lorsqu'ils ont été bloqués par des hommes armés vers la localité d'Inekar, à



préservation de la paix et de la stabilité en Libye dans le cadre du système des pays voisins mais aussi pour les conséquences directes du développement de la situation en Libye sur ces pays, ont souligné les ministres.

Dans le cadre du rôle "pivot" des pays voisins et la "complémentarité" des efforts internationaux et régionaux, les ministres ont rappelé les efforts déployés par les envoyés de la ligue arabe et l'Union Africaine ainsi que l'envoyé du SG de l'ONU en Libye.

Les pays voisins doivent être associés à tous ces efforts, ont encore souligné les ministres insistant sur la coordination des initiatives de manière à assurer le succès des efforts des pays voisins.

Les ministres ont, dans ce contexte, réitéré les constantes soulignées par le mécanisme des pays voisins de la Libye, à leur

tête le respect de l'unité et de la souveraineté de la Libye, l'intégrité territoriale, la non ingérence dans ses affaires internes et la préservation de sa stabilité politique.

Ils ont en outre décidé que la République du Soudan présente en exercice du mécanisme des pays voisins de la Libye, adresse un message de soutien et de solidarité à ces efforts.

Les ministres se sont mis d'accord sur le maintien du mécanisme des pays voisins de la Libye au cas de rencontres ininterrompues pour le suivi des concertations autour des développements libyens.

La prochaine réunion des ministres des pays voisins de la Libye se tiendra à N'Djamena (Tchad) à une date qui sera ultérieurement fixée.



-Minni Minawi (ALS-MM) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) ont commencé le 23 novembre à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour la première fois sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Ces négociations ont été interrompues le 30 novembre pour que les parties puissent consulter davantage leur leadership et bases respectifs concernant le format des négociations à venir. S'agissant des allégations de viols de plus de

200 femmes et jeunes filles à Thabit, au Nord-Darfour, qui sont parues dans la presse, le chef des opérations de maintien de la paix a rappelé qu'une mission de vérification de la Mission de l'UA et des Nations Unies (MINUAD) s'était rendue le 9 novembre dans cette ville mais qu'elle n'avait pas abouti à un résultat concluant et qu'une enquête plus approfondie était nécessaire.

«J'appelle le gouvernement du Soudan à accorder à la MINUAD un accès immédiat et indépendant à Thabit et à sa population afin que ces allégations puissent être vérifiées», a dit M. Ladsous.

Dimanche dernier, le président soudanais Omar el-Béchir a réclamé un «programme clair» pour le départ de la Minuad au Darfour, affirmant que les Casques bleus étaient devenus un «fardeau» et «une protection pour les rebelles». «Nous voulons un programme clair pour le départ de la Minuad du Darfour», a déclaré M. el-Béchir lors d'une conférence de presse.

le véhicule. Moi, ils ne m'ont rien fait, je me suis sauvé», a-t-il raconté.

Certains des ravisseurs sont partis dans la voiture avec les trois otages vers le nord-est du Mali, d'autres ont pris la direction du sud, à moto, a précisé le chauffeur.

L'enlèvement a été confirmé par une source sécuritaire malienne basée dans le nord du Mali.

IRAK

Raid «important» des forces françaises contre le groupe Daech

Un raid «important» a été mené hier par l'aviation française sur des objectifs en Irak dans le cadre de l'action de la coalition internationale contre le groupe de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech), a annoncé le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian.

«En ce moment, un raid important a lieu», a déclaré à la chaîne de BFM TV le ministre français, en refusant de préciser la cible visée et le nombre de chasseurs-bombardiers français engagés.

Depuis le début des opérations de la coalition internationale emmenée par les Etats-Unis, les avions français basés aux Emirats arabes unis et depuis peu en Jordanie ont mené au total «120 à 130 missions» (renseignement et bombardement confondu) contre le groupe extrémiste qui contrôle de larges pans de l'Irak, selon le ministre.

«Nous sommes tout à fait déterminés (...) à empêcher le prétendu Etat islamique d'occuper l'Irak. Grâce à l'action de la coalition internationale, nous avons mis un coup d'arrêt à l'expansion de Daesh», «mais le coup d'arrêt ne signifie pas que la guerre est fi-



nie», a encore dit Jean-Yves Le Drian.

La coalition n'intervient pas au sol mais assure «un appui aérien pour que les forces irakiennes puissent progressivement regagner le territoire perdu», a-t-il rappelé.

Les chasseurs français interviennent uniquement en Irak alors que l'aviation américaine cible également les rebelles en Syrie.

Le ministre a par ailleurs jugé «scandaleux» les propos du président

syrien Bachar al-Assad publiés jeudi par l'hebdomadaire Paris-Match, selon lesquels

les frappes aériennes en Syrie contre l'EI sont inefficaces. «Quelqu'un qui a sur la conscience 200.000 morts de ses compatriotes et qui vient donner des leçons, c'est ignoble», a-t-il dit. Sur la radio Europe 1, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a jugé que cet entretien était «du publi-reportage».

INDE

13 morts au Cachemire dans l'attaque d'un camp militaire

Au moins treize personnes ont été tuées hier dans une attaque contre un camp de l'armée indienne au Cachemire, a annoncé un responsable policier, un incident qui survient sur fond d'élections dans cet Etat.

Sept soldats, trois policiers et trois des assaillants ont été tués dans cette attaque qui «est toujours en cours», selon un porte-parole de l'armée, contre la base d'Uri.

Elle intervient peu avant la visite prévue lundi du Premier ministre Narendra Modi au Cachemire, où des milliers de forces paramilitaires supplémentaires ont été déployées pour les élections régionales qui s'étalent sur un mois.

Uri, qui abrite une importante base militaire de plusieurs milliers de soldats, se trouve près de la ligne de contrôle qui divise cette région revendiquée par l'Inde et le Pakistan et à environ 100 km au nord-ouest de Srinagar, où Modi doit venir lundi.

Le Premier ministre vient tenter de donner un coup de pouce à la campagne de son parti, le Bharatiya Janata Party (BJP) pour s'emparer de la majorité des sièges au parlement de l'Etat du Jammu et Cachemire, une ambition



qui aurait semblé démesurée il y a encore peu de temps dans cet Etat à majorité musulmane.

Le BJP a historiquement une faible implantation dans la vallée du Cachemire, où les habitants expriment un fort ressentiment envers l'Inde.

Une dizaine de groupes rebelles affrontent les forces indiennes depuis 1989 pour obtenir l'indépendance de la région ou son intégration au Pakistan. Ces violences ont tué des dizaines de milliers de personnes, essentiellement des civils.

Les incidents se sont multipliés récemment, en particulier depuis le début du scrutin régional le 25 novembre.

De nombreux séparatistes ont été arrêtés ou assignés à domicile dans les jours précédant l'élection.

Le vote se déroule en cinq phases et les résultats seront proclamés le 23 décembre.

CACHEMIRE

Cinq soldats et deux policiers tués lors d'un affrontement avec des séparatistes

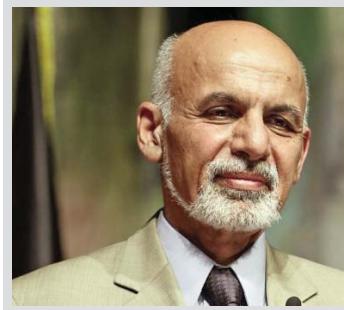
Cinq militaires indiens et deux policiers ont été tués hier lors d'un affrontement entre séparatistes et agents des forces de sécurité à Uri, une ville du Cachemire sous contrôle indien, ont rapporté les médias locaux.

Deux activistes ont également été tués dans le combat. Des tirs ont éclaté à 03h00 heure locale lorsque

des séparatistes ont tenté de pénétrer dans un camp militaire avec un attentat-suicide.

Deux ou trois activistes auraient pénétré dans le camp, où des échanges de tirs intenses se poursuivent, a déclaré l'armée indienne.

Les séparatistes ont ouvert le feu sur des policiers qui sont arrivés sur le site après avoir entendu les tirs.



AFGHANISTAN-OTAN
Le président afghan espère ne plus jamais avoir besoin de combattants étrangers

Le président afghan Ashraf Ghani a dit espérer que son pays n'aurait plus jamais besoin de l'intervention de troupes de combat extérieures pour assurer sa sécurité et sa stabilité, à l'issue d'une conférence avec ses donateurs jeudi à Londres. «Les Afghans, au cours de leur très longue histoire, n'ont eu besoin de soutien armé qu'au cours des 30 dernières années. Nous espérons que nous n'aurons plus jamais besoin d'un soutien armé direct», a déclaré M. Ghani, à moins d'un mois de la fin de la mission de combat de l'Otan dans son pays.

Environ 12.500 soldats, dont 9.800 Américains, resteront sur place après le 31 décembre, avec pour unique mission d'assister et de former l'armée afghane.

«La paix est notre priorité», a ajouté M. Ghani, qui a rappelé son intention et celle de son chef de l'exécutif Abdullah Abdullah de former un gouvernement de coalition nationale.

«Nous entendons former un cabinet d'ici deux à quatre semaines», a-t-il dit. Nous sommes déterminés à choisir des personnes compétentes, engagées et intégrées pour mener le programme de ce gouvernement d'union nationale.

«L'Afghanistan n'est pas uniquement un pays porteur de menaces, mais aussi nous espérons, un lieu porteur d'optimisme», a ajouté le chef d'Etat, élu en septembre dernier.

Outre, le Royaume-Uni, l'Afghanistan et le Pakistan, les représentants d'une cinquantaine de pays, ainsi que de 15 organisations internationales participeront à la conférence pour discuter de leurs futures contributions à l'économie et au développement de l'Afghanistan.

La Commission européenne dégage 180 millions d'euros pour aider les réfugiés syriens

La Commission européenne a annoncé jeudi qu'elle allouait 180 millions d'euros pour aider les quelque 1,7 millions de réfugiés syriens, en matière notamment d'éducation et de formation professionnelle.

Cette aide est destinée aux populations déplacées à l'intérieur de la Syrie, ainsi qu'à celles accueillies au Liban et en Jordanie, qui portent le plus gros du fardeau humanitaire de la crise syrienne, a précisé la Commission.

«Avec les fonds européens, 2,5 millions d'enfants dans la région pourront bénéficier de programmes d'éducation et de formation», a relevé le commissaire à la Politique de voisinage, Johannes Hahn.

«L'UE ne peut pas regarder le peuple syrien souffrir sans agir. Nous sommes prêts à apporter un soutien durable au peuple de Syrie et aux pays voisins», a commenté la représentante de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Sur le total alloué, 41 millions doivent financer des programmes d'assistance à l'intérieur de la Syrie, notamment en matière d'éducation et de santé, en coopération avec les ONG,

l'Unicef et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les réfugiés en Jordanie bénéficieront d'une enveloppe de 66 millions, dont 45 millions iront au ministère jordanien de l'Éducation pour l'aider à scolariser les enfants syriens.

Le reste, 73 millions d'euros, est destiné aux réfugiés au Liban, le plus gros des fonds (56,5 millions) devant être consacré à la scolarisation et l'accès aux soins. Ces fonds viennent s'ajouter à une enveloppe de 150 millions d'euros déjà allouée à l'aide humanitaire pour la Syrie en 2014, a précisé la Commission.

L'ONU avait réclamé fin octobre plus d'argent à la communauté internationale, et avait appelé les pays autres que les frontaliers de la Syrie à ouvrir plus grande leurs portes aux réfugiés.

Le PAM a pour sa part suspendu, lundi, faute de moyens financiers, son programme de bons d'achat alimentaires dont bénéficiaient les réfugiés syriens, jugeant «catastrophiques» les conséquences de cet arrêt.

APS

USA

Des soldats américains ont tenté de libérer l'otage retenu au Yémen

Les Etats-Unis ont tenté de faire libérer plusieurs otages, dont l'Américain Luke Somers, retenus par al-Qaïda au Yémen, mais les soldats n'ont pas trouvé leur compatriote à indiqué le Pentagone jeudi, confirmant de précédents articles de presse relatant l'opération. «Les Etats-Unis ont récemment tenté une opération de libération de plusieurs otages, dont le citoyen américain Luke Somers, retenus au Yémen par al-Qaïda. (...) Plusieurs otages ont été libérés mais d'autres, dont M. Somers, n'étaient pas présents dans le bâtiment ciblé», a indiqué le porte-parole du Pentagone John Kirby dans un communiqué, précisant que cette opération avait été menée en coopération avec le Yémen.

Les détails de l'opération restent classifiés mais le Pentagone a décidé «de donner des informations exactes puisque cette mission a déjà été largement rapportée dans le domaine public», a ajouté le contre-amiral Kirby. «Les Etats-Unis ne toléreront pas l'enlèvement de leurs citoyens et travailleront sans relâche pour tenter de les libérer et pour poursuivre leurs ravisseurs», a encore dit John Kirby. Plus tôt jeudi, al-Qaïda dans le Périmètre arabe (Aqpa) a menacé dans une vidéo d'exécuter un journaliste américain, présenté comme Luke Somers et retenu en otage au Yémen depuis plus d'un an. Le photojournaliste âgé de 33 ans a été enlevé en septembre 2013 dans la capitale yéménite, selon le centre américain de surveillance des sites islamistes Site.

Plusieurs organes de presse avaient déjà rapporté que fin novembre, des forces spéciales yéménites appuyées par des commandos américains avaient mené une opération contre des combattants d'al-Qaïda dans la province du Hadramout (sud-est) pour libérer un groupe d'otages dont faisaient partie, outre l'Américain, un Britannique et un Sud-Africain. Selon le New York Times, les forces spéciales américaines ont trouvé huit otages, mais pas Luke Somers.

SÉNÉGAL

Appels à la reconnaissance par l'ONU d'un Etat palestinien

Des diplomates, des chefs religieux et des intellectuels du Sénégal ont appelé jeudi, lors d'une conférence à Dakar, à la reconnaissance par l'ONU d'un Etat palestinien à côté de celui d'Israël. «A quel droit se réfèrent ceux qui s'arrogent le droit de ne pas reconnaître l'Etat palestinien? Un monde libre est un monde qui compte (en son sein) un Etat palestinien reconnu dans tous ses droits», a lancé Aminata Diaw Cissé, chercheuse au Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria).

Le centre de recherche co-organisait, avec l'Unesco, le Centre d'information des Nations unies (Cinu) au Sénégal et l'ambassade palestinienne à Dakar la conférence qui s'est tenue à l'occasion de la journée de solidarité avec le peuple palestinien, normalement célébrée le 29 novembre.

Plusieurs intervenants, dont des chefs religieux, d'anciens diplomates, des hommes politiques et des responsables de la société civile du Sénégal ont appelé à œuvrer à la reconnaissance d'un Etat palestinien.

Evitant l'«offensive» palestinienne «pour faire reconnaître l'Etat palesti-



nien», l'ambassadeur palestinien à Dakar, Abdalrahmine Al Farra, a assuré: «Tant que ce conflit ne sera pas résolu, il n'y aura pas de paix et de stabilité dans le monde». Le représentant du ministre sénégalais des Affaires étrangères, Amadou Kébé, à réaffirmer la solidarité du peuple et du gouvernement sénégalais aux Palestiniens. Il a rappelé que le Sénégal préside depuis sa création en 1975 le Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Les gouvernements successifs au Sénégal ont plaidé pour la reconnaissance d'un Etat palestinien. «L'intellectuel africain est un

allié objectif de la cause palestinienne parce qu'en Afrique, nous avons connu la colonisation et l'apartheid», a lancé l'historienne Penda Mbow, ministre-conseiller du président sénégalais Macky Sall. Selon l'Autorité palestinienne, actuellement quelque 135 pays dans le monde reconnaissent l'Etat de Palestine. Les Palestiniens sont depuis 2012 un Etat observateur à l'ONU. En 2011, ils avaient été admis en tant qu'Etat membre à l'Unesco, ce qui avait poussé les Etats-Unis à suspendre leurs versements à cette organisation internationale.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (N.I.F) : 408015000011070

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 39/2014

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour l'exécution de travaux : ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES CHEMINS COMMUNAUX

Réponse en cinq lots :

- Lot N° 02 : Réhabilitation de la piste reliant Idles et Tizet sur 15 Km du Pk 000+000 au Pk 15+000**
- Lot N° 03 : Réhabilitation de la route reliant l'abattoir communal et Tigrayhayat sur 13 Km du Pk 000+000 au Pk 13+000**
- Lot N° 04 : Réhabilitation de la Route reliant la RN° ci - Silaken - Selbrik à Tfert sur 50 km du Pk 000+000 au Pk 50+500**
- Lot N° 05 : Réhabilitation de la rocade nord de la ville de Tamanrasset sur 16,5 Km du Pk 000+000 au Pk 16+500**
- Lot N° 06 : Réhabilitation de la route sud de la ville de Tamanrasset sur 10 Km du Pk 000+000 au Pk 10+000**

L'avis d'appel d'offres est lancé en lots séparés, et les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots avec les moyens humains distincts de chaque lot (à l'exception du chef de projet et le topographe, centrale d'entonnoir et centrale à béton), et l'évaluation se fera par lot, la note de dépôt sera la même pour tous les lots.

Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et pourra être retenu pour ou plusieurs lots.

Ne peuvent participer au présent appel d'offres national restreint que les entreprises ayant déjà réalisé des projets de routes.

Toutes les offres présentées doivent satisfaire les conditions suivantes :

t-Lots N° 02, 03 et 04 : Réhabilitation pour travaux, de revêtement en enduit superficiel

A-Cas entreprise seule :

- a) Ne peuvent soumissionner que les entreprises qualifiées en travaux publics (activité principale) et de catégorie IV ou plus.
- b) Avoir réalisé au moins un projet de réalisation de revêtement en enduit superficiel, dont la surface cumulée réalisée est supérieure ou égale à 20000 M² durant les dix (10) dernières années justifiées par des attestations de bonne exécution dont la quantité ne doit pas être inférieure à 1000 M² délivrées par les maîtres d'ouvrages conformément au modèle en annexe (Etat II).

B-Cas de groupement :

- a) Le chef de file doit être majoritaire et répondra à toutes les conditions d'éligibilité comme Entreprise seule et les autres membres du groupement devront avoir le certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale : travaux publics : catégorie III ou plus.
- b) Avoir réalisé au moins un projet de réalisation de revêtement en enduit superficiel, dont la surface cumulée réalisée est supérieure ou égale à 20000 M² durant les dix (10) dernières années justifiées par des attestations de bonne exécution dont la quantité ne doit pas être inférieure à 1000 M² délivrées par les maîtres d'ouvrages conformément au modèle en annexe (Etat II).

NB : Le groupement doit intervenir sous la forme d'un groupement solidaire

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset sise à Matanatalat BP N° 45 contre paiement d'une somme non remboursable de **quatre mille dinars algériens (4000,00 DA)** au Laboratoire Centre des Travaux Publics (L.C.T.P), sis à : Cité Imachoune Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges sont :

Offre technique :

- 1- La déclaration à soucrire dûment remplie, datée et signée (voir CPS)
- 2- La caution de soumission supérieure à 1% du montant de l'offre, délivrée par une banque de droits algériens ou la caisse de garantie des marchés publics (CGMP) dans le cas où l'offre dépasse 1 000 000 000 DA.
- 3- L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée sur chaque page.
- 4- Le certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité
- 5- Le document d'assujettissement éventuel (dans le cas d'un groupement d'entreprises constitué), y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation de chef de file. Le protocole doit faire apparaître le quota des travaux, de chaque membre du groupement.

6- Les références professionnelles en travaux de routes avec attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage

conformément au modèle en annexe (Etat II)

F- Le statut de l'entreprise soumissionnaire, le cas échéant

G- L'extrait du registre de commerce

H- Les bilans financiers des soumissionnaires pour les 03 dernières années visés par les services des impôts certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.

i- Attestation de solvabilité délivrée par la banque le cas échéant :

ii- Les attestations fiscales et parafusées valides [Extrait de rôle apuré (de moins de 03 mois) ou avec un échéancier avec toutes les impositions délivrées au niveau du lieu d'activité, attestations de mise à jour CNAS, CASNO et CACOBATH]

iii- Le résultat du casier judiciaire de moins de trois (03) mois valide, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

iv- La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée (voir CPS) :

v- Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires ;

vi- Le cabier des prescriptions spéciales (CPS) renseigné, signé et paraphé sur chaque page :

vii- La disponibilité du matériel et équipement de travaux et de contrôle pour l'exécution du projet dûment justifiée par :

- Facture grise et assurance en cours de validité pour le matériel roulant

- En cas d'achats pour le matériel non-roulant

- En cas de location : contrat de location en cours de validité

- En cas de leasing : contrat de leasing en cours de validité

viii- La note méthodologique d'exécution détaillée

x- Les états LILLI en annexe dûment renseignés, signés et paraphés ;

xi- Le planning d'exécution et le phasage des travaux ;

Toutes les copies doivent être légalisées.

Offre financière :

1- La liste de soumissionnaire dûment remplie datée et signée :

2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé :

3- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé :

4- Le sous-détail des prix :

5- Les plis doivent être déposés auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset, Matanatalat BP N° 45 Tamanrasset, conformément aux indications suivantes :

Chaque offre (comportant deux (02) exemplaires « ORIGINALE » et « COPIE ») est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Technique » ou Financière ». Selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme.

L'enveloppe extérieure portera la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir

Appel d'offres National restreint N° 39/2014

Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset

MATANATALAT - Tamanrasset

NIF / 408015000011070

ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES CHEMINS COMMUNAUX

« Mentionner le lot ou les lots concernés

Lot N° _____ intitulé _____ »

La durée de préparation des offres est de **30 jours** à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans le quotidien national.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**.

Conformément aux dispositions de l'article 50 de décret présidentiel N° 10/236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de la durée de préparation des offres de **huit heures trente heures trente (08h00-18h30)**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.

Le dépôt des plis d'offres doit se faire dans l'ordre alphabétique des offres techniques et financière dans le lieu où siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset, Matanatalat BP N° 45 Tamanrasset, à la date de dépôt des offres, à **14h00**.

Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à la séances d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA
DE TAMANRASSET
N° :/D.L/W.T/2014

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise de Travaux Bâtiment Synergie Services, présente par Hmito Ahmad sise à Mouflon - Tamanrasset, titulaire du marché n° 045/2013 du 31/12/2013 approuvé en date du 11/12/2013 sous n°268/2013 relatif à la réalisation de 20 logements au profit de l'enseignement supérieur à Tamanrasset Lot n° 05 : 04 Logements F4 .

- Vu l'ordre de service de commencement des travaux n° 097 du 31/12/2013 notifié le 23/01/2014.
- Vu la lettre n° 687 du 10/04/2014 pour commencement des travaux.
- Vu le rythme faible de l'avancement des travaux par rapport au planning d'exécution des travaux.

Est mis en demeure de :

- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard enregistré planning de réalisation.
- Relancer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels

Et ce, dans un délai de 08 jours à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à son encontre comme prévoit la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 159 855 du 06/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
MATNATALAT B.P N° 45 TAMANRASSET
NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 35/DTP/WT/2014

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert aux seules entreprises disposant d'un certificat de qualification et de classification « dont activité principale en Travaux Publics » : pour la réalisation des travaux de :

Lot unique : fourniture et mise en œuvre de 218 km de signalisation horizontale sur RN :

- * RN 01 du PK 1308+000 au PK 1374+000 sur 63 km
- * RN 01 du PK 1546+000 au PK 1586+000 sur 40 km
- * RN 01 du PK 1065+000 au PK 1085+000 sur 20 km
- * RN 01 du PK 2139+000 au PK 2169+000 sur 30 km

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset (bureau contentieux), contre paiement d'une somme non remboursable de **mille dinars algériens (1000,00 DA)** au profit du laboratoire des travaux publics du sud (L.T.P.S.), sis à : Cité El Weam, Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges surtout :

1-Offre technique : elle doit comprendre :

- Le présent cahier des charges (Technique) signé, paraphé et complété par toutes les informations demandées
- Les pièces fiscales et parafiscales, extrait du registre de commerce, extrait du casier judiciaire et certificat de qualification et de classification professionnelles, liste des moyens humains et matériels avec justification, déclaration de probité, les références professionnelles de l'entreprise et le planning de réalisation pour chaque lot.
- La justification de dépôt légal des comptes sociaux, pour les personnes morales.

2-Offre financière : Elle doit comprendre :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli

et signé

- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé

Les offres seront présentées en deux enveloppes comportant l'offre technique (enveloppe A) et l'offre financière (enveloppe B), sur lesquelles seront indiqués le nom et la qualité du soumissionnaire.

Les deux offres seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que la mention suivante :

Appel d'offre national ouvert

n° 35/DTP/WT/2014

Lot unique : fourniture et mise en œuvre de 218 km de signalisation horizontale sur RN :

- * RN 01 du PK 1308+000 au PK 1374+000 sur 63 km
- * RN 01 du PK 1546+000 au PK 1586+000 sur 40 km
- * RN 01 du PK 1065+000 au PK 1085+000 sur 20 km
- * RN 01 du PK 2139+000 au PK 2169+000 sur 30 km

Soumission à ne pas ouvrir

Les offres devront être déposées au secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset, sise à Matnatalat - Tamanrasset.

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de **21 jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres des offres jusqu'à **treize heures trente (13h30)**. L'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à **(14h00)** en séance publique, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la durée de préparation de l'offre est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à **quatre-vingt-dix (90) jours** augmentée par la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 160 492 du 06/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA
DE TAMANRASSET
MATNATALAT B.P N° 45 TAMANRASSET
NIF : 4080.150.000.110.70

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°/DTP/WT/2014

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert aux seuls Bureaux d'études et laboratoires disposant d'un certificat de qualification et de classification dont activité Principale en Travaux Publics : pour la réalisation des travaux de :

Contrôle et suivi des travaux de réalisation de la piste Tinzaouatine In-Guezzem sur 365 km en trois lots déparés :

Lot N°1 : Réalisation de la piste Tinzaouatine In-Guezzem du PK 000+000 au PK 120+000

Lot N° 2 : Réalisation de la piste Tinzaouatine In-Guezzem du PK 120+000 au PK 240+000

Lot N°3 : Réalisation de la piste Tinzaouatine In-Guezzem du PK 240+000 au PK 365+000

Les Bureaux d'études et laboratoires intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tamanrasset (bureau contentieux) :

1-Offre technique : elle doit comprendre :

Le présent cahier des charges (Technique) signé, paraphé et complété par toutes les informations demandées.

Les pièces fiscales et parafiscales, extrait du registre de commerce, extrait du casier judiciaire et certificat de qualification et classification professionnelles, liste des moyens humains et matériels avec justification, déclaration de probité, les références professionnelles de l'entreprise et le planning de réalisation.

La justification de dépôt légal des comptes sociaux, pour les personnes morales.

2-Offre financière : Elle doit comprendre :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée

- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé

- Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé

DK NEWS

Anep : 160 493 du 06/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 408015000033094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES N°24/2014

Conformément l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 modifié et complété et suite à l'appel d'offres restreint N°24/2014 lancé dans les quotidiens **El-Makam** et **DK News** du 01/09/2014 portant sur :

Projet:

réalisation d'éclairage public pour modernisation pour dédoublement de la RN03 entre Illizi et Djemat sur 44 km entre le Pk 1668 et le Pk 1712 en plusieurs lots :

Lot 01 : sur 01 km au niveau du carrefour aérodrome vers Illizi du Pk 1668+300 au Pk 1669+300

Lot 02 : sur 1,650 km au niveau de la RN 03 du pk 1692+600 au pk 1694+250

Lot 03 : sur 1,650 km au niveau de la RN 03 du pk 1694+250 au pk 1695+900

Lot 04 : sur 1,500 km au niveau de la RN 03 du pk 1697+700 au pk 1699+300

Lot 05 : sur 1,850 km au niveau de la RN 03 du pk 1699+700 au pk 1701+530

Lot 06 : sur 1,850 km au niveau de la RN 03 du pk 1701+550 au pk 1703+400

La direction des travaux publics de la wilaya d'Illizi informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé à cet appel d'offres que les résultats de l'évaluation des offres technique et financière sont les suivants :

Lots	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Note tech/100	Délais	Offre financière
Lot 01	SARL BARKA DES GRANDS TRAVAUX NIF / 00073001000627	9 726 978,69 DA	50	60 jours	Moins disant
Lot 02	GHANIMI MOHAMMED LAMINE NIF / 198611010141052	13 263 948,36 DA	51,66	90 jours	Moins disant
Lot 03	BELHADEF AHMED AMAR NIF / 197412190010641	10 410 407,87 DA	51	30 jours	Moins disant
Lot 04	BELARAGUB KHALED NIF / 19838010015642	10 184 411,25 DA	60,3	45 jours	Moins disant
Lot 05	BENNKAHALA HOSNIA NIF / 198833010007047	18 429 548,67 DA	57,83	45 jours	Moins disant
Lot 06	OUADA ABDELHALIM NIF / 197039010090623	11 197 308,33 DA	54,33	90 jours	Moins disant

Aussi, et conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 modifié et complété les soumissionnaires qui contestent ce choix pourront introduire leurs recours dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution de cet avis sur la presse auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Illizi.

Aussi les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès des services concernés pour prendre compte du résultat de l'évaluation technique et financière de leurs offres et ceci dans un délai de **03 jours** à compter de la première parution de cet avis.

DK NEWS

Anep : 160 577 du 06/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Franklin
06:20 Franklin
06:30 TFou
08:30 Télésurf samedi
10:15 L'affiche de la semaine
10:30 Nos chers voisins
11:00 Tous ensemble
12:00 Les douze coups de midi
12:48 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
15:15 Camping Paradis
17:05 Nos chers voisins
17:55 50mn Inside
19:10 50mn Inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Tirage du Loto
20:40 Météo
20:45 Nos chers voisins
20:55 Election de Miss France 2015

10:35 Les lapins crétins : invasion
10:46 LoliRock
11:09 C'est bon !
11:15 Expression directe
11:20 Consomag
11:25 Météo
11:30 La voix est libre
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
15:00 En course sur France 3
15:20 Téléthon 2014
18:45 Expression directe
18:50 Un livre toujours
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Zorro
20:45 Chambre 327
22:15 Chambre 327
23:45 Météo
23:50 Soir 3

CANAL+

06:20 Dans la bouche...
06:25 The Big Bang Theory
06:40 The Big Bang Theory
07:05 Les Guignols de l'info
07:15 Zapping
07:20 Le petit journal
07:50 Engrenages
08:45 Engrenages
09:35 Casse-tête chinois
11:30 Album de la semaine
12:00 Importantissime, les coulisses de l'émission
12:05 La météo
12:10 Le petit journal de la semaine
12:45 Le tube
13:45 L'effet papillon
14:05 Diana
14:45 Those Who Kill
15:55 The Amazing Spider-Man
16:15 Samedi sport
16:45 Avant-match
17:00 Paris-SG / Nantes
18:55 Samedi sport
19:00 Le JT
19:10 Salut les Terriens !
20:25 Made in Groland
20:53 A propos du film
20:55 Robocop
22:50 Jour de foot
23:55 Ma pire angoisse

M6

06:00 M6 Music
08:20 M6 boutique
10:35 Cinérix
10:40 Les reines du shopping, l'intégrale
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:35 L'expérience de Noël
14:50 Le spectacle de Noël
16:35 Autant en emporte Noël
18:35 Vu à la télé
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 NCIS : Los Angeles
21:45 NCIS : Los Angeles
22:40 NCIS : Los Angeles
23:35 NCIS : Los Angeles

2

06:05 Coeur Océan
06:30 Coeur Océan
06:55 Journal
07:00 Télématin
10:00 Thé ou café
10:50 Motus
11:20 Les Z'amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:40 Point route
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:20 13h15, le samedi...
13:50 Météo 2
13:57 Expression directe
14:00 Mon Envoyé spécial
14:45 Faites entrer l'accusé
15:35 Faites entrer l'accusé
16:50 Grand public
17:45 Vos objets ont une histoire
18:40 Téléthon 2014
19:55 Météo 2
20:00 Journal
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Qui m'aime m'écoute
20:46 Météo 2
20:50 Téléthon 2014
22:30 Téléthon 2014

3

06:00 EuroNews
06:35 C'est bon !
06:39 Les Podcats
06:49 LoliRock
06:56 Les Tortues Ninja
07:18 Wakfu
07:23 Les Tortues Ninja
07:51 Super 4
08:07 Wakfu
08:51 Wakfu
08:57 Scooby-Doo : Blue Falcon le retour
10:16 Les lapins crétins : invasion
10:23 Les lapins crétins : invasion
10:29 Les lapins crétins : invasion

La sélection

20h55

ELECTION DE MISS FRANCE 2015



L'élection de Miss France 2015 est placée sous le thème : « Les Miss font leur cinéma ». Les 33 candidates seront tour à tour des héroïnes de films romantiques, de westerns ou de comédies musicales. Toute la soirée, les téléspectateurs peuvent voter pour leur Miss préférée à l'instar des jurés, Valérie Béguin, Shy'm, Laure Manaudou, Stéphanie Rousseau, Jean-Luc Reichmann et Philippe Bas, et de leur président, Patrick Bruel. Les jeunes femmes défilent en robe de soirée et en maillot de bain une et deux pièces.

2

20h45

TÉLÉTHON 2014 - LA GRANDE SOIRÉE DU TÉLÉTHON (1RE PARTIE)



En direct du Champ-de-Mars, Sophie Davant et Naïguyi, entourés de Garou, parrain de cette 28e édition, Michel Drucker, Stéphane Bern, Gérard Holtz, Julie Andrieu et d'Alessandra Sublet, retrouvent les anciens parrains, Julien Clerc, Franck Dubosc, Gad Elmaleh ou encore Patrick Bruel. Ensemble, ils se remémorent les moments forts du Téléthon et les rencontres qui les ont marqués. Quatre familles sont également mises à l'honneur pour parler de leur combat quotidien pour la vie de leurs enfants.

3

20h45

CHAMBRE 327



Depuis la mort de son mari, Jade Marsac dirige seule le Westminster, un palace propriété de sa belle-famille depuis plusieurs générations. Sa fille Lisa s'apprête à se marier avec Fabien, un journaliste. Mais le jour des fiançailles, son futur gendre est retrouvé mort dans l'hôtel, chambre 327, avec une prostituée. Dans le même temps, Jade doit faire face à des concurrents et à sa belle-famille hostile.

CANAL+

20h55

ROBOCOP



Alors que l'armée américaine les utilise dans ses opérations à l'étranger, les robots fabriqués par Omnicorp ne sont pas autorisés aux Etats-Unis. Pour contourner cette interdiction, Sellars, qui dirige l'entreprise, a l'idée de fabriquer un humain robotisé. Il utilise pour cela Alex Murphy, inspecteur blessé dans l'explosion de sa voiture piégée, et le transforme en RoboCop, un policier mi-homme, mi-robot. Mais Murphy a du mal à accepter sa situation.

M

20h50

NCIS : LOS ANGELES (SÉRIE TV)

20h50 (55 mn) La ruée vers l'or
Saison 5 - Episode 20 sur 24

21h45 (55 mn) Le poison
Saison 4 - Episode 20 sur 24

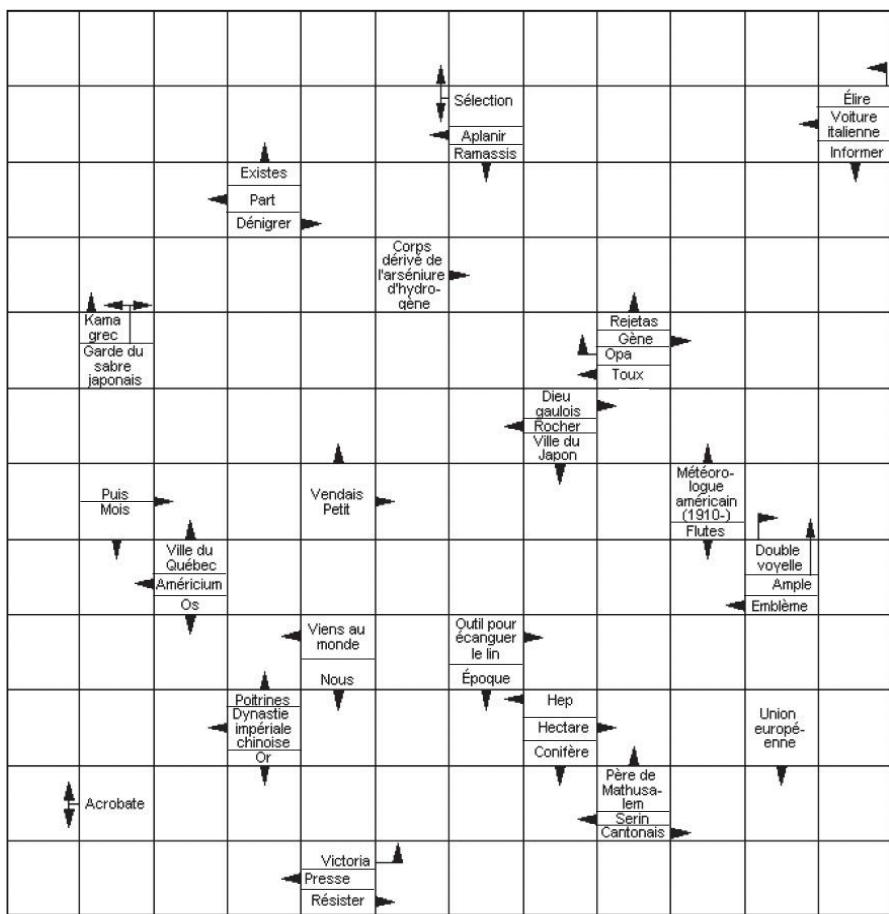
22h40 (55 mn) Résurrection
Saison 4 - Episode 21 sur 24

23h35 (45 mn) Le fantôme
Saison 1 - Episode 9 sur 24



Abby se rend à Los Angeles pour enquêter sur un tueur en série. Les agents du NCIS travaillent sur un meurtre : celui d'un ingénieur de la Navy.

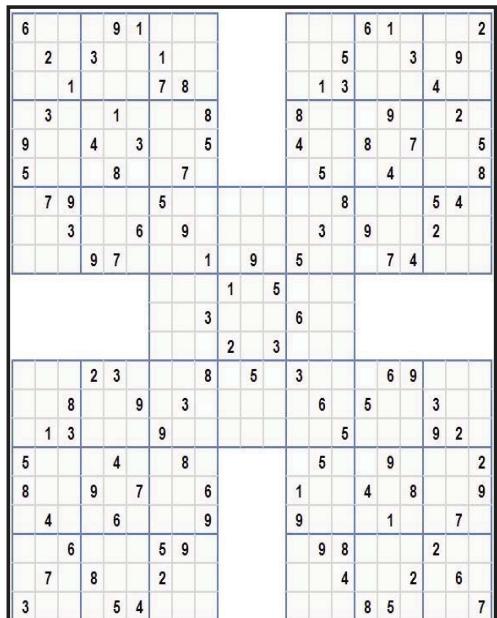
Mots fléchés n°796



Samouraï-Sudoku n°796

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



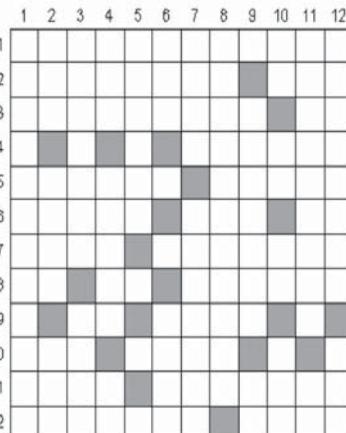
Mots croisés n°796

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Duillons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI
- 3.d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 4.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 5.Circonstance - Hassards - Osmium
- 6.Sarcasme
- 7.Chlorure de sodium - Enfant
- 8.Ce qui est à lui - Toute partie subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 9.Olefantine
- 10.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 11.Drame japonais - Thulium - Cadmium -- Atoll
- 12.Fleurettiste - Pronom indéfini
- 13.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 6 Décembre

1154 : élection du pape Adrien IV.

1492 : découverte d'Hispaniola par Christophe Colomb.

1560 : Charles IX devient roi de France.

1757 : bataille de Leuthen.

1792 : ouverture du procès de Louis XVI.

1946 : New York est choisie comme siège permanent des Nations unies.

1967 : massacre de Dak Son.

2006 : coup d'état aux îles Fidji.

2011 : résolution n° 2023 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : paix et sécurité en Afrique.

Célébrations :

- Journée mondiale du bénévolat.

- Cuba : Día del Constructor (Journée du constructeur).

- Thaïlande : Fête nationale, en l'honneur de l'Anniversaire officiel du roi Rama IX ; Wan phor (Fête des pères).

Les représentations médiatiques des joueurs algériens en France est le thème abordé, jeudi à la deuxième et dernière journée du colloque international "Entre Algérie et France, migrations football et médias", ouvert mercredi au

Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), basé à Oran.

Les conférenciers ont examiné plusieurs aspects liés notamment aux quotidiens francophones algériens et leurs rapports avec les footballeurs issus de l'immigration algérienne, particulièrement en France.

L'universitaire Youssef Fatès de l'Université de Paris Ouest-Nanterre a posé la problématique suivante : "un football pour quel pays : France ou Algérie ?". Pour le conférencier, il s'agit d'analyser la place accordée par les grands quotidiens francophones algériens aux footballeurs issus de l'immigration algérienne et sociétaires de clubs français, ainsi que l'image diffusée par ces médias de ces joueurs et le dilemme vécu par ces joueurs sur le plan identitaire.

Sur un autre plan, Yvan Gastaut de l'Université de Nice a focalisé sa communication sur Zidane et les footballeurs algériens et maghrébins en général à la Télévision française.

Le chercheur français s'est référé à un fonds d'archives de l'INA sur les apparitions des footballeurs algériens ou d'origine algérienne à la télévision française, explorant la période qui précède la coupe du monde 1998 et les discours sur la France apportée alors "black, blanc, beur".

Pour cet universitaire, "il s'agissait de présenter dans quelle mesure apparaissent,

FOOTBALL/ORAN Focus sur les représentations médiatiques des joueurs algériens en France

sent, au petit écran, des figures plus ou moins reconnues comme représentant le football algérien. L'objectif est de "saisir les discours autour de l'identité complexe des footballeurs entre la France et l'Algérie".

Il a, dans ce cadre, axé sur la consécration de Zidane, d'origine algérienne, promu "sauveur de la France en 1998" en s'appuyant sur des extraits de reportages, d'émissions et de journaux télévisés sur différents événements et joueurs algériens ou d'origine algérienne (Zinedine Zidane, Noureddine Korichi et Salah Assaïd, entre autres).

Le chercheur Stéphane Mouriane de l'université d'Aix-Marseille, a axé son intervention sur "le football, l'immigration et le cosmopolitisme marseillais à la télévision française depuis les années 1970".

Pour le conférencier, "la présence ancienne et nombreuse de populations migrantes donne à Marseille l'image d'une ville au cosmopolitisme revendiqué, au point d'en faire un élément substantiel de l'identité locale dans une ville qui érige son club de football, l'Olympique de Marseille, en symbole identitaire".

"On n'est pas surpris de relever la convergence des discours sur les capacités intégratrices de Marseille et du football en général" a souligné le conférencier évo-



quant l'ambiance dans le stade-Vélodrome ou encore les effets bénéfiques de la pratique du football dans les quartiers défavorisés de la ville de Marseille.

En même temps, l'orateur a rappelé les incidents ayant émaillé un match à Marseille entre la Tunisie et l'Angleterre lors de la phase finale de la Coupe du monde de 1998 et ceux ayant suivi, en France, les matches de l'équipe nationale algérienne au Mondial 2014 du Brésil.

Pour cet universitaire, "le football révèle une réalité sociale plus complexe que les médias peinent à saisir".

Pour sa part, M. Stéphane Kronenberger de l'université de Nice a focalisé sa communication intitulée "De l'usine au stade", sur la présence maghrébine à Sochaux à travers les médias.

L'agglomération de Sochaux-Montbéliard, à l'Est de la France, dispose d'usines dont la plus grande de France appartenant à la famille Peugeot, qui a recruté une large part des travailleurs immigrés. La presse et la télévision mettent en exergue les équipes du club local de football, le FC Sochaux, dont une menée par l'ex international algérien Abdel Djadouaï, a-t-il évoqué s'interrogeant si ces deux mondes se rencontrent et à quelles occasions et selon quelles temporalités.

Pour sa part, Benyoucef Ouââdia, ancien journaliste de la Télévision algérienne s'est intéressé, dans son intervention, sur l'apport des joueurs de l'émigration pour l'équipe nationale notamment et leur rôle dans le développement du sport national.

Ce colloque de deux jours a été organisé par le CRASC d'Oran en collaboration avec le réseau français "Pangée network" pour la promotion du dialogue interculturel et le laboratoire "Télémm", dans le cadre du programme de recherche financé par l'Agence nationale de la recherche et "Ecrans et inégalités" ANR-ECRIN (France).

Le nouveau stade de Sétif lancé en travaux début janvier 2015

Le lancement des travaux de réalisation du nouveau stade de 50.000 places de Sétif a été fixé au "début du mois de janvier prochain", a déclaré jeudi un représentant du groupe algéro-espagnol Cosider-Sacyr chargé du projet, Tom Sheehan.

L'installation de ce grand chantier, en prévision du lancement des travaux à la date indiquée, a débuté jeudi, a fait savoir M. Sheehan au cours d'une séance de présentation de la maquette du projet, organisée au siège de la wilaya sous la présidence du wali, Mohamed Bouderbali, en présence de représentants du ministère des Sports, de membres du conseil de wilaya et des différents partenaires.

Selon le représentant du groupe Cosider-Sacyr, le stade, conçu conformément aux normes exigées par la FIFA relatives au terrain, à l'éclairage, à la sécurité et autres, sera "livré au bout d'un délai 36 mois". Cette infrastructure occupera un terrain de 75 hectares qui comprendra, entre autres structures annexes, un pavillon d'hébergement de 200 lits, un restaurant, une salle de confé-

rences et un parking pour 7.000 véhicules.

Le stade fera partie d'un pôle sportif de 200 hectares devant accueillir des terrains d'entraînement, une piste d'athlétisme, un hypermarché, trois hôtels, un aquaparc et une salle de spectacles.

La réalisation de cet ensemble qui compte parmi les projets les plus importants retenus pour la wilaya de Sétif au cours de la dernière décennie a pris du retard en raison des impératifs liés au choix du terrain et à l'élaboration d'une étude conforme au cahier de

charges, a précisé le directeur des équipements au ministère des Sports, Redha Doumi.

Selon ce responsable, "tous les aspects techniques ont été mis en place pour engager le projet dans le délai fixé et éviter toute entrave, à la faveur d'une coordination efficiente avec tous les secteurs concernés par la réalisation d'autres équipements mitoyens à ce pôle sportif, dont la gare intermodale et la future ligne du tramway".

M. Doumi a également souligné que l'engagement des travaux de réalisation du stade de Sétif se

fera "parallèlement au lancement des travaux d'un stade de même capacité à Constantine, inscrit parmi 11 équipements similaires projetés à travers le pays". Vers fin 2015 et début 2016, quatre nouveaux stades, en réalisation à Baraki (30.000 places), à Douéra (30.000 places) à Oran (30.000 places), ainsi que l'opération de requalification du stade du 5-Juillet d'Alger seront réceptionnés, a affirmé le directeur des équipements au ministère des Sports.

APS



COUPE DU MONDE DES CLUBS 2014 Les 23 joueurs sétifiens connus

La Fédération internationale de football (FIFA) a dévoilé ce jeudi, la liste et les numéros des 23 joueurs de l'ES Sétif devant prendre part à la Coupe du Monde des Clubs 2014 prévue du 10 au 20 décembre au Maroc.

L'équipe sétienne entamera la compétition le 13 décembre à Rabat face au

vainqueur du match barrage entre les Marocains du Moughreb de Tétouan et les Néo-Zélandais d'Auckland City, pour le compte des quarts de finale.

En cas de succès, les hommes de Kheireddine Madoui rencontreront en demi-finales les Argentins de San Lorenzo.

Liste des 23:
Gardiens de buts : 1 Sofiane Khedairia, 22 Omar Saadoun, 24 Abderraouf Belhani

Défenseurs : 4 Said Arroussi, 6 Amine Megatl, 15 Abdelghani Demmou, 17 Benjamin Zé Ondo Benjamin (Gabon), 18 Lyes Boukria, 20 Farid Melouli, 26 Mohamed Lagraa Milieux de terrain: 10 Akram Djahniti, 13 Sid Lamri,

16 Mohamed Rait Billel, 21 Issam Baouz, 29 Toufik Zerara, 30 Eudes Dagoulou Koziade (Centrafricaine)

Attaquants : 3 Sofiane Younes, 8 Ahmed Gasmî, 9 Mohamed Benyettou, 19 Abdellâlik Ziyyâ, 23 Zahir Nemâl, 25 El Hedi Belameiri, 91 Ilyes Korbâia.

Entraîneur: Kheireddine Madoui.

Sudoku N°795

7	8	9	5	4	6	1	3	2
6	4	3	1	2	9	8	7	5
5	1	2	7	3	8	4	6	9
1	6	7	3	9	4	2	5	8
4	2	5	6	8	7	1	3	9
3	9	8	6	5	2	7	4	1
9	3	1	2	6	7	5	8	4
2	7	6	4	8	5	9	1	3
8	5	4	9	1	3	6	2	7

3	4	9	2	7	6	8	5	1
1	5	7	8	4	3	6	2	9
8	6	2	1	9	5	4	3	7
4	8	3	7	6	1	2	9	5
7	2	6	4	3	9	1	8	6
9	1	6	5	8	2	3	7	4
3	6	1	9	2	7	5	4	8
2	7	4	6	5	8	9	3	1
5	9	8	3	1	4	7	6	2

1	7	8	5	9	4	3	6	2
3	5	6	1	8	2	7	4	9
2	4	9	7	6	3	8	1	5
1	7	8	5	9	4	3	6	2
3	5	6	1	8	2	7	4	9
2	4	9	7	6	3	8	1	5
1	7	8	5	9	4	3	6	2
3	5	6	1	8	2	7	4	9
2	4	9	7	6	3	8	1	5

Solution

Mots Croisés N°795

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°795

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

13^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

MOB-USMA ou le choc des titans

Salid Ben

La 13^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, qui a débuté hier au moment où on mettait sous presse avec les matchs NAHD-USMH et JSK-RCA, se poursuivra aujourd'hui avec des affiches alléchantes dont le match au sommet entre deux des quatre co-leaders à savoir le MO Béjaïa à l'USM Alger, au moment où la lanterne rouge, le MC Alger, cherchera les trois points en recevant le CS Constantine, après six défaites de rang.

Le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa affichera certainement complet aujourd'hui avec ce choc au sommet où chacune des deux formations cherchera à préserver son statut de leader.

Si du côté de l'USM Alger, le coach Velud fustige les responsables des sélections algériennes pour ne s'être retrouvé qu'avec 10 joueurs dans les entraînements pour préparer cette rencontre choc, le coach du MOB, Amrani, par contre, récuperera son attaquant Rahal.

De plus, le coach de l'USM ne pourra compter sur Ferhat Blessé et Koudri, suspendu pour cumul de cartons. Par contre, il pourra récupérer Bouazza et Feham ainsi que Seguer.

Le match s'annonce donc des plus disputés et espérant que le fair-play sera de mise dans cette rencontre qui devrait tenir toutes ses promesses.

De son côté, le Mouloudia d'Alger et son nouveau coach, le Portugais Artur Jorge, cherche sa première victoire depuis la 4^e journée, mais les Vert et Rouge ne pourront compter sur leur public pour



huis clos. Ce qui pourrait faire l'affaire du CSC, sous la conduite de Rachid Belhout qui reste sur deux victoires de rang. Le match promet et reste tout de même indécis sur le plan du résultat final.

De son côté, le Chabab de Belouizdad, qui semble retrouver des couleurs depuis l'arrivée de l'entraîneur Alain Michel, pourrait bien garder cette dynamique de bons résultats en tenant une cinquième rencontre sans défaite. Le MC Oran, complètement métamorphosé avec Jean-Michel Cavalli, aura fort à faire dans son derby face aux voisins de l'ASM Oran, dans une rencontre qui promet aussi sur le plan spectacle au vu du niveau technique des deux formations. Seulement, l'absence du public ne permet donc pas de voir les couleurs dans les tribunes des deux forma-

tions qui s'affrontent pour des objectifs diamétralement opposés. Si le MCO cherche à s'approcher du peloton de tête, l'ASMO veut s'éloigner de la zone de relégation. Et justement, c'est aussi le cas de l'ASO qui cherche aussi à s'extirper de cette zone rouge.

Après leur dernière victoire face à l'E.S.S, chlef voudrait bien remporter une seconde victoire de suite contre l'USM Bel-Abbès dans un autre derby de l'Ouest au programme de cette journée.

Enfin, le dernier match au programme de cette journée, JS Saoura- MCE Eulma, opposera deux équipes qui cherchent à soigner leur classement, notamment pour l'équipe locale qui se trouve en zone de relégation.

S.B.

Aujourd'hui : 15h00 :
JS Saoura- MC El Eulma

16h00 :

MO Béjaïa- USM Alger
ASM Oran- MC Oran (huis clos)
MC Alger- CS Constantine (huis clos)

ASO Chlef- USM Bel-Abbès

17h45 :

ES Sétif- CR Belouizdad

Rappel du classement :

	Pts	J
1. USM El-Harrach	21	12
-- . CS Constantine	21	12
-- . MO Béjaïa	21	12
-- . USM Alger	21	12
5. ES Sétif	18	12
-- . MC Oran	18	12
7. USM Bel-Abbès	17	12
-- . CR Belouizdad	17	12
-- . MC El Eulma	17	12
10. JS Kabylie	14	12
-- . ASM Oran	14	12
-- . RC Arbaâ	14	12
13. JS Saoura	13	12
-- . NA Hussein Dey	13	12
-- . ASO Chlef	13	12
16. MC Alger	9	12.

17 matches à huis clos prononcés depuis le début de la saison

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a prononcé à la date du 29 novembre 2014, treize (13) matches à huis clos pour la Mobilis-Ligue 1 et quatre pour la Mobilis-Ligue 2, a indiqué jeudi la LFP. L'instance chargée de la gestion du championnat des Ligues 1 et 2 a estimé que ce nombre, est "démérité" pour une compétition professionnelle. Réuni sous la présidence de Mahfoud Kerbadj, le Conseil d'Administration de la LFP a déploré le mauvais comportement des clubs notamment de leurs galeries qui entraînent, selon les règlements en vigueur, des sanctions pénalisantes. "En dépit des événements dramatiques qui se sont produits au début de la saison, nos stades continuent de présenter des images pas du tout conformes à l'esprit sportif et au fair-play et ce malgré le durcissement des sanctions", souligne la LFP.

A cette occasion, le Conseil d'administration appelle de nouveau tous les acteurs, notamment le public "à plus de retenue et de sagesse". Dans le même registre, le conseil d'administration a noté avec une grande satisfaction la réussite de la journée du fair-play organisée conjointement, le 1^{er} novembre dernier, par la LFP, le ministère de la Communication et la Radio nationale.

A rappeler qu'à l'occasion du match NAHD-CSC comptant pour la 10^e journée

de Ligue 1 Mobilis, plusieurs familles composées de personnes âgées, femmes, jeunes filles, enfants à ont été invités à assister à cette confrontation dans un emplacement qui leur a été réservé. Le conseil encourage également les responsables de Béchar qui ont initié la même

opération au stade le 14 novembre dernier, à l'occasion de la rencontre retard entre la JS Saoura et l'ES Sétif.

Le conseil encourage tous les clubs à multiplier ce genre d'initiatives afin de rendre nos installations sportives plus conviviales.

Tous les clubs en situation de faillite

Tous les clubs du championnat des Mobilis-Ligues 1 et 2 professionnel de football se trouvent dans un état de solvabilité négative et leurs sociétés respectives dans une position de "faillite", a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

L'analyse des documents des clubs parvenus à la Ligue, révèle que tous les clubs "se trouvent dans un état de solvabilité négative et leur situation financière est devenue préoccupante voire alarmante, ce qui place toutes ces sociétés dans une position de faillite", précise la LFP à l'issue de la réunion de son Conseil d'Administratif.

A ce titre, le Président de la LFP Mahfoud Kerbadj a indiqué, qu'il présentera une communication sur ce point lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral de la FAF.

Dans le même sujet, le premier responsable de la LFP, a informé le conseil d'administration que le ministère des Sports, a décidé de procéder prochainement à une opération de contrôle des finances des clubs.

La LFP procédera lors de sa prochaine réunion, à un tirage au sort des clubs pour fixer l'ordre de passage de la délégation ministérielle.

D'autre part, quatre clubs de Ligue 1: MCO - ASO - RCA et USMBA et deux de Ligue 2: la JSMB et l'USC n'ont pas transmis à la Ligue, et ce pour la deuxième année consécutive, les documents financiers (Bilan financier et rapport du commissaire aux comptes).

COUPE D'ALGÉRIE (1/32 DE FINALE)

MO Constantine- ES Sétif reporté au 23 décembre prochain

Le match devant opposer le MO Constantine à l'ES Sétif pour le compte des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, initialement prévu le 12 décembre est reporté au 23 du même mois au stade Hamlaoui de Constantine à 16h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre est reportée en raison de la participation de l'ES Sétif à la Coupe du monde des clubs 2014 prévue du 10 au 20 décembre au Maroc. Les champions d'Afrique en titre entameront la compétition le 13 décembre à Rabat face au vainqueur du match barrage entre les Marocains du Moghreb de Tétouan et les Néo-Zélandais d'Auckland City, pour le compte des quarts de finale. En cas de succès, les hommes de Kheireddine Madoui rencontreront en demi-finales les Argentins de San Lorenzo.

APS

CAN - 2015

AFRIQUE DU SUD

Shakes Mashaba : «On peut passer au second tour»

Le sélectionneur de l'Afrique du Sud Shakes Mashaba a estimé que le tirage au sort de la CAN-2015 effectué mercredi soir à Malabo, n'a pas été tendre avec les Bafana Bafana, mais il pense qu'avec une bonne préparation son équipe possède une bonne chance de passer la phase de groupes. "Nous avons hérité d'un groupe difficile composé de quatre équipes provenant de différentes régions d'Afrique. Nous aurons besoin de beaucoup de travail d'espionnage et de planification parce que les trois équipes sont très bonnes - le Ghana, l'Algérie et le Sénégal", a déclaré Mashaba à la presse locale à l'issue du tirage au sort. L'Afrique du Sud évoluera dans le groupe C de la CAN-2015 aux côtés du Ghana, du Sénégal et de l'Algérie.

En trois rencontres face à l'Algérie, les Bafana Bafana ont gagné une fois contre deux nuls. Ils ont joué contre le Ghana à neuf reprises, remportant cinq de ces affrontements.

Enfin, face au Sénégal, l'Afrique du Sud a seulement réussi deux nuls et perdu le reste des matches.

En dépit de la difficulté de la tâche qui attend son équipe, Shakes Mashaba a indiqué que les Bafana Bafana vont faire le maximum pour réussir la meilleure performance possible en Guinée équatoriale.

"Ce que nous pouvons dire aux Sud-Africains, c'est que même si le tirage est difficile, nous allons nous battre contre nos adversaires. Nous devons bien nous préparer et faire de notre mieux," a-t-il conclu.

Le tournoi aura lieu du 17 janvier au 8 février 2015 dans quatre villes à savoir Bata, Malabo, Mongomo et Ebibeyin. L'Afrique du Sud entamera la compétition face à l'Algérie le 19 janvier avant d'affronter le Sénégal le 23 et le Ghana le 27 janvier.

GHANA

Avram Grant : «Réaliser le meilleur tournoi possible»

Le nouveau sélectionneur du Ghana Avram Grant dont l'équipe est l'un des prochains adversaires de l'Algérie au premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015, a indiqué mercredi à Accra, qu'il se rendra en Guinée équatoriale avec l'objectif de gagner les matches et réaliser le meilleur tournoi possible. "Quand nous allons à la CAN, je veux gagner des matches et nous allons gagner des matches et je verrai ensuite ce qui se passera. Mais nous allons faire de notre mieux lors du tournoi", a déclaré Grant dans un entretien au site de la Fédération ghanéenne de football Ghanafa.org. A la CAN-2015, les Black Stars du Ghana ont hérité du groupe C avec l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Pour l'ancien entraîneur de Chelsea, les Black Stars seront prêts pour affronter les trois prochains adversaires de son équipe au premier tour de la compétition en Guinée équatoriale. "Je suis confiant, l'équipe sera prête pour le tournoi" a-t-il dit. De son côté, son adjoint Maxwell Konadu, qui avait dirigé le Ghana lors des éliminatoires de la CAN-2015, a estimé que le groupe C était "le groupe de la mort". C'est une poule très très dure. Les autres équipes ont dit que notre poule était le groupe de la mort, et je suis d'accord avec elles. Nous savons que l'équipe d'Afrique du Sud dispose d'une équipe assez jeune, mais celle-ci joue très bien. Donc, nous ne devons sous-estimer personne. L'Algérie joue très bien, comme l'Afrique du Sud. Quant au Sénégal, c'est une puissance en Afrique" a-t-il déclaré. Le Ghana débutera la CAN-2015 face au Sénégal le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer avec l'Algérie le 23 et l'Afrique du Sud le 27 janvier. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

(PHASE FINALE) - GR C

Parcours en chiffres des adversaires des Verts lors des éliminatoires

ALGÉRIE

Raouraoua satisfait des conditions d'hébergement et de préparation à Mongomo

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua s'est dit hier satisfait des conditions de préparation et d'hébergement dont va bénéficier la sélection nationale à Mongomo où elle prendra ses quartiers lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) qui aura lieu en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février.

"Nous avions beaucoup d'appréhensions à propos de la ville qui allait accueillir les Verts lors de la CAN. Dieu merci, nous allons finalement évoluer à Mongomo, une ville qui nous offre de bonnes conditions de séjour et de préparation", a déclaré Raouraoua à la radio nationale.

Beaucoup de dirigeants et techniciens des sélections concernées par le prochain rendez-vous continental croisaient les doigts avant le tirage au sort organisé mercredi dernier à Malabo. Ils craignaient d'être domiciliés à Mongomo et Ebibeyin en particulier, deux petites villes situées près de la frontière avec le Gabon, ne disposant pas des mêmes conditions qui offrent les deux autres sites retenus pour la compétition, Malabo et Batta.

"Je suis satisfait du fait que nous



avions évité la ville d'Ebibeyin. Croyez-moi, avant le tirage au sort je me souciais plus de la ville qui allait nous accueillir que les adversaires à affronter», a reconnu le patron de la première structure footballistique algérienne.

«La délégation de la FAF présente en Guinée équatoriale a déjà visité Mongomo et a pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir un bon séjour des Verts dans cette ville, et nous sommes vraiment soulagés après cette visite», a-t-il rassuré.

Raouraoua a fait savoir, en outre, que la ville de Mongomo dispose d'un seul terrain d'entraînement, «ce qui est insuffisant, mais il faudra s'adapter à cette situation», a-t-il encore dit précisant que ledit terrain, ainsi que celui du stade de la ville qui abritera les rencontres du groupe C seront dotés prochainement de pelouses importées d'Espagne. A propos des adversaires des Verts, à savoir le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal, Raouraoua n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet. Il s'est contenté de dire que la sélection nationale dispose d'un bon effectif qui va tout donner pour réussir un bon parcours.

Il a ajouté que l'objectif tracé avant cette CAN, à savoir la qualification au dernier carré de l'épreuve, sera maintenu malgré le changement du lieu de la compétition qui était prévue initialement au Maroc.

Les Verts entameront la compétition contre l'Afrique du Sud le 19 janvier à Mongomo avant de croiser le fer respectivement avec le Ghana le 23 janvier toujours à Mongomo et le Sénégal le 27 à Malabo. Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale.

Khalef : «L'équipe algérienne a les moyens de s'illustrer»



L'équipe algérienne de football a les moyens de réussir une bonne Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015) en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février, a estimé l'ex sélectionneur des Verts, Khalef Mahieddine, jeudi à l'APS.

Commentant le tirage au sort de la phase finale de la CAN-2015, effectué mercredi à Malabo, Khalef a qualifié de "groupe de la mort", la poule C composée du onze algérien, du Ghana, du Sénégal et de l'Afrique du Sud.

"A ce stade de la compétition, il ne faut pas s'attendre à tomber sur des petites équipes. Quand les conditions et les moyens sont réunis, il faut jouer", a-t-il estimé, en marge du colloque international "Entre Algérie et France, migrations, football et médias", organisé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

Sur les chances des Verts d'aller le plus loin possible dans cette phase finale, il a affirmé que "TEN actuelle est une équipe professionnelle, au sens propre du mot. C'est une équipe qui s'est bien préparée et qui a tous les moyens pour réussir. Elle l'a prouvée, ces dernières années. Elle s'est classée meilleure équipe africaine et 18^e au plan mondial".

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale a ajouté que le onze national renferme beaucoup de bons joueurs soulignant toutefois que "dans le match, le plan tactique joue un rôle important".

Parlant des adversaires des Verts dans le groupe C, Khalef a estimé que ce sont des équipes coriaces. "Le Ghana est connu, l'équipe du Sénégal est composée de bons joueurs professionnels et l'Afrique du Sud est à prendre au sérieux", a-

t-il soutenu faisant remarquer que 12 joueurs forment l'ossature de l'équipe d'Algérie évoluent dans de grandes clubs européens. Sur un autre plan, il a estimé que le retrait tardif de l'organisation de la CAN 2015 au Maroc pousse à revoir la préparation, ajoutant que la qualité des terrains et les conditions d'hébergement en Guinée équatoriale, entre autres, vont jouer un rôle déterminant dans ce tournoi.

"Pour le reste, même pour le climat, c'est sur le terrain que tout se décide. Nous sommes aussi des Africains et on a joué beaucoup de matchs en Afrique. Donc le problème du climat ne doit pas se poser", a encore souligné l'ex entraîneur de la JS Kabylie.

Invité à donner un pronostic, Khalef a été catégorique "je ne pars pas du principe qu'on est les meilleurs. Nous avons une bonne équipe, certes."

Elle a toutes les qualités requises, bien sûr, mais je le répète, tout se passe sur le terrain", se contentant de dire "TEN a les possibilités de passer au second tour".

L'Algérie en finale de la CAN 2015 ? Pour Khalef, c'est possible. "C'est l'équipe qui a le plus de moyens en Afrique. Les moyens techniques existent, les individualités aussi. Ils ont tout ce qu'il faut pour confirmer. Le reste, c'est le travail de l'entraîneur".

A propos des supporters, l'ancien sélectionneur de l'équipe algérienne a estimé que cela aurait été avantageux si la CAN avait été maintenue au Maroc.

"L'équipe algérienne est une formation qui vit en osmose avec ses supporters. Le nombre de supporters joue un rôle important sur le plan moral", a-t-il déclaré.

Les trois adversaires de la sélection algérienne de football lors du premier tour (Gr C) de la Coupe d'Afrique des nations-2015, à savoir, le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal ont terminé tous dans les huit premières places dans le classement général des éliminatoires.

Si l'Algérie a bouclé ces qualifications en tête avec 15 points, le Sénégal est venu 4e avec 13 points suivi d'Afrique du Sud avec 12, tandis que le Ghana, tête de série du groupe a été classé 8e avec 11 unités. Dans le classement

des meilleures attaques, le Ghana a pointé à la 2e place en compagnie de l'Algérie avec 11 buts marqués pour chaque sélection. L'Afrique du Sud et le Sénégal en ont inscrit respectivement 9 et 8 buts, leur permettant de se classer aux 6e et 10e places.

Dans le registre défensif, le Sénégal n'a encaissé qu'un seul but en six matchs, d'où la première place qu'il s'est adjugée en la matière. Les "Lions de la Teranga" sont meilleurs à ce titre par rapport à l'Afrique du Sud (5e, 3 buts), à l'Algérie (6e, 4 buts) et au Ghana (12e, 7 buts).

A propos du classement à la différence de buts, l'Algérie a mené la danse avec +8, le Sénégal a été positionné à la 3e place (+7), l'Afrique du Sud à la 4e (+5), et le Ghana à la 5e (+4). APS

KLOPP : «NOUS DEVONS APPRENDRE DE NOS ERREURS»

Désireux de poursuivre l'aventure avec les Borussen, l'ancien technicien de Mayence croit avoir la clé pour réagir. «Nous devons apprendre de nos erreurs, aller de l'avant et, surtout, rester calme. Je sais comment travailler dans ce genre de situation, a-t-il lâché ce mercredi. J'ai rarement autant travaillé qu'actuellement, parce que le travail acharné permet de s'améliorer. Mes joueurs sont encore plein d'espoir et de confiance, c'est exceptionnel.» Les coéquipiers de Pierre-Emerick Aubameyang doivent réagir dès vendredi contre Hoffenheim (14^e journée).



BOCA JUNIORS FAIT DES APPELS DU PIED À TEVEZ ! TEVEZ

Carlos Tevez, aussi appelé l'apache, serait visé pour un retour sur ses terres natales dans l'écurie de Boca Juniors, club de ses débuts. C'est l'information apportée par Tuttosport. En effet, Daniel Angelici le directeur du club argentin a indiqué qu'il se rendrait à Turin les 15 et 16 décembre prochain pour parler à Carlitos tout en se tenant à la décision de l'attaquant albiceleste. Même si le club turinois semble secoué par la nouvelle, l'effet immédiat ne paraît pas tenir la route pour l'ancien Citizen. Toutefois, l'Argentin n'exclut pas un retour dans le club dont il se dit fan. Mais à l'orée de 2015, le cœur du joueur bat pour le champion en titre d'Italie et pour la série A.

DROGBA Le retour gagnant

À trente-six ans, Didier Drogba continue de rayonner depuis son retour à Chelsea, l'été dernier.

Cette semaine, les plus nostalgiques ont pu replonger une décennie en arrière, lorsque Thierry Henry et Didier Drogba vampirisaient l'actualité au gré de leurs exploits sur les bords de la Tamise. Il y a quatre jours, l'attaquant français de tous les records a officialisé la fin de son aventure américaine, aux New York Red Bulls, à trente-sept printemps.

Drogba, un an de moins, continuait de son côté à cavaler sur les pelouses de Premier League pour un grand classique londonien entre Chelsea et Tottenham, mercredi. Titulaire et décisif, forcément. La plus grande prouesse de Didier Drogba depuis son retour au berceau est d'être devenu un numéro 1 bis dans la hiérarchie des attaquants, plus qu'un simple numéro 2 derrière Diego Costa, l'un des buteurs européens du moment. Le temps

n'est jamais l'allié d'un attaquant, mais il n'altère pas la griffe Drogba, parce que l'Ivoirien est une personnification du dévouement et du combat. Et cette attitude dompte même l'impuissant José Mourinho. «Il est remarquable. En premier lieu, c'est un joueur d'équipe. Ensuite, c'est l'un de ces gars avec une mentalité à l'ancienne : pas égoïste, un gars humble qui joue et se bat pour l'équipe. Quand il est sur le banc et qu'il entre pour les dernières minutes parce que l'équipe a besoin de quelqu'un pour tenir le ballon ou défendre sur coups de pied arrêtés, il le fait avec le même enthousiasme et le même esprit que quand il débute un match contre Tottenham.»



BOATENG : «CE SERAIT UN HONNEUR D'ÊTRE LE PREMIER CAPITAINE DE COULEUR»

Le défenseur du Bayern Munich est candidat au brassard en sélection nationale. Bastian Schweinsteiger a été désigné capitaine de l'équipe d'Allemagne après la retraite internationale de Philipp Lahm. Mais un autre joueur du Bayern Munich postule au brassard, en la personne de Jérôme Boateng. «Ce serait pour moi un grand honneur d'être le premier joueur de couleur à porter le brassard de capitaine pour l'Allemagne. Ce serait aussi un signe, bien sûr», a indiqué le défenseur de 26 ans à Sport Bild, dont le père est originaire du Ghana.

MATA VERS SÉVILLE ?

Comme son jeune collègue Adnan Januzaj, Juan Mata est sans doute en train de regretter d'avoir dit non au PSG. Le milieu de terrain espagnol de 26 ans pourrait quitter Manchester United pour un club aujourd'hui moins important que Paris. Alors qu'il sortait d'une brillante saison avec Chelsea, Juan Mata avait refusé de rejoindre le Paris Saint-Germain pour Manchester United. Mais l'expérience mancunienne de l'ancien joueur du FC Valence commence à tourner court puisqu'il ne serait pas une priorité pour Louis Van Gaal qui l'a quand même aligné à 11 reprises en Premier League cette saison. Les 4 buts marqués par le natif de Burgos ne semblent pas y changer quelque chose puisque les rumeurs de son départ se font de plus en plus insistantes.

Selon le Daily Mirror, le FC Séville se serait positionné pour accueillir Juan Mata en cas de son départ de Manchester United. À seulement 26 ans, l'international espagnol pourrait voir sa carrière emprunter une trajectoire qu'il n'avait pas prévu s'il venait à être lâché par les patrons d'Old Trafford.

RÉMY VEUT SAISIR SA CHANCE

Buteur mercredi contre Tottenham (3-0), Loïc Rémy ne craint pas la concurrence de Diego Costa et Didier Drogba à son poste. «Nous connaissons les qualités de Diego Costa, il peut marquer et c'est un très bon attaquant. Nous aimons la manière dont il joue. Mais c'était une belle opportunité pour Didier Drogba et moi de montrer que nous pouvons gagner sans Diego. Nous avons besoin de tout le monde, et cette équipe est vraiment forte», a expliqué l'attaquant international français dans les colonnes du London Evening Standard.



FÊTE NATIONALE DE THAÏLANDE Le Président Bouteflika félicite le souverain thaïlandais

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi de Thaïlande, Bhumibol Adulyadej, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a affirmé son attachement au développement des relations d'amitié et de coopération existant entre les deux pays.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple ami», écrit le président de la République dans son message. «Je sais que cette occasion pour vous assurer ma ferme détermination à développer davantage les relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays au mieux des intérêts de nos deux peuples», ajoute le Président Bouteflika.

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Le Premier ministre éthiopien effectuera une visite officielle en Algérie

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, a remis jeudi à Addis Abeba une invitation adressée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika au Premier ministre éthiopien, Haile Mriam Dessalegn pour effectuer une invitation officielle en Algérie, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères. «M. Berekhi a été reçu jeudi par le ministre délégué auprès du ministre éthiopien des Affaires étrangères, Yinager Dessie, à qui il a remis une invitation adressée par le président Bouteflika à M. Dessalegn, afin d'effectuer une visite officielle en Algérie», a-t-on indiqué de même source.

ANNIVERSAIRE

Ce samedi 6 décembre 2014 notre petit ange Cheikh Noureddine bouclera son 2^e printemps.
En cet



heureux événement, son père Sadek, sa mère Sarah et les familles Cheikh et Benchikoune lui souhaitent un joyeux anniversaire, une longue vie et beaucoup de bonheur au sein de sa petite famille.
Happy birthday Noureddine.

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

Abdelmadjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82

E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

Samedi 6 Décembre 2014 - 13 Safar 1436 - N° 802 - Troisième année

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Le Président grec en visite d'Etat en Algérie à partir d'aujourd'hui



Le président grec, Karlos Papoulias, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite d'Etat en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué vendredi la présidence de la République dans un communiqué. Les entretiens qui se dérouleront entre les présidents Bouteflika et Papoulias, ainsi que les travaux qui regroupent les délégations des deux pays, seront l'occasion pour une impulsion nouvelle aux relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la Grèce, précise la même source.

Les deux chefs d'Etat auront également

l'occasion de «procéder à un large échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, dont le dialogue euro-méditerranéen, ainsi que la situation au Moyen-Orient et en Afrique», a ajouté le communiqué.



UNE NOUVELLE IMPULSION AUX RELATIONS BILATÉRALES

Le président grec, Karlos Papoulias, effectuera, à partir de samedi, une visite de trois jours en Algérie, visant à donner une nouvelle impulsion aux relations entre les deux pays, notamment au plan économique. A cet effet, les entretiens prévus entre MM. Bouteflika et Papoulias, ainsi que les travaux qui regrouperont les délégations des deux pays, seront l'occasion pour une impulsion nouvelle aux relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la Grèce.

Les chefs d'Etat des deux pays procéderont également à un large échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, dont le dialogue euro-méditerranéen, ainsi que la situation au Moyen-Orient et en Afrique. A travers l'échange de visites de haut niveau de part et d'autre, l'Algérie et la Grèce font preuve d'une volonté d'aller de l'avant pour le renforcement et la consolidation de leurs relations dans les différents domaines de coopération, particulièrement en matière de partenariat économique.

La relance de ces relations a été couronnée par la signature, en novembre dernier, entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et la Fédération des entreprises grecques (SEV), d'un accord pour la création du Conseil d'affaires algéro-grec, lors de la visite à Alger, du vice-ministre grec des Affaires étrangères, Dimitrios Kourkoulas.

Ce conseil d'affaires devrait mettre à profit le potentiel existant, identifier de nouvelles pistes de coopération et de partenariat, et diversifier le contenu des échanges économiques entre les deux pays, avait déclaré le directeur général de la Caci, Mohamed Chami.

De son côté, le directeur général de la SEV, Ioannis Patsiavos, avait fait part de l'intérêt des entreprises grecques de prendre part à la réalisation des projets prévus par le plan quinquennal de l'Algérie, notamment dans les domaines du BTPH, des matériaux de construction, l'aquaculture, l'agriculture et des produits pharmaceutiques. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Grèce

s'étaient établis à 899 millions de dollars, en 2013, dont 364 millions de dollars d'exportations algériennes et 535 millions de dollars d'importations auprès de la Grèce, soit un excédent de 175 millions de dollars au profit de ce pays européen. La relance de la coopération bilatérale dans tous les secteurs a été largement évoquée lors de la visite, en juin dernier, en Grèce, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Lors de cette visite effectuée, à l'invitation du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères grec, Evangelos Venizelos, M. Lamamra a été reçu par le chef d'Etat grec, Karlos Papoulias, à qui il a transmis les salutations du président Bouteflika et «sa volonté à œuvrer avec lui pour le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays». Le président grec a qualifié d'«excellentes» les relations entre les deux pays, soulignant qu'il aspire à les renforcer «davantage», comme il a, notamment, relevé que l'Algérie demeure «un exemple de stabilité dans la région».

ALGÉRIE-FINLANDE Les deux pays conviennent de relancer leur coopération dans le domaine de l'éducation

L'Algérie et la Finlande ont convenu de relancer leur coopération dans le domaine de l'éducation et de mettre en œuvre les voies et moyens de l'approfondir, notamment en pédagogie, lors de l'audience accordée jeudi à Alger par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit à l'ambassadeur de Finlande, Hannele Voionmaa, a indiqué un communiqué du ministère. L'ordre du jour «a consisté en l'essentiel en une présentation du système scolaire finlandais connu pour son excellence et ses performances», a précisé le communiqué. La partie algérienne «a affiché ses intentions de s'inspirer des innovations pédagogiques qui ont fait la réputation de la Finlande, à savoir la pédagogie de l'évaluation et la prévention de la violence en milieu scolaire et la formation des enseignants», a ajouté le communiqué.

APS

ALGÉRIE-IRAN L'APS et IRNA signent un accord de coopération

Le Directeur général de l'agence Algérienne Presse Service (APS), Abdelhamid Kacha, et son homologue de l'agence de presse de la République islamique d'Iran (Irna), Mohammed Khoddadi, ont signé jeudi en fin d'après-midi à Téhéran un mémorandum d'accord de coopération. L'accord, qui réactualise celui d'octobre 2007 signé à Alger, introduit dans les échanges de contenus, en plus du texte et de la photo, les nouveaux produits induits par l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC), dont la vidéo et l'infographie. Le mémorandum, qui prévoit en outre des échanges réguliers d'expériences, notamment sur le plan technique et sur celui de la formation des journalistes, a été signé en marge de la 10^e Conférence des ministres de l'Information des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique.

